

REGARDS



ANNÉE 2003
DES RÉSULTATS
PERFECTIBLES



INSTITUT
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE
FRANÇAISE

Supplément au mensuel "Te Avei'a"
Regards sur l'économie de l'année 2003



**ANNÉE 2003
DES RÉSULTATS
PERFECTIBLES**

	page
1. REGARDS SUR L'ÉCONOMIE DE L'ANNÉE 2003	
1 LA CONJONCTURE INTERNATIONALE	06
1.1 Les États-Unis Leaders, mais...	06
1.2 Japon un net regain d'activité	06
1.3 Zone euro : pas de véritable reprise	07
1.4 Chine : un nouvel acteur incontournable	08
1.5 Pacifique Sud : bonne santé	09
2 LE TOURISME	10
2.1 Une fréquentation touristique en hausse	10
2.2 Marchés émetteurs : les américains toujours leaders	11
2.3 Une activité hôtelière peu dynamique	14
2.4 Le trafic aérien en meilleure forme	15
3 LE COMMERCE EXTÉRIEUR	16
3.1 Une balance commerciale de plus en plus déficitaire	16
3.2 Le rythme des importations ne faiblit pas	16
3.3 Chute des exportations locales	19
4 LA PERLICULTURE	22
4.1 2003 : nouvelle baisse des recettes à l'exportation	22
4.2 Peu d'évolution sur les marchés destinataires	23
4.3 Mise en place de nouvelles règles	25
5 LA PÊCHE	28
5.1 Expansion continue de la flottille palangrière	28
5.2 Baisse de la production	29
5.3 Net repli des exportations	30
5.4 Une priorité dans la politique de développement	31
6 L'AGRICULTURE	34
6.1 Une production agricole finale stable	34
6.2 La balance commerciale des produits de l'agriculture	37
7 LE BÂTIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS	38
7.1 Évolution globale du secteur	38
7.2 La demande publique dans la lignée de 2002	38
7.3 Demande privée des particuliers en retrait	39
8 L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	42
8.1 Une inflation localement maîtrisée	42
8.2 L'inflation dans le monde	43
9 LES ENTREPRISES POLYNÉSIENNES	46
9.1 Dynamisme des services	46
9.2 Structure des entreprises reproduites à l'identique	48
10 L'EMPLOI	50
10.1 Un rythme de progression des effectifs plus faible	50
10.2 Le tertiaire, toujours créateur d'emplois	50
10.3 Évolution des salaires	52
10.4 Structure des effectifs salariés	52
10.5 Marché de l'emploi : stabilité des demandeurs d'emplois	53
11 LA DÉMOGRAPHIE	56
11.1 Baisse du rythme d'accroissement naturel et de la fécondité	56
11.2 Baisse de la mortalité	58
11.3 Stabilité en matière de nuptialité	58
2. LES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	61
1. Tourisme	62
2. Perliculture	63
3. Commerce extérieur	64
4. Pêche	66
5. Bâtiment et Travaux Publics	67
6. Consommation des ménages	68
7. Prix à la consommation	69
8. Emploi	70

N° 13

Directeur de la publication :
Serge CONTOUR

Rédactrice en chef :
Patricia ANNEVILLE

Auteur de la publication :
Nathalie LE GLOAHEC

Maquettage : Yrida DOMINGO

Flashage : SCOOP

Impression : STPmultypress

Vente et abonnements : 47 34 42

Prix du numéro :

En Polynésie française : 3 000 F.CFP

Hors Polynésie française : 4 000 F.CFP

Dépôt légal : Novembre 2004

ISSN 0293 - 2547

©ISPF 2004

Institut Statistique de la Polynésie française
Immeuble UUPA, rue Édouard AHNNE
B.P. 395 - 98 713 Papeete - Tahiti
Tél. : (689) 47 34 34 / Fax : (689) 42 72 52
E-m@il : ispf@ispf.pf / Site web : www.ispf.pf



1- REGARDS SUR L'ÉCONOMIE DE L'ANNÉE 2003

Les échanges commerciaux s'accommodant mal des tourmentes politiques, la conjoncture internationale a tout naturellement subi le contrecoup du conflit irakien démarré en mars 2003, même si la fin de l'année voit une amélioration de l'activité pour certaines grandes économies du monde (États-Unis, Japon, Chine, ...). En Polynésie, les secteurs phares de l'économie que sont le tourisme et la perliculture ont notamment dû compter avec une faiblesse persistante du dollar et a contrario, l'envolée de l'euro face à ce dernier.

En matière touristique l'impact négatif est immédiat, compte tenu de l'importance du marché américain (37 % environ de la clientèle en 2003). Cependant le second semestre a vu une nette reprise de la fréquentation pour aboutir à un résultat annuel en progression de 12,6 %, essentiellement portée par la relance des croisières. Pour sa part, la perliculture qui représente près de 82 % de nos exportations, a régressé de presque un tiers en valeur. Ces mauvaises performances tirent à la baisse l'ensemble de nos exportations d'autant que le secteur de la pêche est lui aussi en forte décélération. Victime d'El Niño, l'activité a souffert d'un manque de ressources et les exportations ont régressé de 42 % par rapport à 2002.

À l'inverse, la demande intérieure compense une nouvelle fois les mauvais états de services des secteurs dépendants de l'extérieur. Le secteur du BTP bien qu'ayant progressé sur un rythme un peu moins soutenu qu'en 2002 conserve une activité dynamique dont la commande publique demeure le principal moteur. La consommation des ménages est repartie à la hausse avec notamment un chiffre d'affaires des commerces de détail en progression de 6,3 %. Les concessionnaires automobiles témoignent de ce regain avec plus de 8 000 véhicules neufs vendus sur l'année. L'indice des prix a progressé de 0,7 %, soit une réelle accalmie après l'inflation de 2 % notée en 2002. Le marché du travail est resté stable. Le BTP a proposé le plus grand nombre d'offres d'emploi, en progression de 26,8 % par rapport à 2002. Le secteur touristique pour sa part a réduit son offre de 9,8 %.

En 2003, malgré un contexte géopolitique fortement déstabilisé par le conflit irakien, les principales économies du monde renouent avec la croissance, mais à des degrés divers selon les pays. Si les États-Unis et le Japon sont particulièrement réactifs, en revanche, la zone euro peine toujours. Après les faibles performances de 2002, elle est de nouveau tirée vers le bas par une Allemagne clairement entrée en récession en 2003.

À l'opposé, opérant un rattrapage accéléré avec des taux de croissance frôlant les 10 % depuis plusieurs années, la Chine devient désormais un acteur majeur des échanges commerciaux mondiaux et dans le Pacifique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont en plein cycle de croissance tout en maîtrisant les tensions inflationnistes.

1. LES ÉTATS-UNIS LEADERS, MAIS...

Le PIB américain a progressé de 4 % au dernier trimestre 2003 selon les chiffres fournis par le département du commerce. Un chiffre inférieur de moitié à celui du troisième trimestre, au cours duquel la croissance avait été de 8,2 %, un record depuis vingt ans. Sur l'ensemble de 2003, le PIB des États-Unis a augmenté de 3,1 % contre 2,2 % en 2002.

L'Amérique reste leader mais son leadership n'a pas l'effet d'entraînement espéré sur l'économie mondiale, en témoigne notamment, l'évolution du dollar qui s'affaiblit au fil des mois. Depuis février 2002, la devise européenne a gagné 45 % face au dollar américain. À son plus haut niveau historique, en janvier, l'euro valait 1,29 dollar.

Ce jeu brutal entre les deux monnaies est le reflet des graves déséquilibres de l'économie américaine. L'Amérique dépense beaucoup, épargne peu et le reste du monde paie pour l'essentiel le besoin de financement structurel des ménages et de l'État, situation qui fait plus qu'inquiéter au regard de l'ampleur des déficits « jumeaux ». Le déficit budgétaire américain affiche un trou de 500 milliards de dollars, montant identique à celui de la balance commerciale. Les investisseurs privés étrangers qui étaient jusqu'à présent attirés par la forte rentabilité des entreprises américaines sont désormais effrayés par l'ampleur de ces déficits. Ils ont tendance à se tourner vers l'Asie et plus précisément la Chine.

Le redémarrage de l'emploi devrait aider les ménages américains à consommer davantage prenant ainsi le relais des allègements d'impôts de 2003. Les entreprises sont donc dans l'obligation de conserver le même rythme d'investissement ; le niveau des taux d'intérêts, au plus bas depuis quarante cinq ans, devraient les y aider et le dollar doit rester faible, ce qui signifie un peu plus de croissance gagnée au détriment des partenaires commerciaux. Dans un tel contexte marqué par la mise en œuvre de politiques publiques fortes, la croissance ne peut que s'accélérer en 2004 en passant au-dessus des 4 %, ceci, au moins jusqu'aux élections présidentielles de novembre prochain.

2. JAPON, UN NET REGAIN D'ACTIVITÉ

Conforme aux prévisions, la croissance japonaise grimpe de 2,7 % en 2003, selon l'OCDE, plaçant ainsi le Japon dans le peloton de tête des contributeurs à la croissance mondiale. Cette hausse appréciable survient après plusieurs années de récession qui avaient durement marqué le Japon.

En effet, l'économie nipponne a bénéficié de la levée de l'alerte au SRAS (Syndrome Respiratoire Aigu Sévère) conjugué à un retour généralisé de la confiance à compter du troisième trimestre. Les exportations se sont redressées (notamment vers son voisin chinois) entraînant ainsi l'investissement et l'emploi, favorisant une plus grande consommation. En fin d'année, tous les indices de confiance, ceux des industriels comme ceux des ménages, continuent à progresser et les marchés boursiers suivent. L'indice Nikkei a enregistré depuis la mi-avril une très forte hausse (7 752 points à 10 676 points fin décembre soit +38 %), passant même la barre des 11 000 points début 2004 (fin février). Une tendance boursière qui se confirme malgré l'appréciation du yen face au dollar dont l'impact pourrait fragiliser les exportations. À cet effet, la politique de change japonaise se base toujours sur les interventions massives des autorités afin de limiter la hausse du yen. L'année 2003 a vu la monnaie nationale augmenter de 11 % contre le dollar US, en dépit des achats de la banque centrale pour un montant de 256 milliards de dollars. Le gouvernement ne paraît pas encore trop préoccupé par cet affaiblissement du dollar vis-à-vis du yen mais prévoit, toutefois, de continuer à intervenir à travers la Banque du Japon en 2004.

Le taux de chômage a légèrement repris en fin d'année s'établissant à 5,2 % de la population active après un fléchissement notable au printemps, selon l'OCDE.

Seule ombre au tableau depuis 1999, la déflation persiste et rogne notamment les résultats des entreprises en ne favorisant pas la production. L'indice des prix à la consommation est encore en repli de 0,4 % sur l'année malgré un troisième trimestre positif à +0,1 %.

3. ZONE EURO : PAS DE VÉRITABLE REPRISE

La reprise attendue dès 2002, après le fort ralentissement de 2001, ne s'est toujours pas concrétisée en 2003. La croissance dans la zone euro a encore ralenti et se limite à +0,4 % en 2003 après +0,7 % en 2002.

Frapnée dès la mi-2002 par les perspectives d'une guerre en Irak et par la crise boursière, l'économie européenne n'est pas parvenue à réaliser son potentiel de croissance estimé à 2 %. Le premier semestre 2003 aura marqué le creux de l'activité dans la zone euro. La reprise amorcée dès le troisième trimestre dans tous les pays de la zone peut faire espérer un taux de croissance de 1,6 % pour 2004 si, et seulement si, les tensions géopolitiques tendent à diminuer véritablement.

L'environnement européen a de nouveau été décevant en raison de la faiblesse particulière de l'Allemagne. En effet, l'économie allemande a connu sa première récession depuis dix ans. La légère reprise du second semestre n'a pas suffi à tirer le PIB à la hausse. Il s'est donc contracté de 0,1 % sur l'ensemble de l'année 2003, selon les données fournies par l'Office fédéral des statistiques.

En France, la situation est légèrement meilleure même si le taux de croissance demeure très faible. L'amélioration du contexte international en fin d'année a permis une légère augmentation du PIB de 0,6 % au quatrième trimestre après 0,4 % au troisième. Ainsi, le PIB français a progressé de 0,2 % en 2003, évitant de justesse la récession.

Les perspectives pour 2004 dans la zone euro semblent plus optimistes. La France suivrait l'évolution globale de la zone, soit 2 à 2,5 % de croissance, aidée en cela par une consommation intérieure légèrement plus soutenue et un retour des investisse-

Conjoncture internationale

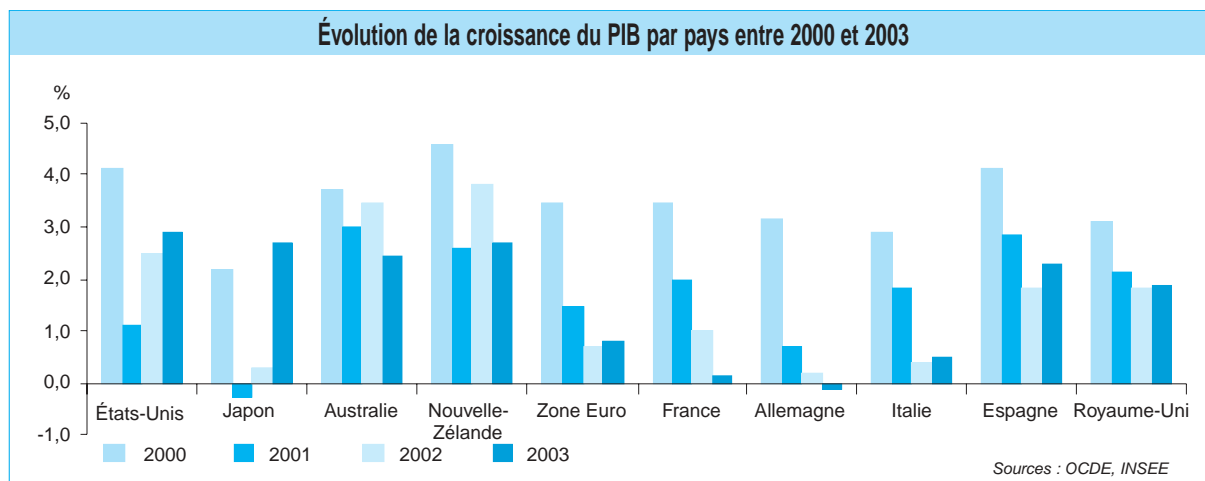
ments productifs. Reste à savoir comment évoluera l'euro face au dollar, car la hausse de l'euro peut freiner les exportations en les rendant plus chères, et donc la reprise. Une nouvelle fois, la bonne santé économique de l'Europe sera en partie subordonnée aux orientations politiques et économiques du géant américain.

4. CHINE : UN NOUVEL ACTEUR INCONTOURNABLE

Depuis la fin 2002, la Chine est devenue un moteur essentiel de l'économie mondiale, redynamisant l'ensemble de la région Asie. Les importations chinoises gonflent le commerce international. Parallèlement, tout au long de l'année, les exportations chinoises ont gagné des parts de marché au détriment de pays industrialisés et même de certains pays émergents. Ce dynamisme s'est pourtant interrompu au printemps en liaison avec l'épidémie de SRAS qui a particulièrement touché la zone asiatique dont la Chine.

La croissance du pays le plus peuplé de la planète (1,3 milliard d'habitants) s'est accélérée en 2003 pour terminer sur un +9,1 % à faire pâlir d'envie les autres puissances mondiales. Cependant, pour éviter la surchauffe d'une telle croissance, comme une forte poussée inflationniste (+3,2 % en 2003), des surcapacités industrielles, des bulles immobilières et au total des créances bancaires non recouvrables, les autorités doivent intervenir. Aussi, après de très gros investissements en 2003 (47 % du PIB dont 53,5 milliards de dollars US en investissements directs étrangers), ce rythme d'investissement devrait s'infléchir, relayé par une accélération de la consommation interne et toujours plus d'exportations. A contrario, les importations devraient diminuer ce qui n'est pas pour réjouir les partenaires commerciaux de la Chine et plus particulièrement le Japon.

La rapidité et la force de l'émergence chinoise sont sans précédent historique. Ce pays pèse déjà lourd dans l'économie mondiale (phénomène accéléré par son adhésion à l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) fin 2001 et possède une réserve de croissance formidable grâce à sa population et à sa très faible productivité par habitant, encore aujourd'hui. Les potentialités de développement sont énormes sous réserve d'une insertion dans l'économie mondiale qui demeure acceptable pour tous ses partenaires ; faute de quoi, une politique de l'embargo pourrait bien contrecarrer ces lendemains qui chantent.



5. PACIFIQUE SUD : BONNE SANTÉ

En Nouvelle-Zélande, la croissance n'a pas progressé au rythme de l'année 2002 (+4,1 %), mais demeure soutenue avec un résultat en hausse de 2,7 % en 2003, ceci, malgré un fort éloignement géographique et l'étroitesse de son marché. L'inflation a été contenue à 1,4 % et le taux de chômage est le plus bas enregistré depuis 15 ans à 4,7 % de la population active.

Les investissements directs étrangers (IDE) représentent désormais environ 22 milliards d'euros selon l'OIC (Overseas Investment Commission) soit près de 44 % du PIB. Ils se font essentiellement dans le domaine « banque et assurance » et proviennent de pays anglo-saxons (États-Unis, Canada, Royaume-Uni et Australie) pour plus des deux tiers. La France, pour sa part, représente à peine 2 % de ce total, mais confirme sa volonté d'élargir sa présence, notamment par des OPA comme celle de Danone sur Frucor (société locale) ou par le retour de la BNP en 2003.

D'autre part, la Banque Centrale vient de relever d'un quart de point son taux de base bancaire à 5,25 %, fin janvier 2004. Cette décision tend à réduire la consommation des ménages liée à une augmentation de l'endettement personnel et espère calmer le « boom » immobilier puisque la pleine capacité des outils de production se conjugue à un manque de main-d'œuvre qualifiée.

L'Australie a encore enregistré une bonne performance en 2003 avec un taux de croissance de +2,4 %, selon l'OCDE, en dépit d'une sécheresse qui a réduit la production agricole. Depuis dix ans, la croissance annuelle est en moyenne de 3 %.

Selon les dernières prévisions gouvernementales, le taux de croissance devrait encore atteindre 3,75 % en 2004.

La demande intérieure, tant au niveau de la consommation que du logement, reste soutenue. L'investissement productif augmente aussi à un rythme supérieur à 10 % par an. Tout cela en maîtrisant de probables poussées inflationnistes puisqu'en 2003 les prix à la consommation ont progressé de 2,4 % en 2003 (contre 3 % un an plus tôt). La Banque Centrale prévoit un taux de 1,5 % en 2004.

Le pays se rapproche également du plein emploi avec un taux de chômage qui frôle des niveaux historiquement bas en Australie (5,6 % en 2003 pour 5,4 % en 1981) créant des tensions dans certains bassins d'emploi pour trouver de la main d'œuvre qualifiée, comme chez son voisin néo-zélandais.

De plus, le faible niveau d'endettement public (3,9 % du PIB), résultat d'une volonté politique affichée depuis 1999, est considéré comme le principal facteur de croissance du secteur privé grâce à la confiance qu'il inspire aux investisseurs.

Enfin, le dollar australien a recommencé à s'apprécier en 2003 face au dollar US et face aussi à l'euro. Il est passé de 0,56 à 0,73 dollar américain (+30,4 %) entre les mois de décembre 2002 et 2003, niveau qu'il n'avait plus atteint depuis octobre 1997. Face à l'euro, l'évolution a été moins marquée (+11,1 %) passant de 0,54 à 0,60 euro pour un dollar australien.

Après deux années de baisse significative, une reprise de la fréquentation touristique se fait nettement sentir en 2003, essentiellement portée par le segment croisiériste. La Polynésie française a attiré 23 737 touristes supplémentaires, soit une croissance de +12,6 %. Les recettes touristiques sont évaluées à 42 milliards de F.CFP contre 40,3 milliards un an auparavant. Du côté du trafic aérien international, la hausse du nombre de sièges offerts s'est confirmée (+14,1 %,) sous l'impulsion de la compagnie aérienne Air Tahiti Nui et ce, malgré le retrait de la compagnie Corsair.

1. UNE FRÉQUENTATION TOURISTIQUE EN HAUSSE

En dépit d'un climat géopolitique international tendu notamment en raison du déclenchement du conflit armé en Irak au mois de mars et une épidémie de pneumopathie atypique (SRAS) qui a touché l'Asie, les résultats du tourisme en Polynésie française sont en hausse : 212 767 touristes recensés en 2003 contre 189 030 en 2002. La Polynésie a reçu 23 737 voyageurs supplémentaires ou, plus précisément, 24 600 touristes de plus ayant séjourné en hébergement payant (hôtels, pensions, paquebots de croisière...) contre 950 touristes de moins rendant visite à la famille ou à des amis.

Le nombre de touristes est donc en hausse de 12,6 %, essentiellement portée par la relance de la croisière (20 % des touristes qui sont venus en Polynésie française). Cette relance de l'activité croisière est le principal motif de satisfaction car le tourisme traditionnel semble toujours en phase de convalescence au vu des effectifs esti-

Fréquentation touristique internationale en Polynésie

	2003	2002	Variation
<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>
Nombre de touristes	212 767	189 030	+12,6
dont touristes séjournant :			
en hébergement payant	179 843	155 156	+15,9
chez des particuliers	32 924	33 874	-2,8
Durée moyenne de séjour (jours)	13,6	13,7	-0,7
dont :			
en hébergement payant	11,1	10,7	+3,7
chez des particuliers	27,0	27,4	-1,5

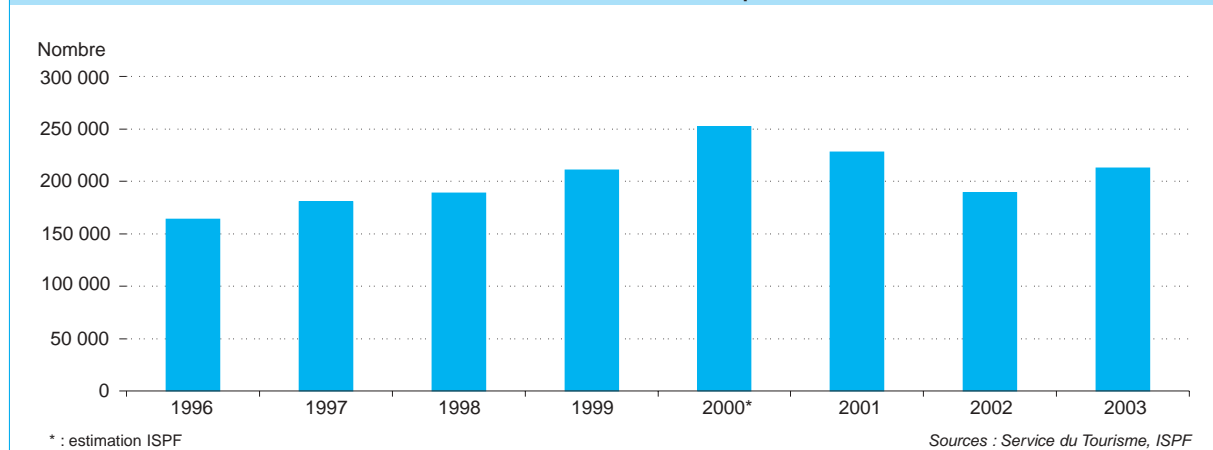
Source : Service du Tourisme

Touristes internationaux par domicile permanent

	2003	2002	Variation
<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>
États-Unis	77 768	64 202	+21,1
France	48 177	46 602	+3,4
Europe (hors France)	31 687	29 263	+8,3
Japon	22 882	23 632	-3,2
Nouvelle-Zélande	6 106	5 282	+15,6
Australie	7 506	5 346	+40,4
Autres pays	18 641	14 703	+26,8

Source : Service du Tourisme

Évolution du nombre de touristes depuis 1996



més à 169 000 en 2003 et 169 800 en 2002. Globalement, le tourisme a rapporté 42 milliards* de F.CFP de recettes (en hausse de 5 % par rapport à 2002) à l'économie polynésienne.

Malgré quelques variations, les visiteurs proviennent toujours essentiellement des États-Unis (36,6 %), de France métropolitaine (22,6 %), d'Italie, d'Angleterre ou d'Allemagne (15 %) et du Japon (10,8 %).

Les Américains étaient près de 78 000 à débarquer à Faa'a, c'est-à-dire 13 500 de plus qu'en 2002, c'est de loin la plus forte augmentation en terme d'effectifs. À l'inverse, l'embellie attendue en provenance des pays asiatiques n'a pas eu lieu. Les Japonais ont même été moins nombreux qu'en 2002 mais les choses s'améliorent depuis le mois de septembre dernier et laissent augurer une année 2004 beaucoup plus dynamique. Il faut espérer que la psychose de la grippe du poulet qui menace l'Asie ne vienne pas perturber ce mouvement à la hausse.

Du côté du CPH (Conseil des Professionnels de l'Hôtellerie), malgré des résultats en augmentation par rapport à 2002 sur les derniers mois de l'année, le coefficient moyen de remplissage de l'ensemble des 14 grands hôtels adhérents recule de 2,5 points entre 2002 et 2003, passant de 64,7 % à 62,2 %.

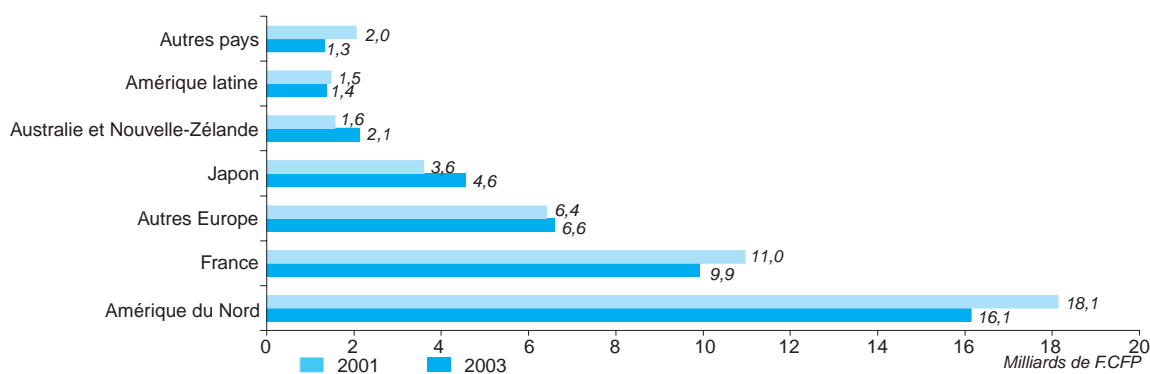
Au départ de l'aéroport international de Tahiti-Faa'a, le trafic a augmenté avec 292 892 passagers contre 279 889 en 2002 (+4,6 %) pour une offre en sièges de 465 540 places (+14,2 %). Le nombre de passagers en transit à l'aéroport est également en hausse de 12,6 %. Toutes compagnies aériennes confondues, ceci correspond à un coefficient de remplissage des avions de 70,8 % sur l'ensemble de l'année.

2. MARCHÉS ÉMETTEURS : LES AMÉRICAINS TOUJOURS LEADERS

Les Américains sont toujours leaders, avec 36,6 % du marché, contre 34 % en 2002 avec un retour en force de la population croisiériste (40,3 % des touristes américains). La compagnie Omni air, notamment, compagnie charter en charge de l'acheminement

* : les recettes touristiques sont évaluées par l'enquête dépenses touristiques réalisée par l'Institut tous les deux ans.

Recettes locales par marché touristique



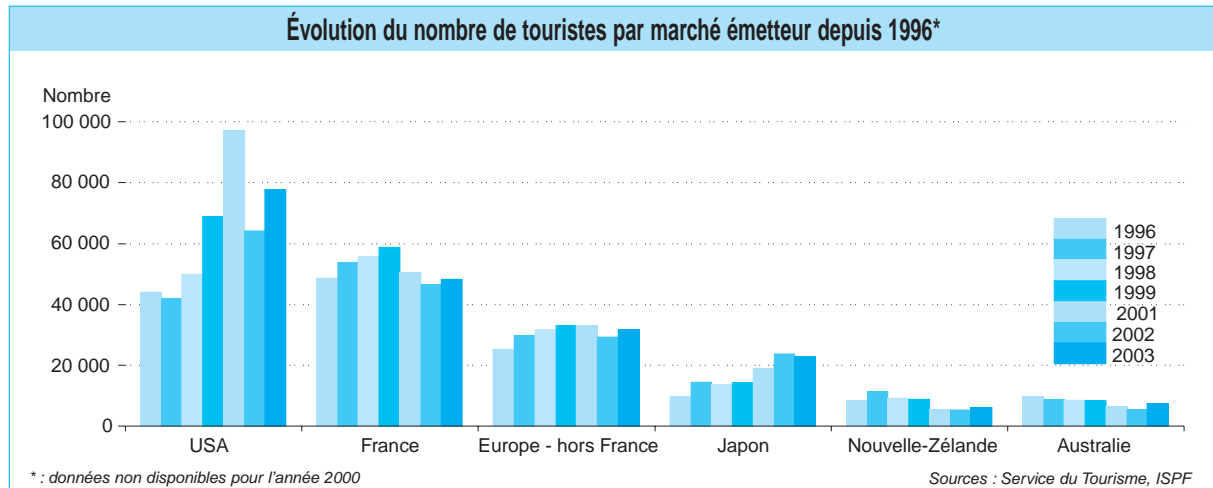
Source : Service du Tourisme

ment de plus de la moitié des croisiéristes du continent nord américain a transporté 14 500 personnes au départ de Tahiti-Faa'a sur l'année 2003. Selon une étude récente de la STPO (South Pacific Tourisme Organisation), le tourisme de croisière est un marché en pleine croissance dans le Pacifique sud avec comme principales destinations : Kiribati, la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et les Vanuatu. Les touristes américains à destination de la Polynésie ont pu ainsi embarquer à bord du M/S Paul Gauguin (160 cabines) ; de l'Aranui III cargo-mixte (34 cabines) ; du Haumana (19 cabines) et du Tu Moana (40 cabines) ; du Windstar (74 cabines) ; du Tahitian princess et du Pacific princess (342 cabines, ex-R3 et R4), le premier sillonne les eaux polynésiennes tout au long de l'année, le second, plus ponctuellement, pendant six croisières. Sur l'ensemble du marché nord-américain, les canadiens ont aussi été attirés par nos îles car ils ont été deux fois plus nombreux à venir en 2003.

Le marché nord-américain a généré une bonne partie des recettes avec 16,14 milliards dépensés localement lors du séjour (-11 % depuis 2001). La baisse importante du nombre de touristes originaires de ce pays depuis 2001 (-19 %) est quelque peu compensée par une légère hausse de la durée moyenne de leur séjour (10,1 jours en 2003 contre 9,6 en 2001, soit +5,2 %) et une augmentation de leurs dépenses moyennes par séjour (199 060 F.CFP contre 181 150 F.CFP en 2001, soit +9,9 %). Cette évolution positive est à la fois structurelle car la baisse des effectifs américains a été plus forte chez les croisiéristes (-27,5 % depuis 2001) qui est un marché moins rémunérateur que celui des touristes terrestres (-11,8 %) et conjoncturelle avec la hausse des dépenses moyennes par séjour affectant l'ensemble des marchés (197 410 F.CFP en 2003, soit +1,7 % depuis 2001).

Le positionnement des Français de métropole est aussi inchangé, ils sont toujours deuxièmes avec 48 177 touristes, soit une hausse de 3,4 %, la première depuis 2000. Ceci, malgré le fait que la compagnie aérienne internationale Corsair ait cessé son activité en Polynésie au 31 mars 2003. Cet arrêt a, depuis, été compensé en terme de sièges offerts par le développement de la liaison Papeete-Paris assurée par Air Tahiti Nui et le maintien d'Air France.

Le marché européen est aussi en augmentation, quel que soit le pays d'origine, leurs touristes (Italiens, Allemands, Anglais, Suisses,...), sont venus plus nombreux. Ils sont 2 427 de plus en 2003 (+8,3 % depuis 2002) avec une hausse significative du marché anglais (7 204 personnes, +33,4 %) et espagnol (2 738 personnes, +17,9 %) et une croissance plus faible des autres marchés dont l'Italie (+4 %).



Les touristes européens (y compris ceux de métropole) ont rapporté 16,5 milliards F.CFP de recettes au territoire (-5,2 % depuis 2001), soit 39,3 % du total, pour une part de marché s'établissant à 37,5 %, contre 36,7 % en 2001. Les Européens ont une durée de séjour plus longue (17,7 jours pour une durée moyenne de 12,8 jours). Les français de métropole (60,3 % des européens) sont ceux qui séjournent le plus longtemps en Polynésie parmi nos touristes (21,2 jours en 2003) et génèrent 23,6 % des recettes en 2003 contre 24,8 % en 2001.

Nos proches voisins du Pacifique sont venus plus nombreux en Polynésie : 6 106 Néo-Zélandais (+15,6 %) et 7 506 Australiens (+40,4 %). Le maintien de la compagnie Air New Zealand et ses efforts tarifaires accompagnés du développement de la compagnie Air Tahiti Nui sur l'axe transpacifique expliquent en grande partie ce résultat.

Le Japon est le seul grand marché émetteur ayant diminué en terme d'effectifs en 2003 (-3,2 %) après trois années de forte croissance. La barre des 20 000 Japonais est cependant dépassée avec 22 882 touristes, soit 10,8 % des touristes. Les problèmes rencontrés par l'économie japonaise et les inquiétudes liées à la guerre en Irak et au SRAS fin 2002 n'ont pas permis de tirer profit du développement de la triangulaire Tokyo-Osaka-Papeete mise en place par Air Tahiti Nui.

En terme de recettes, le Japon représente 10,9 % du total (contre 8,2 % en 2001), soit 4,56 milliards de F.CFP. Comme l'ensemble des marchés émetteurs, la clientèle japonaise a augmenté sa durée de séjour (7,2 jours en 2003 contre 6,3 jours en 2001), ce qui lui a permis d'avoir une dépense moyenne par séjour de 199 340 F.CFP contre 189 490 F.CFP (soit +5,1 %), alors que sa dépense par jour est en légère baisse (27 870 F.CFP en 2003 contre 29 990 F.CFP en 2001).

Signe d'un regain d'activité touristique, la reprise est sensible sur l'ensemble de la zone Pacifique et les voisins directs de la Polynésie montrent des résultats encourageants. L'Australie enregistre 4,8 millions de visiteurs, la Nouvelle-Zélande 2,1 millions et Fidji totalise 430 000 touristes. Ce pays a tenu son pari de revenir sur ses niveaux d'avant le coup d'état perpétré il y a quatre ans. Le retour des Néo-Zélandais (75 000 en 2003) et l'arrivée de nouvelles dessertes à bas prix devraient accélérer cette croissance.

3. UNE ACTIVITÉ HÔTELIÈRE PEU DYNAMIQUE

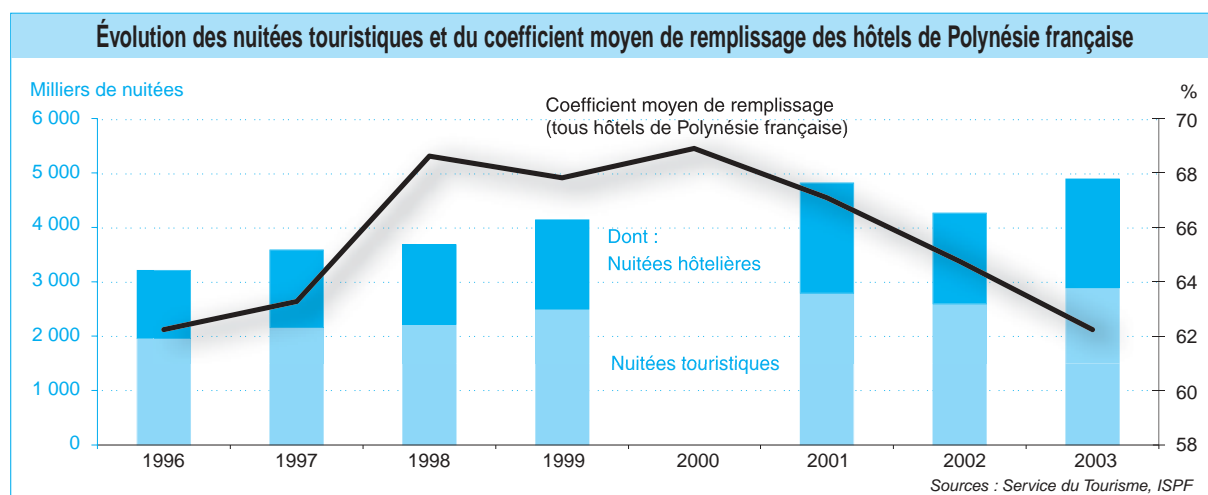
En 2003, un ensemble de 4 518 chambres étaient mises à la vente sur les cinq archipels de la Polynésie française. Deux catégories bien distinctes se partagent le marché.

Tout d'abord, 47 hôtels classés proposent 3 108 chambres (contre 3 195 chambres en 2002), dont 1 053 sur Tahiti (1 255 en 2002), 949 sur Bora-Bora (contre 806 en 2002) et 646 sur Moorea (contre 662 en 2002).

Parallèlement, 268 établissements classés « petite hôtellerie familiale » (contre 267 en 2002) ou logement chez l'habitant disposent de 1 410 chambres (contre 1 355), beaucoup plus dispersées géographiquement. 31 % d'entre elles sont aux Îles Du Vent, 33 % aux Îles Sous-Le-Vent, 22 % aux Tuamotu-Gambier, 9 % aux Marquises et le reste aux Australes (4 %).

Le Conseil Professionnel de l'Hôtellerie, organisme qui représente 48,8 % du marché de l'hôtellerie classée en 2003 et regroupe 14 complexes hôteliers, affiche des résultats en baisse passant de 64,8 % d'occupation en 2002 à 62,2 %. La haute saison (de juin à octobre) n'a pas atteint les objectifs escomptés (69,5 % d'occupation en 2003 contre 73,7 % en 2002) et Bora-Bora fait particulièrement baisser la moyenne (53,5 % d'occupation en 2003 contre 65,7 % en 2002). Au vu des résultats du CPH, les hôtels de l'île de Tahiti semblent avoir bénéficié des nuitées à terre des croisiéristes puisque le taux d'occupation est passé de 61,6 % en 2002 à 70,5 % en 2003.

La connaissance précise des taux de la petite hôtellerie est plus difficile, puisque n'étant pas soumise à la Redevance de Promotion Touristique, elle n'est pas tenue de déclarer le nombre de ses nuitées. Plutôt tournée vers une clientèle locale et/ou européenne, elle a pu se préserver des chocs externes de ces derniers mois.



4. LE TRAFIC AÉRIEN EN MEILLEURE FORME

En 2003, le nombre de passagers¹ ayant emprunté les lignes internationales régulières au départ de Tahiti s'élève à 329 186 (soit +12,4 % depuis 2002) auquel il faut rajouter les passagers des vols charters d'Omni Air, avions qui acheminent les croisiéristes du paquebot Tahitian Princess qui sont plus de 14 500.

Sur les lignes régulières, le fait marquant de cette année est l'arrêt de la desserte polynésienne (28 356 personnes au départ en 2002) par Corsair et Polynesian Air Lines qui laisse le nombre de compagnies régulières à six fin 2003 contre neuf début 2002 (Air Lib était encore en activité le premier trimestre 2002).

Malgré cela, l'offre globale en siège des compagnies aériennes régulières au départ de Tahiti-Faa'a a augmenté de 14,1 % (soit +57 330 places). Toutefois, de fortes disparités sont à souligner.

La compagnie internationale Air Tahiti Nui porte quasiment à elle seule l'augmentation en offrant 86 715 fauteuils supplémentaires (soit une hausse de 60,1 %). Air New Zealand appuie plus légèrement ce mouvement (+18 204 fauteuils, soit +19,3 %). Les autres compagnies ont maintenu leur offre (Air France, Lan chile) voire légèrement augmenté (Air Calin) ou baissé (Hawaiian Airlines)

Air Tahiti Nui assure en 2003 la moitié du trafic au départ de Tahiti (164 649 passagers) contre un peu plus d'un tiers un an auparavant. Cette progression la place ainsi loin devant ses concurrents, Air New Zealand (24,1 % des passagers) et Air France (14,4 %).

La mise en exploitation d'un nouvel Airbus A340-300 en Juillet 2005 devrait contribuer à l'élargissement de son réseau.

1 Les statistiques de l'aviation civile permettent de connaître le nombre de passagers qui fréquentent l'aéroport international de Tahiti-Faa'a. Au regard d'une escale, le terme « passager » désigne toute personne qui embarque ou qui débarque. Aussi, pour éviter toute confusion dans les chiffres, précisons que notre étude ne concerne que les passagers qui embarquent à Tahiti-Faa'a.

La balance commerciale se dégrade de nouveau en 2003. La baisse des exportations locales, liée principalement aux mauvais résultats de la perle, se ressent d'autant plus que le niveau des importations civiles est élevé. Hors importations exceptionnelles de deux avions, 147 milliards de F.CFP de marchandises sont arrivées sur le Territoire. Parallèlement à la chute des recettes perlières, le secteur de la pêche montre des résultats très en deçà de ceux espérés, victime d'une raréfaction de la ressource dans les zones habituelles, le nono est lui aussi en recul, seules la nacre et la vanille ont progressé.

1. UNE BALANCE COMMERCIALE DE PLUS EN PLUS DÉFICITAIRE

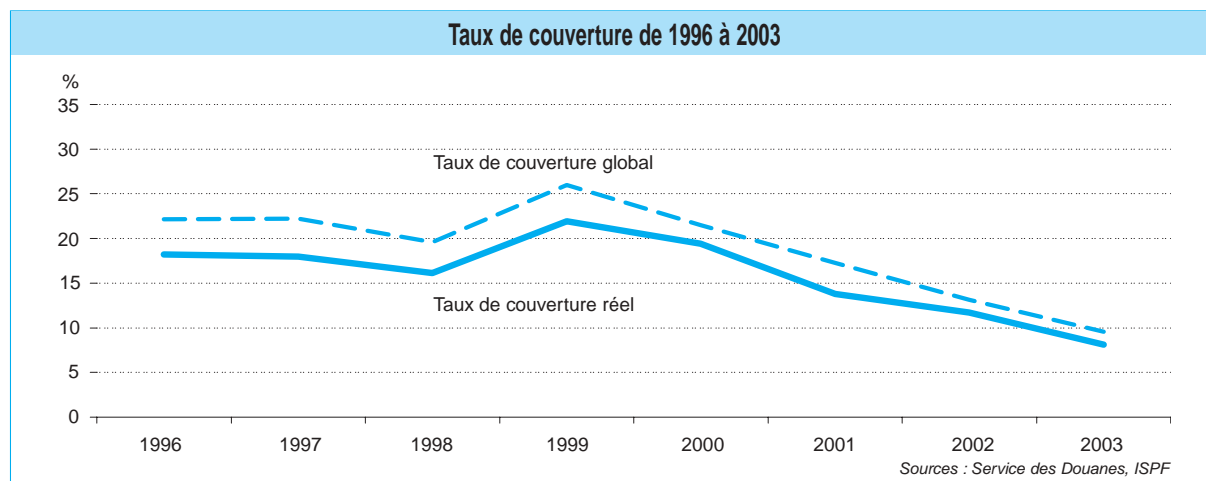
De 141 milliards de F.CFP en 2002, la balance commerciale creuse son déficit de 10 milliards pour atteindre 151,6 milliards de F.CFP. Le taux de couverture réel passe donc sous la barre des 10 %, se fixant alors à 8,1 %, taux le plus bas de ces sept dernières années.

Tandis que les exportations locales se contractent avec des recettes de 13,4 milliards contre 18,7 milliards de F.CFP en 2002, les importations civiles s'affichent à la hausse à 165 milliards de F.CFP. L'arrivée de deux airbus d'Air Tahiti Nui et de plusieurs bateaux (thoniers et bateaux de croisière) a largement contribué à faire monter la facture.

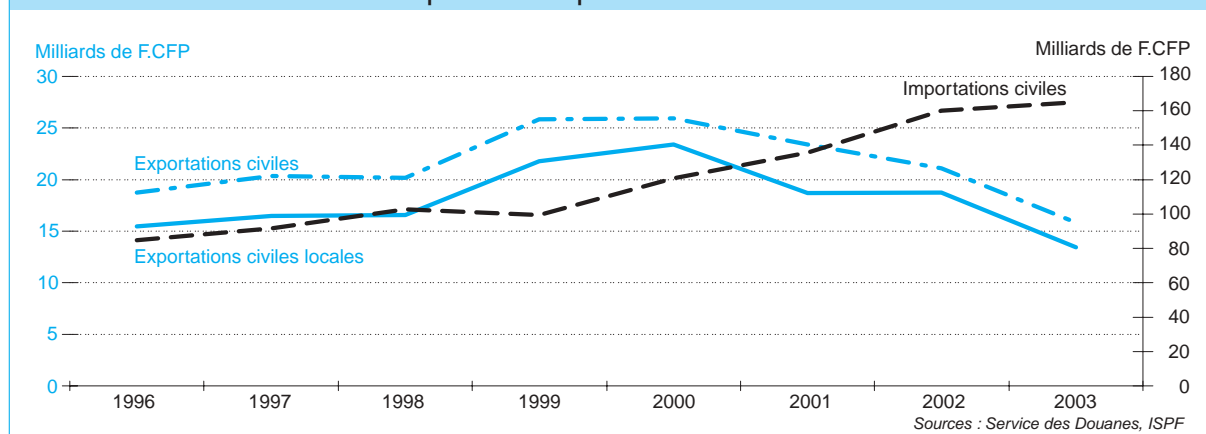
Côté exportations, la conjoncture internationale pèse d'autant plus sur les résultats polynésiens que les marchés clients sont peu nombreux. Trois-quarts des ventes se concentrent sur seulement trois pays : le Japon, Hong-Kong et les États-Unis.

2. LE RYTHME DES IMPORTATIONS NE FAIBLIT PAS

Cette année encore le niveau des importations civiles polynésiennes demeure élevé. Chiffrée à 165 milliards de F.CFP, la facture s'alourdit de 3,1 % par rapport à 2002. Principale origine, les nombreux investissements en biens d'équipement essentiellement réalisés dans le secteur des transports et de la pêche. Dans le transport, ce sont quelques 24 milliards de F.CFP qui sont dépensés : les deux nouveaux airbus



Importations et exportations de 1996 à 2003

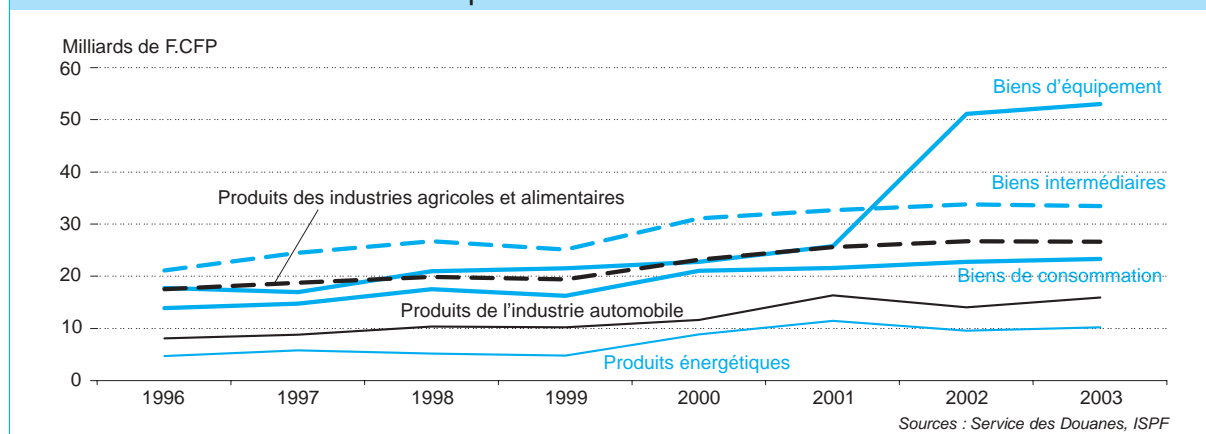


A340-300 d'Air Tahiti Nui, le cargo mixte Aranui III pour la desserte des Marquises et deux nouveaux bateaux de croisière basés aux Îles Sous-Le-Vent. Côté pêche, dix thoniers congélateurs d'origine asiatique sont achetés dans le cadre du programme de développement de la pêche industrielle pour un coût total de 1,3 milliard de F.CFP. Ces investissements constituent à eux seuls près de la moitié de la valeur des importations de biens d'équipement, soit environ 15 % des importations civiles totales.

La France demeure le principal pays fournisseur du Territoire. Avec un poids de 41,7 % dans la facture des importations civiles, elle devance largement l'Australie (11,4 %), les États-Unis (8,9 %) et la Nouvelle-Zélande (6,6 %).

Les biens d'équipement constituent la plus grande part des importations (près du tiers du montant total, soit 53 milliards de F.CFP). Suivent ensuite les biens intermédiaires (20,3 %), les produits des industries agricoles et alimentaires (16,1 %), les biens de consommation (14,1 %), les produits de l'industrie automobile (9,7 %), les biens énergétiques (6,2 %) et les produits agricoles, sylvicoles et piscicoles (1,5 %). Les importations de biens intermédiaires qui donnent la mesure de l'activité industrielle, sont restées stables par rapport à 2002 (33,4 milliards de F.CFP contre 33,7 milliards en 2002). Le volume des importations de ciment est resté pratiquement

Importations civiles de 1996 à 2003



Commerce extérieur

équivalent à 2002 et celui du bitume a doublé du fait des nombreux travaux de réfection des routes et de la construction des aéroports. Les autres matériaux tels que le fer, l'aluminium, le bois ou le verre ont tous progressé en volume.

Le montant consacré aux produits des industries agricoles et alimentaires reste équivalent à l'an passé, soit 26,6 milliards de F.CFP. Si la baisse du dollar a eu des effets positifs sur les marchandises en provenance des États-Unis, l'augmentation des importations de produits laitiers français et de viande néo-zélandaise a contrebalancé le gain.

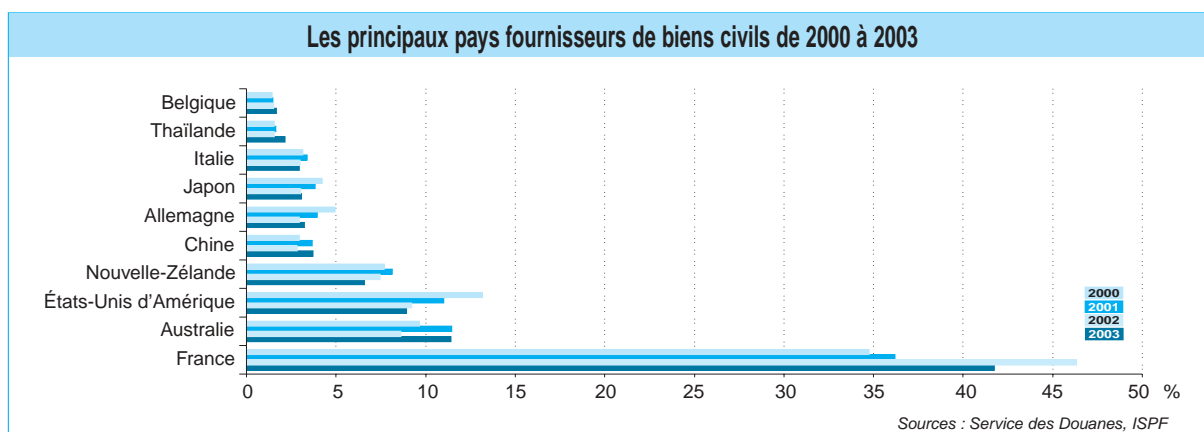
Les importations de biens de consommation ont elles aussi progressé. La facture s'élève à un peu plus de 23 milliards de F.CFP. Parmi ces biens de consommation, les produits pharmaceutiques, provenant principalement de France, occupent la plus grande part des dépenses (4,9 milliards de F.CFP). Viennent ensuite l'habillement (2,9 milliards de F.CFP), et les produits de l'édition (2,6 milliards de F.CFP).

Après une baisse en 2002, les importations de produits de l'automobile grimpent de 13,2 % pour un volume en hausse de 18,5 %, confirmant ainsi la bonne santé du secteur. Les concessionnaires ont pu bénéficier d'une reprise de la consommation mettant ainsi près de 8 000 nouveaux véhicules en circulation (soit 11 % de plus par rapport à 2002). Ce chiffre est d'autant plus exceptionnel qu'il avoisine le record établi en 2001. Cette année là, les consommateurs avaient anticipé les taxes de janvier 2002 et avaient donc acheté davantage (8 034 nouvelles immatriculations).

Parallèlement, 10 milliards de F.CFP ont été dépensés en produits énergétiques, soit +7 % par rapport à 2002. Cet accroissement résulte d'une hausse de la consommation en produits pétroliers raffinés de l'ordre de 7 % mais également de la montée des cours de référence de ces produits, et ce, malgré le recul du dollar américain.

Les importations de produits agricoles, sylvicoles et piscicoles, progressent de 12 % en valeur. La hausse du prix du thon sur le marché local a provoqué chez certains consommateurs un transfert partiel de consommation vers les poissons et crustacés importés. Ainsi, le volume des produits de la pêche et de l'aquaculture provenant de l'étranger (principalement de Nouvelle-Zélande) progresse de 16 %. Le dollar néo-zélandais étant en hausse (+4,6 % en moyenne sur l'année), le coût de ces importations croît de 26 % par rapport à 2003.

Concernant les fruits et légumes, la facture s'élève à 1,6 milliard de F.CFP. Les pommes et les poires sont les fruits les plus achetés (31 % des importations), quant



aux légumes, ce sont les oignons, les pommes de terre et les légumes à cosse qui priment (52 % des importations). Les principaux fournisseurs de ces produits sont l'Australie (33 %), les États-Unis (30 %) et la Nouvelle-Zélande (28 %).

3. CHUTE DES EXPORTATIONS LOCALES

Liée à une conjoncture mondiale peu favorable, la valeur des exportations locales a chuté de 28,2 % et atteint 13,4 milliards de F.CFP. L'envolée de l'euro face au dollar a pénalisé des produits polynésiens déjà en situation difficile face à la concurrence internationale. L'étroitesse du marché à l'exportation est aussi un handicap, le Japon, Hong-Kong et les États-Unis achetant toujours les trois-quarts des marchandises exportées.

La chute des exportations est essentiellement liée aux difficultés de la perle. En effet, participant à hauteur de 77 % dans les ventes de produits polynésiens, ses mauvaises performances tirent à la baisse la valeur de l'ensemble des exportations. Les résultats de la pêche sont aussi très en deçà de ceux espérés et le nono montre des signes de faiblesse. Sur l'ensemble des exportations locales, seules la nacre et la vanille affichent des résultats encourageants.

une année difficile pour la perle...

Force est de constater que 2003 est une année morose pour la perliculture. Aux difficultés internes de ce secteur (surproduction, baisse de qualité) s'ajoutent les éléments négatifs de la conjoncture internationale : le SRAS (Syndrome Respiratoire Aigu Sévère) particulièrement virulent en Asie, la baisse du dollar et du yen, la concurrence croissante des perles de Chine, d'Indonésie et du Japon. Les ventes aux enchères de février et de juin ont été très décevantes. De nombreux lots sont restés invendus et le prix moyen au gramme a frôlé dangereusement la barre des 1 000 F.CFP. Au mois d'août, la situation est des plus critiques. Le prix moyen mensuel avoisine les 800 F.CFP le gramme. Heureusement, la fin d'année a vu poindre une légère reprise, à peine suffisante pourtant pour freiner la catastrophe. Au final, les recettes engendrées par les produits perliers reculent de 31 %. Le nombre de perles brutes exportées à l'étranger passe de 6,9 millions à 6,6 millions. Avec un chiffre d'affaires de 10 milliards de F.CFP, le prix moyen annuel de la perle de culture brute, toutes qualités et formes confondues, atteint 1 012 F.CFP le gramme, prix le plus bas jamais atteint. Heureusement, le poids moyen de la perle freine sa dégringolade et se stabilise à 1,51 gramme contre 1,60 gramme en 2002.

Parallèlement, la participation des perles travaillées, produits à forte valeur ajoutée, aux exportations de produits perliers, devient de plus en plus marginale (1,5 % contre 3 % en 2002).

De son côté, le service de la perliculture poursuit le renforcement des contrôles qualité et le recensement des fermes perlières. Les premières cartes professionnelles de producteur d'huîtres perlières et/ou de perles de culture de Tahiti ont été délivrées en décembre 2003 et 774 demandes ont déjà été déposées durant l'année. Ces cartes contribueront à réguler la production et à professionnaliser la filière.

exportation de poisson en eaux troubles...

Victime des effets résiduels d'El Niño, le poisson se fait rare dans les zones habituelles de campagne de pêche. Conséquence, le secteur accuse une baisse des

Commerce extérieur

exportations de 42,3 % en valeur et de 37,1 % en volume : 1 210 tonnes de poissons, toutes catégories confondues, ont été vendues à l'étranger pour un montant de 656 millions de F.CFP. L'absence de germon et de thon obèse, particulièrement sensibles au réchauffement des eaux, ont fait chuter de moitié les exportations de thon. A contrario, listaos, poissons de lagon et autres espèces exportées sous forme congelée ont triplé leurs résultats.

Les États-Unis restent le principal destinataire de cette ressource mais la faible valeur du dollar amène les exportateurs à se tourner vers le marché européen. Avec une part de 4,9 % dans les exportations locales, le poisson cède pour la première fois la place au nono (7 %) et se classe donc en troisième position.

et pourtant le nono recule...

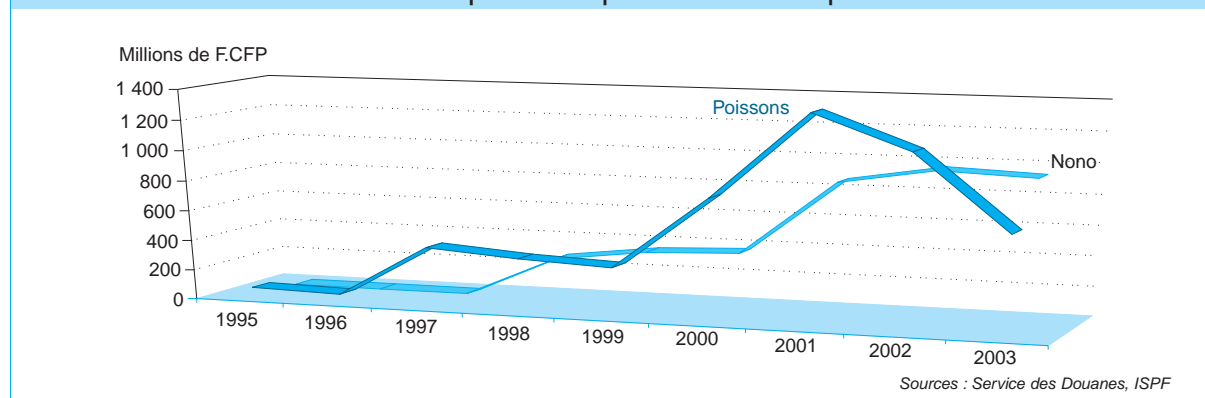
En dépit de ce bon classement, le nono semble s'essouffler pour la première fois depuis cinq ans. Pour des exportations totales en hausse de 571 tonnes en volume (3 579 tonnes en 2002), les recettes diminuent de 2,6 % (960 millions de F.CFP en 2002). Plus en détail, le jus de nono perd 5,3 % de sa valeur malgré un tonnage en progression de 23 % (227 millions de F.CFP pour un tonnage de 478 tonnes en 2002). Le prix moyen au kilogramme continue donc de descendre et atteint 366 F.CFP/kg. Évolution identique pour la purée de nono dont 3 562 tonnes ont quitté la Polynésie française pour un montant approchant les 720 millions de F.CFP. La valeur moyenne au kilogramme s'établit ainsi à 202 F.CFP/kg et fait face à sa première baisse depuis cinq ans (-1,5 %).

La clientèle privilégiée du nono reste les États-Unis, pour un montant de 860 millions de F.CFP. Cette prédominance est liée aux exportations de la société Morinda qui achète principalement de la purée de nono pour ses filiales américaines. Les autres pays importateurs, mais pour des volumes moindres, sont le Japon qui importe essentiellement du jus de nono (38 millions de F.CFP) et la Corée du Sud qui a plus que doublé son tonnage en jus (58 tonnes).

vanille en pleine expansion...

La vanille continue sa spectaculaire progression. Elle enregistre 351 millions de F.CFP de recettes, soit une hausse de 35,8 % par rapport à 2002. Les quantités exportées progressent de 12,3 %. Le prix moyen annuel au kilo atteint le chiffre record de 28 596 F.CFP avec des pics situés au-delà des 33 000 F.CFP en fin d'année. Les destinataires les plus friands de cet « or noir » polynésien ne sont plus les

Évolution des exportations de poissons et de nono depuis 1995



français mais les américains. Ils ont importé 4,5 tonnes de vanille pour près de 132,4 millions de F.CFP, soit deux fois plus qu'en 2002.

Grâce au développement des subventions et à la création de l'EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial), la filière bénéficie désormais d'un soutien territorial et d'un encadrement encore plus efficace.

monoï et coprah en repli...

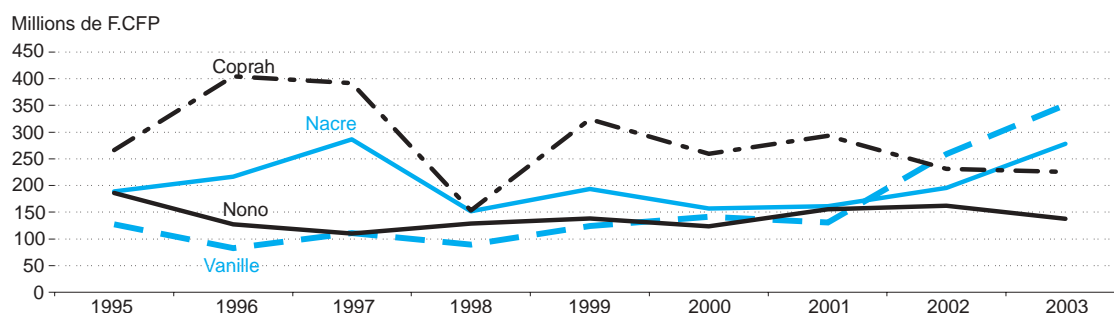
201 tonnes de monoï, tous conditionnements confondus, ont été acheminées vers l'étranger pour un montant de 137 millions de F.CFP contre 162 millions en 2002, soit un recul de près de 15 %. La France, principal client, a fortement contribué à cette baisse puisqu'elle a diminué ses achats de 20 % par rapport à 2002. Le monoï conditionné, dont le prix moyen est resté stable, s'est mieux vendu cette année (+10 %). À l'inverse, le monoï en vrac et les antisolaires ont vu leur chiffre d'affaires diminuer respectivement de 20 % et 52 %. Le monoï en vrac reste néanmoins le produit le plus prisé puisqu'il s'approprie un peu plus des trois-quarts des recettes engendrées par les exportations de monoï.

Le coprah a rapporté 225 millions de F.CFP contre 232 millions en 2002. Cette perte est due à une contraction des volumes de 3,5 %. La Nouvelle-Zélande a en effet considérablement réduit ses achats (-74 %), ce qui correspond à une perte de 5,2 millions de F.CFP. Cette diminution a été quelque peu compensée par la progression des ventes vers le principal acquéreur d'huile de coprah polynésienne, la Belgique (+2 %). Cette dernière utilise ce produit dans ses préparations alimentaires et notamment dans la fabrication des chocolats. Le prix moyen est resté stable par rapport à 2002 soit 45 F.CFP le kilo.

des nacres de plus en plus exportées...

Face aux difficultés de la perle, les producteurs d'huîtres perlières cherchent à minimiser leur coût de revient en rentabilisant leur matière première et exportent davantage de coquilles de nacres (*pinctada margaritifera*). Les quantités vendues s'en trouvent doublées, mais les recettes engendrées (278 millions de F.CFP) progressent moins vite (+42 %). Le prix moyen au kilo perd donc 11 F.CFP et la nacre se vend désormais à 143 F.CFP le kilo. Pourtant, cette hausse du chiffre d'affaires permet aux coquilles de nacre de devancer pour la première fois le coprah (225 millions de F.CFP). Les principaux marchés destinataires sont Hong-Kong (77 millions de F.CFP) et la Chine (68 millions de F.CFP).

Évolution des exportations des autres produits locaux (100 à 400 millions de F.CFP de CA à l'export) depuis 1995



Sources : Service des Douanes, ISPF

Perliculture

En 2003, le petit monde de la perle noire de Tahiti est toujours en difficulté avec des recettes à l'exportation en chute libre, conséquence d'une nouvelle baisse des cours de la perle de culture brute. Cette dépréciation s'est trouvée renforcée par l'évolution continue du dollar à la baisse. En particulier, les exploitants de fermes perlières, en particulier, ont subi le contrecoup de ce contexte dépressif avec, pour certains, l'arrêt de l'activité faute de trésorerie suffisante. Aussi la structuration de ce secteur clé entamée depuis 2001 est-elle plus que jamais nécessaire. En 2003, l'accent a été mis sur les structures de production aussi bien en terme de professionnalisation des acteurs que d'aide au développement de produits à plus forte valeur ajoutée.

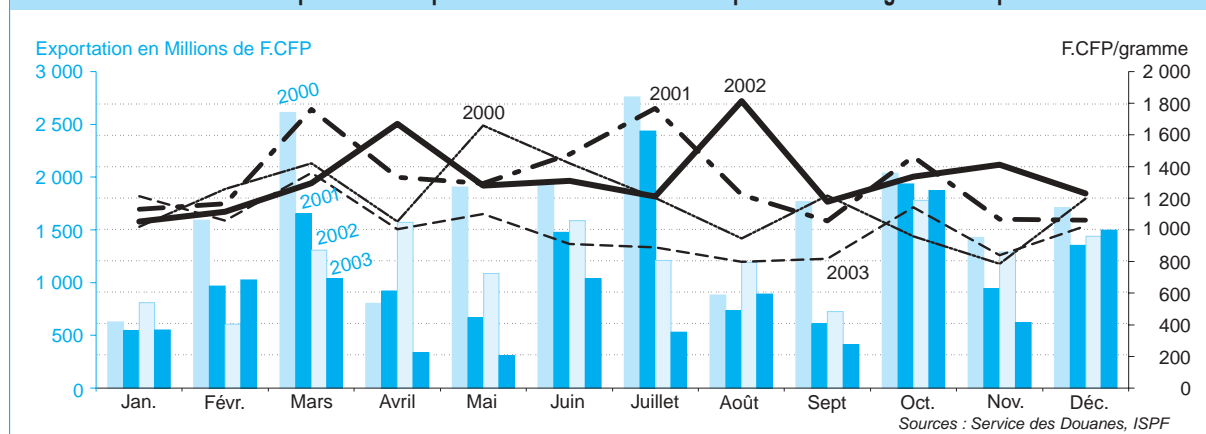
1. 2003 : NOUVELLE BAISSÉ DES RECETTES À L'EXPORTATION

Le secteur de la perliculture a particulièrement broyé du noir en 2003. Après une pause en 2002, les résultats à l'exportation de la perle de Tahiti repartent à la baisse. Les recettes globales générées par le joyau de nos atolls perdent près d'un tiers de leur valeur. Elles ne rapportent plus que 10,1 milliards en 2003 alors qu'elles rapportaient 14,6 milliards l'année précédente, soit 4,5 milliards de moins. Plusieurs éléments à la fois externes et internes expliquent ces piètres résultats.

Sur le plan externe, les négociants internationaux auraient puisé dans leurs stocks aidés en cela par une conjoncture défavorable. De plus, le dollar américain, comme le dollar hongkongais, a perdu près de 17 % en moyenne sur l'année 2003 et le yen a reculé de 10 % face au franc pacifique pénalisant d'autant les acheteurs négociant dans ces devises.

Sur le plan interne, si le nombre de perles brutes exportées évolue peu (-240 000, pour un total de 6,6 millions), le tonnage baisse plus rapidement (-9,3 %) et passe sous la barre des 10 tonnes. Ainsi, en moyenne, les perles exportées ne pèsent plus que 1,5 gramme contre 1,6 en 2002 et 1,9 en 2001. Le diamètre des perles a donc continué à diminuer, élément important qui est, semble-t-il, à rapprocher de la diminution de la demande des marchés asiatiques.

Évolution des exportations de perles de culture brutes et leur prix unitaire au gramme depuis 2000



La baisse du prix moyen au gramme est sans précédent. Toutes qualités et tailles confondues, il s'écroule et passe de 1 326 F.CFP en 2002 à 1 012 F.CFP en 2003. Depuis 1997, le prix au gramme de la perle a ainsi été divisé par trois ce qui a pour effet immédiat de placer de nombreux exploitants dans une mauvaise posture, obligeant certains à aller jusqu'à la fermeture de leur unité de production.

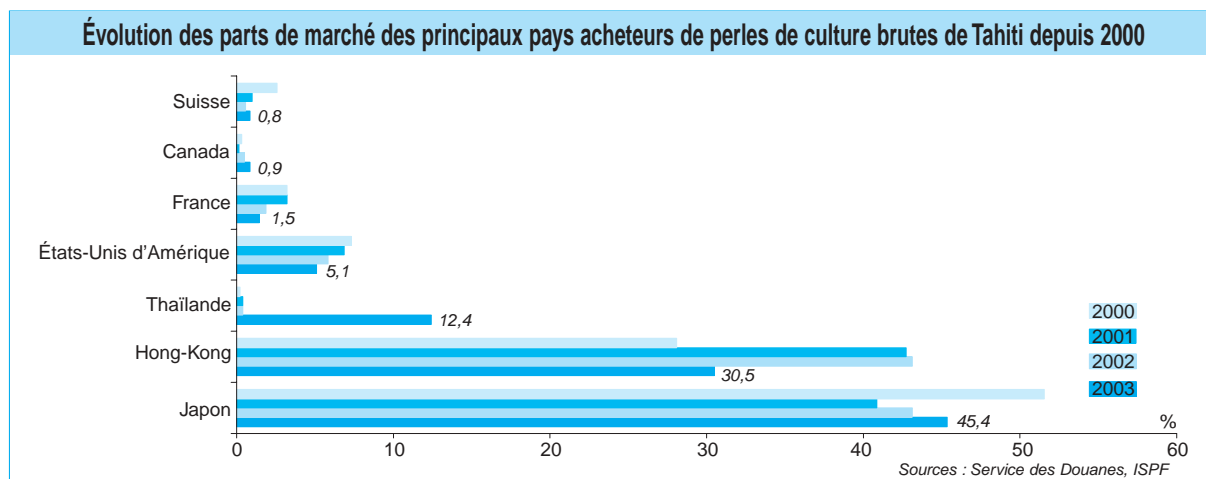
Parallèlement, les perles travaillées ne rapportent que 30 millions de F.CFP contre 138 un an avant pour un total de 8 940 perles vendues à l'étranger. De même, les ouvrages en perles de culture perdent 30 % de recettes. Les 38 000 perles ouvragées totalisent un chiffre d'affaires de 119 millions de F.CFP.

Du côté de la matière première nécessaire à la greffe de perles, l'évolution à la hausse des importations 2003 de nuclei semble en contradiction avec une politique privilégiant la qualité du produit plus que la quantité. Alors qu'en 2002, les importations de nuclei avaient marqué le pas (20 tonnes de nuclei), ce qui laissait prévoir un volume de production en 2004-2005 autorisant une meilleure qualité de la perle, en 2003, 25 tonnes de nuclei sont arrivées sur le territoire. Sur ce total, 11,7 tonnes viennent de Chine contre seulement 4,8 tonnes un an plus tôt, à des coûts d'accès inférieurs mais dont la qualité ouvre de nouveaux débats et est à l'étude au Service de la Perliculture. Les autres nuclei arrivent du Japon.

Dans ce contexte plutôt difficile, les perliculteurs essaient de tirer avantage de toute leur matière première en vendant de plus en plus de coquilles d'huîtres perlières *pinctada margaritifera*. Mais là aussi, les quantités vendues augmentent plus vite que les recettes dégagées. En 2003, près de 2 000 tonnes de nacres ont été exportées contre 850 en 1999, pour un chiffre d'affaires de 278 millions de F.CFP (contre 194 cinq ans plus tôt). Le prix au kilo passe donc de 226 à 143 F.CFP. La Chine, Hong-Kong, la Corée du Sud et les Philippines achètent près de 90 % de ces exportations.

2. PEU D'ÉVOLUTION SUR LES MARCHÉS DESTINATAIRES

Sept pays se partagent 97 % des exportations de perles de culture brutes de Tahiti. Les deux principaux acheteurs restent Hong-Kong et le Japon. Le Japon acquiert 45,4 % des perles polynésiennes en valeur contre 30,5 % pour Hong-Kong. Chiffre d'affaires respectifs : 4,6 et 3,1, milliards de F.CFP.



Perliculture

Un nouveau pays émerge cette année en troisième position, la Thaïlande. Il ne s'agit pourtant pas d'un nouveau marché en développement mais d'une simple délocalisation d'un acheteur traditionnel des perles de culture de Tahiti qui possède également des bureaux au Japon et à Hong-Kong. Il pèse un peu plus de 12 % de parts de marché ce qui représente 1,3 milliard de F.CFP.

Les États-Unis passent donc en quatrième position parmi les pays destinataires des perles de culture de Tahiti. Ils achètent de moins en moins en direct de Tahiti avec une facture de 515 millions de F.CFP contre 852 en 2002. En 1997, ils investissaient pour un peu plus de 2,5 milliards dans le joyau de nos lagons au départ de Polynésie française.

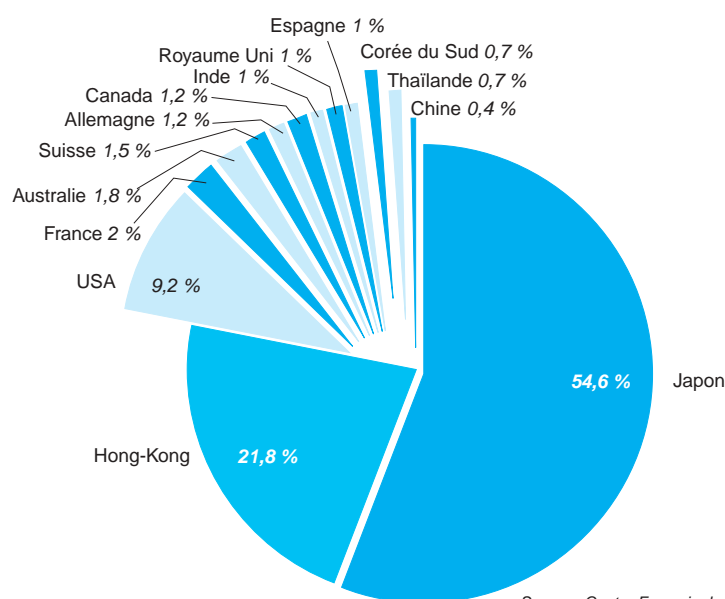
La France a elle aussi diminué ses achats en revenant sur ses niveaux de 1997 avec des achats à hauteur de 148 millions de F.CFP contre 274 en 2002 ou encore 460 en 2001.

En queue de peloton, le Canada devance très légèrement la Suisse. Ils ont acheté pour environ 86 millions de F.CFP de perles chacun.

Comme en 2002, la diminution des chiffres d'affaires réalisés avec les États-Unis ou l'Europe ne signifie pas que ces derniers ne sont plus friands des perles de culture de Tahiti. Les grands carrefours du négoce mondial tels que le Japon et Hong-Kong approvisionnent également ces pays avec une offre plus ciblée et plus précise répondant mieux à leur demande.

Selon les chiffres 2002 du Centre Français du Commerce Extérieur publiés dans la lettre bimestrielle du GIE Perles de Tahiti n° 57, le négoce international de perles de culture brutes génère un chiffre d'affaires de 382 millions de dollar US. La Polynésie française est placée en première position, au niveau mondial, avec une perle sur quatre en provenance des lagons polynésiens. Le premier acheteur de perles nues

Demande mondiale de perles de culture brute par pays acheteur en 2002



Source : Centre Français du Commerce Extérieur (CFCE)

au monde est toujours le Japon. Plus de la moitié des perles nues transite par les négociants japonais en 2002. Hong-Kong arrive second et les États-Unis troisième.

Les perles travaillées rapportent 656 millions de dollars US. On entend par perles travaillées, les perles triées et enfilées, regroupées par forme et qualité pour former des lots homogènes.

Côté vendeur, on retrouve logiquement le Japon (30 %), l'Australie (22 %) et Hong-Kong (14 %). Du côté des acheteurs, les États-Unis sont les plus gourmands (242 millions de chiffre d'affaires soit 37 % du marché), Hong-Kong achète pour 151 millions (et vend pour 93 millions de dollars US) et enfin l'Allemagne acquiert pour 38 millions de dollars US (6 %).

Le marché des ouvrages en perles de culture est complètement différent. Il représente 61 millions de dollars US en 2002. Hong-Kong est le premier vendeur et transforme sur place en produits finis, suivi de la Chine et du Japon. Les principaux acheteurs sont de loin les États-Unis (27,3 %), suivis de la Suisse (9,3 %) et de la Corée du Sud (8,9 %).

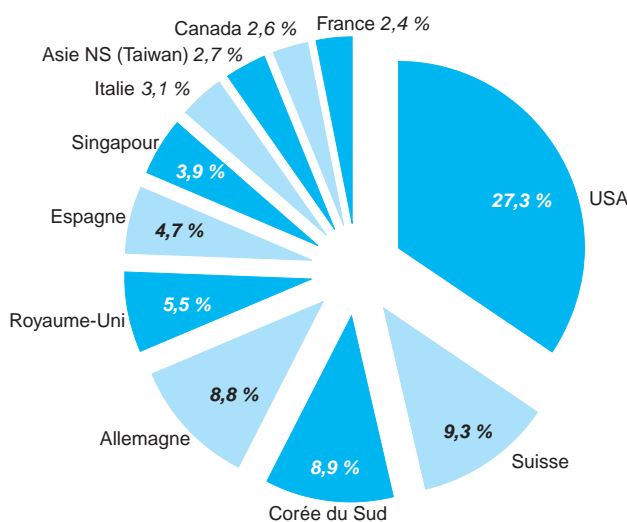
3. MISE EN PLACE DE NOUVELLES RÈGLES

Entamée en 2001, le processus de structuration de l'activité perlicole se poursuit. Tous les aspects de la filière sont étudiés et conduisent à la mise en œuvre de nombreuses actions notamment pour la rationalisation des structures de production, l'amélioration de la commercialisation et la préservation de la ressource, ceci de manière à retrouver une perle de culture de Tahiti de qualité.

qualité des perles de Tahiti toujours plus contrôlée ...

Les perles sont évaluées suivant l'état de leur surface et du lustre, et l'épaisseur de la nacre est désormais un critère de classification incontournable afin d'écartier les

Demande mondiale d'ouvrages en perles de culture par pays acheteur en 2002



Source : Centre Français du Commerce Extérieur (CFCE)

Perliculture

produits immatures. Depuis juillet 2002, cette épaisseur de nacre doit être supérieure ou égale à 0,8 mm. Le contrôle est assuré par le Service de la Perliculture grâce à des appareils à rayons X.

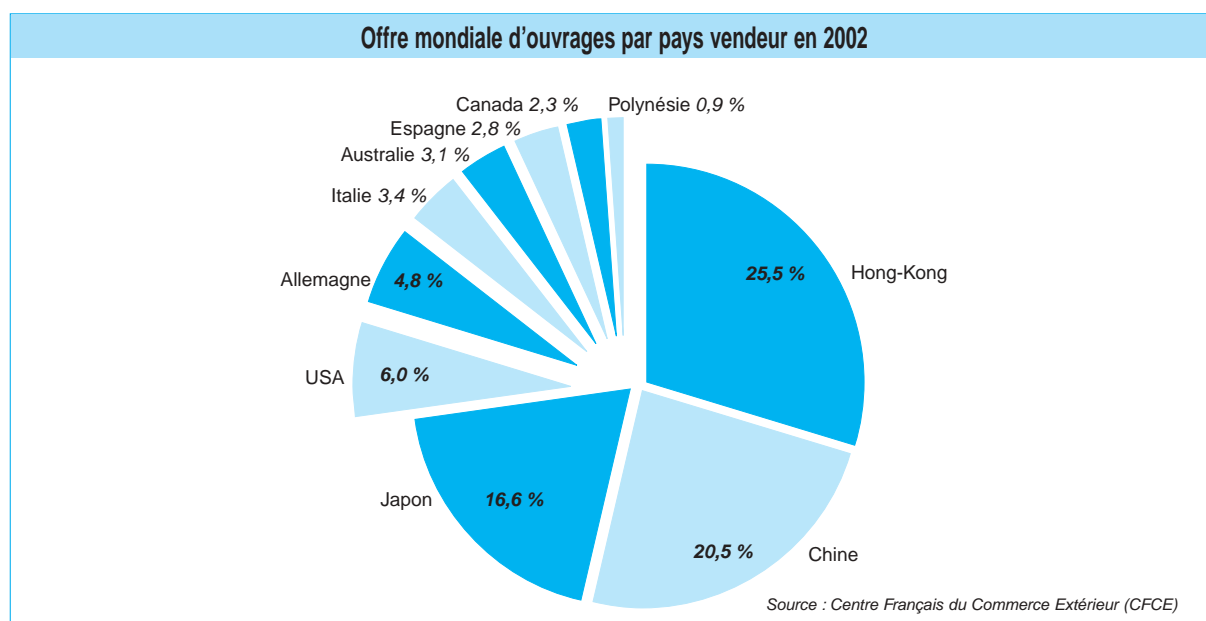
Les perles ne possédant pas cette couche nacrière minimale et ne remplissant pas les conditions pour être classées dans l'une des catégories (A, B, C ou D) sont considérées comme des rebuts, donc interdites non seulement à l'exportation, mais aussi à la vente locale.

Parallèlement à cette classification, le travail se poursuit aussi en amont pour l'amélioration de la ressource dans le cadre de la recherche et du développement dont les thèmes d'étude en 2003 portaient notamment sur : l'éradication des anémones, la recherche sur le rejet de la greffe, la qualité des nuclei, le suivi du réseau de veille sanitaire ou encore la mise en place d'une étude d'impact de cette activité sur les atolls.

professionnalisation des producteurs ...

Au cours de l'année 2003, le Service de la Perliculture a terminé le recensement de la totalité des fermes perlières de Polynésie, initié en novembre 2001. Au total, 1 138 concessions ont été recensées.

Une carte professionnelle de producteur d'huîtres perlières et/ou de producteur de perles de culture de Tahiti vient contribuer à réguler la production et à professionnaliser la filière comme cela a été fait pour le négoce. L'obtention de cette carte est assortie de formations professionnelles complémentaires tant au niveau de la production que de la gestion d'une ferme. Un équipement minimum est exigé attestant que le producteur accepte d'optimiser sa production. Cette nouvelle disposition permet la mise en place d'un cahier des charges relatif à la concession maritime qui vise à la protection des lagons (comme par exemple le nombre maximum d'huîtres admises en culture) .



Ce nouveau pas vers un encadrement complet de la profession de producteur de nacres et/ou de perles de culture de Tahiti a pris effet dès sa parution au JOPF, le 11 avril 2002. Les professionnels concernés ont un délai de 18 mois pour s'y conformer. Cette activité sera donc soumise à autorisation à compter du 1^{er} janvier 2004.

À la fin de l'année 2003, d'après les chiffres du service de la Perliculture, 774 dossiers de demande de cartes sont enregistrés dont 173 concernent la production d'huîtres perlières et 186 la production de perles de Tahiti. Les demandes cumulant les deux activités représentent donc un peu plus de 53 % du total.

Parallèlement, un projet de réglementation de la profession des greffeurs est à l'étude.

du côté de la commercialisation ...

Côté commercialisation, les négociants sont désormais accrédités (accréditation rendue obligatoire en janvier 1999) et se voient délivrer une carte professionnelle après vérification de leurs compétences assorties de garanties bancaires protégeant les transactions. En 2003, 41 négociants en perles de culture de Tahiti ont été répertoriés. Durant toute l'année, divers projets pour la création d'une ou plusieurs centrales d'achat ont été envisagés. Ces centrales auraient pour rôle de faciliter l'écoulement de la production des petits et moyens producteurs et de maintenir les prix face aux acheteurs. De nombreuses disparités existant tant au niveau des producteurs que des négociants, aucun projet n'a abouti. Ce dossier est donc, pour l'instant, mis en veille.

aider au développement de produits à valeur ajoutée ...

Depuis quelques années déjà, une autre piste de développement est mise en avant : faire de la Polynésie française une des plates-formes du négoce mondial des ouvrages en perles de culture de Tahiti. Non seulement cela créerait des emplois mais la valeur ajoutée serait désormais fabriquée sur le territoire. Le bas de gamme ayant beaucoup de mal à être valorisé quand il est vendu en lots de perles nues, il pourrait avoir une bien meilleure valeur ajoutée une fois transformé.

Le projet a été concrétisé par la délibération n°2004-29 de l'assemblée de Polynésie française en date du 12 février 2004 relative au régime des entreprises franches dans le secteur de la perliculture polynésienne. Ces sociétés dites franches doivent exporter des ouvrages en perles de culture de Tahiti. Elles doivent disposer d'un entrepôt industriel placé en zone sous douane. Les machines et outils comme les métaux nécessaires à la confection de ces ouvrages sont exonérés de droits et taxes.

Les ouvrages exportés en suite d'entrepôt industriel bénéficient de l'exonération du droit spécifique sur les perles exportées (DSPE, de 200 F.CFP le gramme). D'importantes garanties bancaires sont évidemment exigées. Selon les professionnels, il serait ainsi possible de transformer sur place un million de perles nues, notamment des perles cerclées qui ont beaucoup de mal à se vendre au dessus de 500 F.CFP le gramme. Plusieurs projets sont actuellement à l'étude.

Le monde de la pêche a du faire face à une année difficile en 2003. Le quart Sud-Ouest du Pacifique a pâti d'un manque de ressource évident tout au long de l'année qui s'explique par divers phénomènes d'origine climatique. Il en résulte une baisse de la production polynésienne tant pour la pêche côtière que la pêche hauturière. Cependant, ce secteur au potentiel de développement important maintient son effort pour se doter d'une flottille active capable d'atteindre les objectifs qui lui ont été fixés.

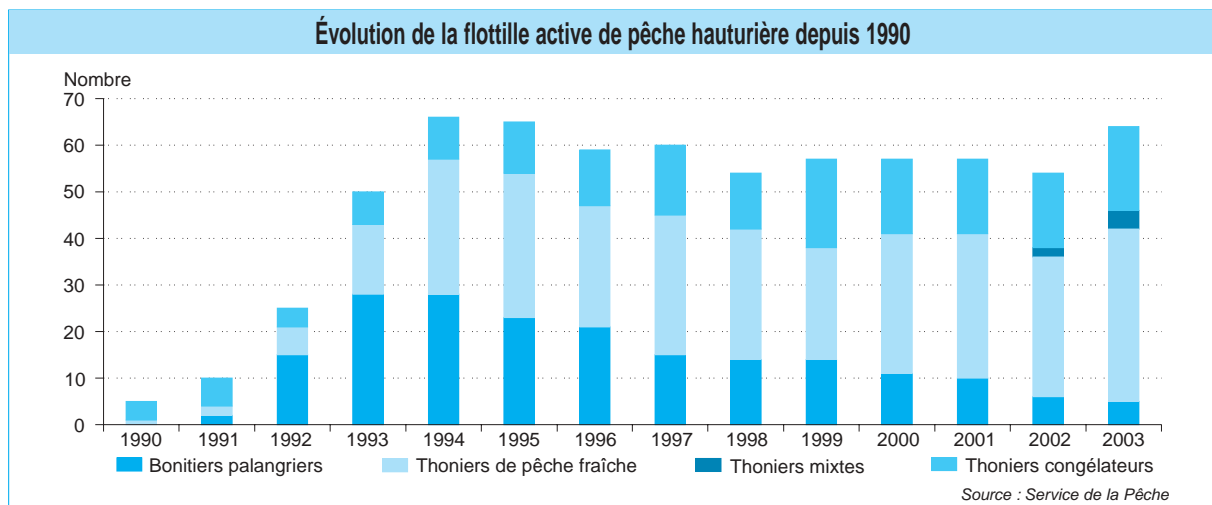
1. EXPANSION CONTINUE DE LA FLOTTILLE PALANGRIÈRE

En 2003, la flottille active destinée à la pêche hauturière, dite semi industrielle, continue à s'étoffer avec dix bateaux supplémentaires par rapport à 2002. Elle compte désormais un total de 64 unités actives avec la répartition suivante : 5 bonitiers palangriers (-1), 37 thoniers de pêche fraîche (+7), 4 thoniers mixtes (+2) et 18 thoniers congélateurs (+2).

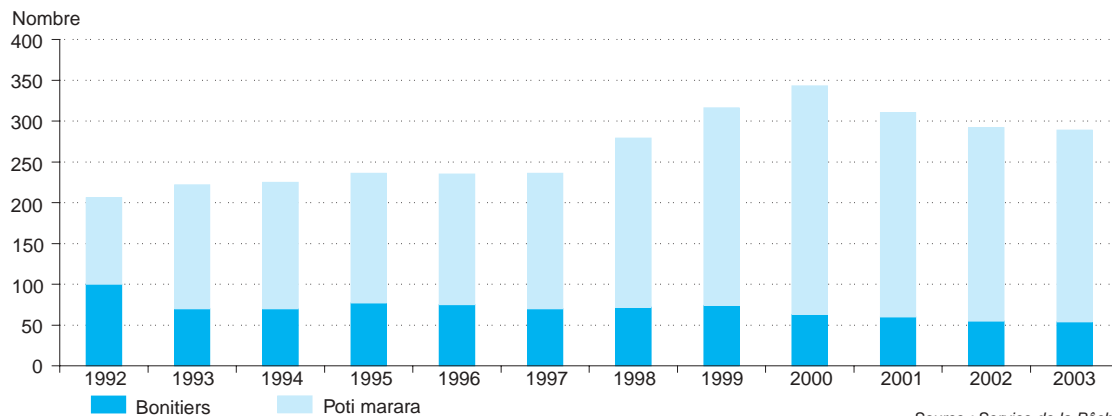
Au cours de l'année, dix thoniers congélateurs neufs sont arrivés de Chine et de Corée du sud commandés par la SEML Tahiti Nui Rava'ai. Parallèlement, les chantiers navals de Tahiti et de Raiatea ont construit dans leurs ateliers huit thoniers de pêche fraîche et deux thoniers mixtes. Tous ces nouveaux navires devraient encore venir grossir la flottille active de pêche hauturière pour l'année 2004.

De son côté, après deux années de diminution, la flottille de pêche professionnelle côtière semble se stabiliser avec 54 bonitiers et 235 poti marara, soit trois unités de moins qu'en 2002. L'essentiel des navires est concentré dans l'archipel de la Société (82 % des unités actives) dont plus de la moitié aux Îles Du Vent.

Évolution de la flottille active de pêche hauturière depuis 1990



Évolution de la flottille active de pêche côtière depuis 1992



2. BAISSÉ DE LA PRODUCTION

de la pêche côtière...

Pour l'année 2003, la production de la flottille professionnelle côtière est estimée à 1 879 tonnes, en baisse de 18,4 % par rapport à 2002, diminution imputable principalement aux poti marara (leur production passe de 1 600 à 1 230 tonnes).

Ainsi, en 2003, les bonitiers, qui ne représentent que 19 % de la flottille, fournissent plus d'un tiers de la production (646 tonnes). En effet, leur production moyenne annuelle reste plus élevée que celle des poti marara (12 tonnes pour les bonitiers contre 5,2 tonnes pour les poti marara en 2003).

La part relative des Îles Du Vent dans la production totale de la pêche côtière en est ainsi renforcée (69 % de la production pour 56 % des unités) dans la mesure où la majorité des bonitiers est localisée dans cet archipel.

La bonite reste le principal produit de la pêche côtière avec 50 % des captures globales. Malgré la taille réduite de la flottille, les bonitiers en sont les principaux fournisseurs. Celle-ci représente près de 80 % de leurs captures. Le mahi mahi a aussi eu un bon rendement, la flottille côtière en a fourni presque deux fois plus que la pêche hauturière (172 tonnes en 2003).

...et de la pêche palangrière

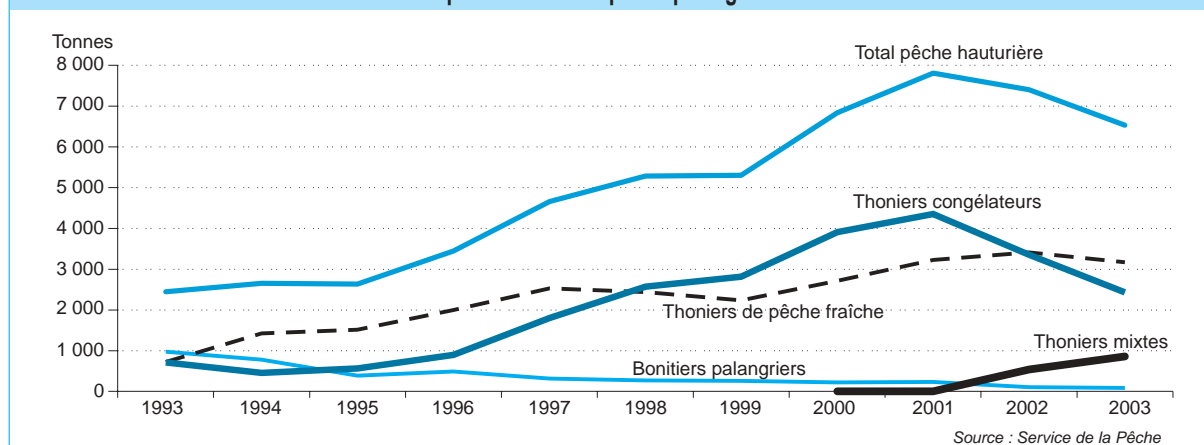
La production semi industrielle polynésienne totale est de 6 530 tonnes en 2003. Elle perd près de 900 tonnes entre 2002 et 2003, ce qui représente une diminution de

Production de la flottille hauturière en 2003

Unité :	Thon blanc		Thon obèse		Thon jaune		Rostres		Production totale tonnes
	tonnes	%	tonnes	%	tonnes	%	tonnes	%	
Bonitiers palangriers	28	35	3	4	10	12	16	19	81
Thoniers de pêche fraîche	1 633	52	260	8	360	11	272	9	3 167
Thoniers mixtes	587	69	27	3	52	6	71	8	853
Thoniers congélateurs	1 597	66	149	6	199	8	181	7	2 429
Total	3 846	59	439	7	621	10	541	8	6 530

Source : Service de la Pêche

Évolution de la production de la pêche palangrière de 1993 à 2003



12 % pour la production palangrière. Et ce, malgré un effort de pêche en forte augmentation (10 unités de pêches supplémentaires en activité, 18 millions d'hameçons comptabilisés contre 14 millions en 2002). Le rendement global a donc chuté de près de 40 %. Selon le Service de la Pêche, l'explication de cette baisse de rendement serait d'origine climatique à double titre. D'une part, le phénomène d'El Niño observé en 1997-1998 a pu perturber la survie des larves de poissons, ils sont donc beaucoup moins nombreux cinq ans plus tard, à l'âge adulte. D'autre part, les conditions météorologiques perturbées (pas de fronts thermiques stables) ont entraîné une dispersion de la ressource.

La baisse de rendement porte essentiellement sur le thon germon (-15 % par rapport à 2002), poisson qui représente près de 60 % des captures de la pêche palangrière polynésienne encore en 2003.

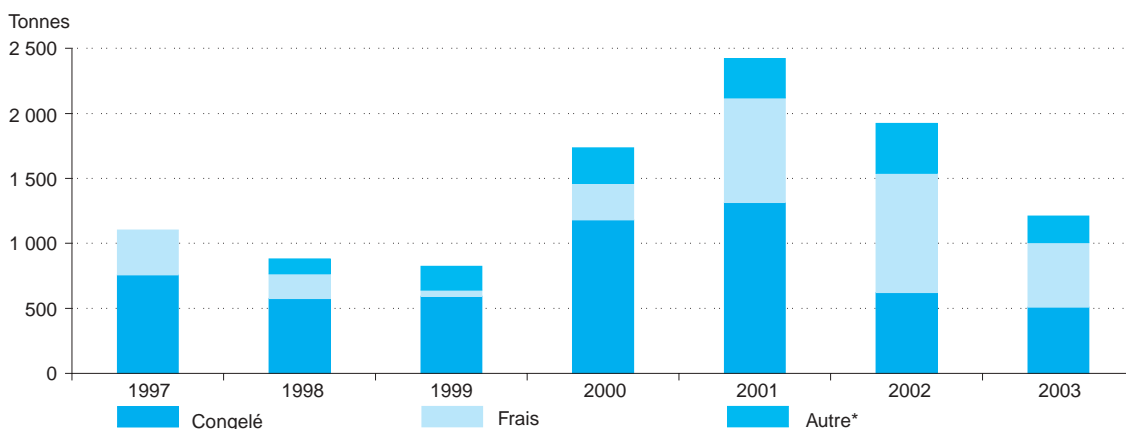
Pour tenter de pallier cette baisse des rendements, plusieurs nouvelles stratégies de pêche sont mises en œuvre. Les bâtiments dont l'armement le permet, ont décidé d'augmenter leur temps de trajet pour prospecter plus de zones et notamment la partie sud de la ZEE (Zone Économique Exclusive), zone peu exploitée jusqu'à présent. Les plus petits navires se sont rapprochés des côtes pour capturer d'autres types de poissons (plus côtiers comme les thons à nageoires jaunes de petite taille). De plus, au cours de l'année 2003, au maximum de la baisse des rendements, de nombreux thoniers congélateurs ont cessé de faire du congelé au profit du frais, en le vendant au détail à l'arrivée au port.

3. NET REPLI DES EXPORTATIONS

Une production en baisse associée à un dollar faible face à l'euro et un marché local plus rémunérateur sont les trois raisons principales qui expliquent une très nette baisse des exportations de poissons.

En 2003, 1 200 tonnes de poissons ont été expédiées à l'étranger pour un chiffre d'affaires total de 656 millions de F.CFP contre 1 900 tonnes en 2002 ou encore 2 400 tonnes en 2001.

Exportations de produits de la pêche de 1997 à 2003



* : Autre chair de poisson de haute mer et de thon, (même hachée), fraîche, réfrigérée ou congelée

Sources : Service des Douanes, ISPF

Le congelé comme le frais pâtit d'une conjoncture défavorable. Les expéditions de poissons congelés sont principalement composées de thon germon dont la production a fortement chuté en 2003. De plus, les États-Unis étant le principal client de ce produit, la faiblesse du dollar américain place la Polynésie française dans une situation concurrentielle exacerbée.

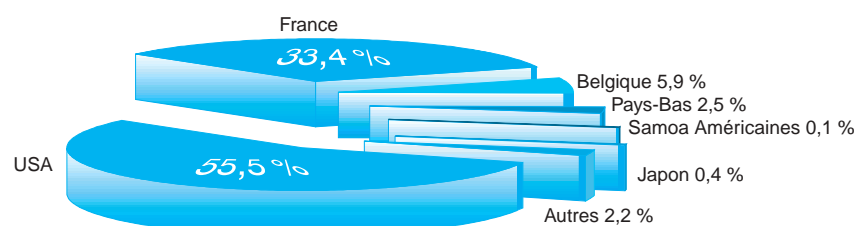
La diminution des expéditions de « frais » en 2003, résulte plus particulièrement de trois phénomènes : un marché local très demandeur qui peut absorber jusqu'à 8 000 tonnes par an avant d'arriver à saturation, un prix d'achat auprès des bateaux plus élevé qu'en 2002 et des coûts de fret aérien élevés, notamment pour aller jusqu'en Europe.

En cinq ans, de 1999 à 2003, le chiffre d'affaires à l'exportation du secteur de la pêche a connu de très fortes variations passant de 327 millions de F.CFP à 1,4 milliard pour revenir sur 656 millions en 2003. Pour la première fois en 2003, la pêche passe au troisième poste à l'exportation (derrière la perle et le nono).

4. UNE PRIORITÉ DANS LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Au vu du développement de ce secteur d'activité, le Service de la Pêche a mis en place une cellule de veille afin d'être en mesure de répondre rapidement aux

Pays destinataires des exportations de poissons en part de marché, en 2003



Sources : Service des Douanes, ISPF

Pêche

demandes quant à la situation de la filière. En outre, le programme « observateur » lancé depuis septembre 2002 permettra de mieux cerner l'évolution de la production et particulièrement celle des espèces accessoires (thons obèses, jaunes, rostres).

En 2003, l'accent est mis sur le développement des infrastructures avec notamment :

- ▶ la mise en service du bâtiment de mareyage export en juillet comprenant 6 ateliers et près de 40 bureaux locatifs ;
- ▶ la signature d'une convention d'affermage entre la CCISM et le Territoire pour la gestion de ce bâtiment de mareyage et de la station d'assainissement du port de pêche ;
- ▶ le début de la construction de la deuxième tour à glace (livrée à la fin du premier trimestre 2004).

Le Gouvernement de la Polynésie française a fixé comme objectif une production annuelle de 30 000 tonnes pour 2008-2010 avec 150 palangriers actifs et 300 embarcations de pêche côtière. Sur ces 30 000 tonnes, 22 000 seraient destinées à l'exportation et le solde au marché local.

Le réaménagement du Port Autonome de Papeete servira ces objectifs avec des espaces spécifiques aménagés pour le déchargement des poissons, à l'avitaillement des navires et au stationnement. À terme, les autorités envisagent le transfert des activités de pêche vers le futur port de Faratea sur la presqu'île, les infrastructures de Papeete devenant insuffisantes pour accueillir 150 thoniers et leur production (100 thoniers maximum).

Outre la construction de navires et d'infrastructures, la politique gouvernementale continuera d'accompagner les professionnels dans leurs projets, et de considérer la formation comme une priorité.

Si le secteur agricole ne permet toujours pas à la Polynésie d'être autosuffisante sur le plan alimentaire, certaines filières couvrent toutefois la majorité des besoins et d'autres constituent un fort potentiel à l'exportation. En 2003, la production agricole finale est estimée à près de 17 milliards de F.CFP par le Service du Développement Rural ; moins de la moitié de cette production est commercialisée dans les circuits formels.

1. UNE PRODUCTION AGRICOLE FINALE STABLE

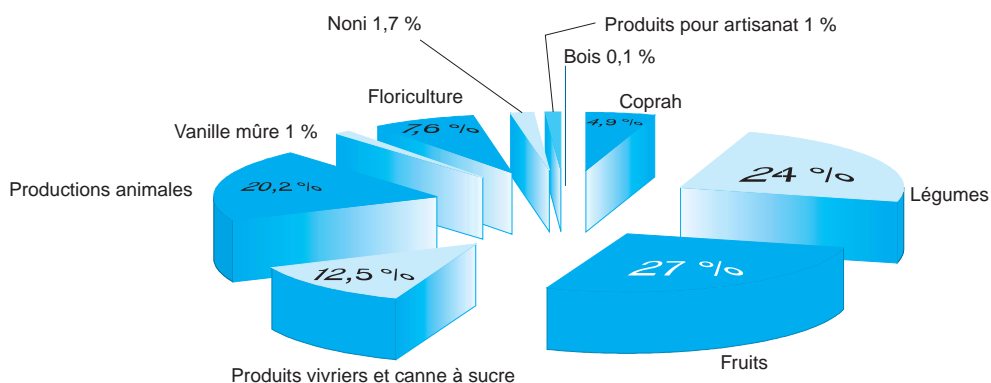
Malgré des conditions climatiques défavorables, la production finale est évaluée à 17,036 milliards en valeur, un montant quasi-identique à celui de 2002, en très légère progression de 18 millions.

Bien que tributaire de nombreux handicaps naturels liés à la géographie (faible importance des surfaces exploitables, dispersion des îles) et sociologiques (importance de l'indivision) qui induisent des conditions économiques défavorables telles que le coût des transports, la taille des marchés, l'insuffisance des structures de production et de commercialisation, l'agriculture polynésienne contribue cependant très activement à créer les ressources propres du fenua. Ainsi, les résultats agricoles 2003 sont bien supérieurs à ceux de la perle (17 milliards de F.CFP contre 10,1 milliards de perles exportées).

Malgré une longue période de sécheresse (mars à septembre) qui a entraîné une diminution globale des récoltes et donc du volume de production, la valorisation des produits est meilleure en 2003, exception faite du coprah, du café et de la vanille en retrait par rapport à 2002.

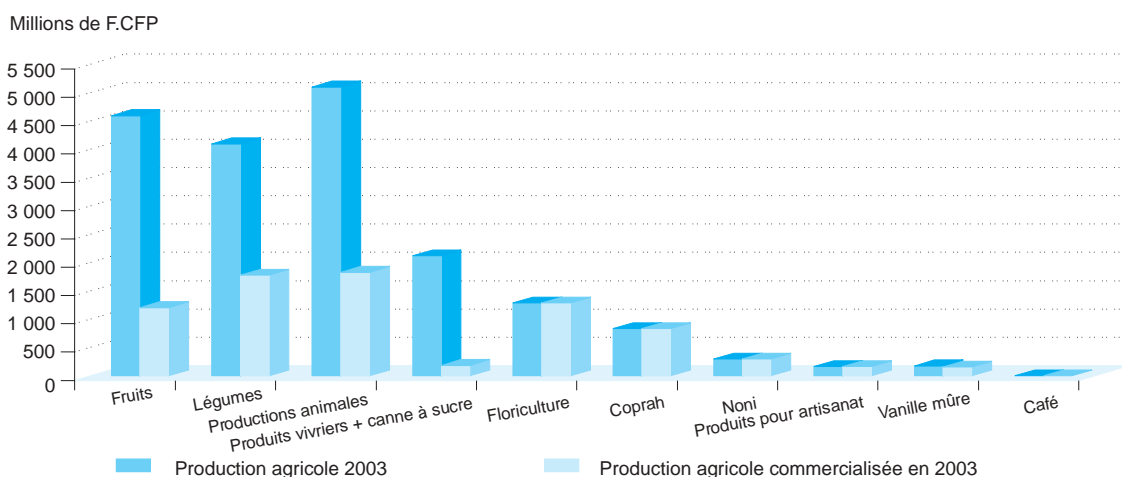
La part de la production commercialisée dans les magasins, grandes surfaces, et collectivités (ou circuits formels) est elle aussi demeurée sur les niveaux de 2002 à 7,7 milliards de F.CFP. Spécificité locale, une part importante de la production finale échappe donc encore au circuit de commercialisation traditionnel à travers la vente directe, le troc et l'autoconsommation, comportements encore très présents.

Estimation de la valeur de la production agricole finale en 2003



Source : Service du Développement Rural

Production agricole finale et part commercialisée en 2003



Toujours en première position, la production fruitière s'établit à 33 870 tonnes, en légère diminution par rapport à 2002 (-2,5 %), valorisée à 4,6 milliards de F.CFP (+0,4 %). La production commercialisée est estimée à 8 770 tonnes, soit un peu moins qu'en 2002 (-9 %). Le résultat en valeur s'établit à 1,2 milliard de F.CFP, ce qui montre au contraire une légère appréciation à 1,6 %. En volume, près de 26 % seulement de la production globale est donc commercialisée. Par catégorie de fruit, l'anas pour les Îles Du Vent et la pastèque pour les Îles Sous-Le-Vent dominent toujours le marché, ils représentent 59 % en valeur et 46 % en volume de cette production commercialisée.

Quantitativement, la production finale de produits vivriers (taro, ignames, bananes fei, uru,...) et celle des légumes sont très proches l'une de l'autre avec 14 607 tonnes pour la première et 13 875 tonnes pour la seconde. La variation par rapport à 2002 est légèrement négative, respectivement de -1,6 % et -4,1 %. En revanche, la valorisation est nettement en faveur de la production de légumes dont le chiffre d'affaires est estimé à 4,1 milliards (+1,8 % par rapport à 2002) contre seulement 2,1 milliards pour les produits vivriers (+0,7 % par rapport à 2002).

Cette caractéristique découle directement de la très faible proportion de produits vivriers entrant dans le circuit formel de commercialisation, en volume, la production commercialisée représente encore moins de 7 % de la production finale et, en valeur, un peu moins de 9 %. Toutefois par rapport à 2002, la part commercialisée en volume est en baisse de près de 20 % et, au contraire, la part en valeur est de 185 millions de F.CFP contre 170 millions, soit une progression de 9 %. Cette meilleure valorisation est essentiellement le fait du taro qui est le produit dominant (56 % en volume et 53 % en valeur de la production commercialisée) avec la patate douce et le fei.

La production légumière est beaucoup plus largement commercialisée, à près de 46 % en volume pour une valeur de 1,8 milliard, soit 44 % de la production finale en valeur. La tomate, le concombre et le chou vert constituent le tiercé de tête des légumes les plus vendus en volume ; en valeur, on retrouve la tomate, la salade verte et le concombre.

Agriculture

La production finale de coprah recule (-6,7 %) à 9 447 tonnes pour une valeur estimée de la production qui est de 835,4 millions, elle aussi en diminution de 6,4 %, en liaison directe avec la baisse de la récolte. Cependant, la qualité du coprah de Polynésie française se maintient puisque 95,4 % du coprah mis en silo est de première qualité.

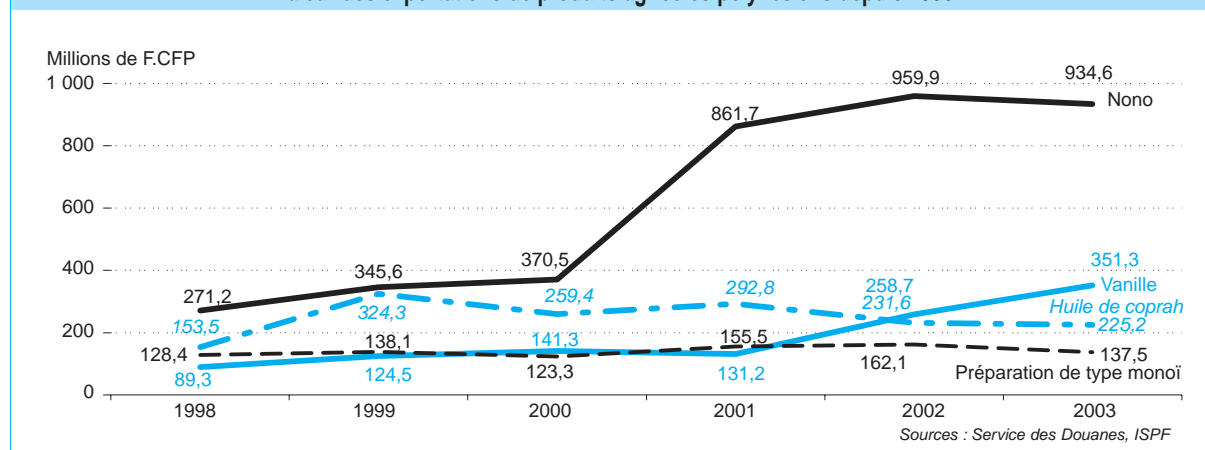
L'ensemble de la production animale commercialisée (viande, lait, œuf, miel) atteint 1,7 milliard de F.CFP, en légère progression (+1,7 %). La part commercialisée est estimée à la moitié de la production finale. La production de viande connaît une année 2003 difficile avec une baisse de 12 % en volume et 15,5 % en valeur. Cette baisse est à imputer à la filière porcine (-20,4 % en valeur et -18,1 % en volume) qui pèse 77 % du volume et des recettes.

En revanche, la production d'œufs compense la faiblesse de la filière porcine et continue à se développer fortement avec une hausse de 16,1 % des recettes depuis 2002 et 3,5 millions de douzaines d'œufs commercialisées en 2003, soit 510 330 douzaines d'œufs supplémentaires vendues (+17,4 %).

La production florale bien que très présente dans le quotidien polynésien peine à maintenir son activité à l'exportation. En valeur, la production horticole est estimée à 1,29 milliard de F.CFP en 2003, en recul de 11 millions par rapport à 2002. Les exportations, essentiellement de fleurs coupées à destination du marché français, ont augmenté en volume de plus de la moitié entre 2002 et 2003 (2 à 5 tonnes). Cependant, ces tonnages sont bien inférieurs à ceux observés pendant la décennie 90 (25 tonnes en moyenne annuelle entre 1993 et 1999).

La filière bois est globalement en meilleur état de forme mais les résultats sont très différents selon que l'on s'intéresse au segment des bois précieux ou à celui du bois de construction. Les premiers représentent plus de 50 % des recettes pour un peu moins du cinquième du volume de bois produit globalement. Les bois précieux destinés à la sculpture sont donc moteurs dans la bonne évolution constatée sur les résultats de la filière qui ont presque triplé passant de 4,5 millions en 2002 à 12,4 millions de F.CFP en 2003. Pour les bois de construction, la valorisation est toujours très faible et leurs importations ont encore augmenté de près de 10 % en 2003.

Valeur des exportations de produits agricoles polynésiens depuis 1998



2. LA BALANCE COMMERCIALE DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE

stabilité des exportations agricoles

Contrairement à la perle, les produits agricoles ont plutôt bien résisté à la morosité ambiante des échanges extérieurs. En 2003, la valeur des exportations s'élève à 1,894 milliard contre 1,884 milliard un an avant. Le segment agricole représente donc 12 % du total des exportations de produits locaux (15,8 milliards de F.CFP) contre 8 % en 2002 (23,2 milliards de F.CFP).

Sous cette stabilité apparente du chiffre global à l'exportation, les produits clés que sont le nono, la vanille préparée, le coprah et le monoï ont connu des fortunes diverses.

Le nono, toujours bon premier des produits de l'agriculture à l'exportation, montre pour la première fois un léger tassement de ses résultats en valeur, ceci bien que continuant à croître en volume. Son chiffre d'affaires s'établit à 935 millions de F.CFP, en recul de 2,63 % (soit une baisse de 25,3 millions) pour 4 150 tonnes exportées (+15,9 %).

La vanille préparée confirme son année exceptionnelle de 2002 et poursuit sa croissance avec une hausse de 35,8 % de ses recettes à l'exportation (soit une hausse de 93 millions), qui atteignent les 351,3 millions de F.CFP pour 12,3 tonnes contre 11 tonnes en 2002.

Les recettes du coprah diminuent légèrement de 3 % (225 millions de F.CFP contre 232 millions en 2002) en raison de la baisse des volumes achetés par la Nouvelle-Zélande. Le scénario est identique pour le monoï et de façon plus accentuée : son chiffre diminue de 15 % (137 millions de F.CFP contre 162 millions en 2002) en raison d'une forte contraction des achats de son principal client, la France.

une balance commerciale toujours dégradée mais un taux de couverture stable...

Le solde commercial des produits agricoles et agro-alimentaires (exportations-importations) est négatif de 26,2 milliards, un déficit qui se creuse de 176 millions, puisque la Polynésie française a continué à acheter à l'extérieur un peu plus de produits liés à l'agriculture et à l'agro-alimentaire. En 2003, la facture des produits agricoles et alimentaires a augmenté de 186 millions de F.CFP (+0,67 %) et s'élève au total à 28,1 milliards.

Parallèlement le taux de couverture réel (exportations/importations) reste stable à 6,74 %, ce qui est quand même une performance comparée au 4,35 % de l'année 2000 et montre une progression certes modeste mais continue de la valeur des exportations de produits agricoles et agro-alimentaires du fenua.

...et surtout une réalité bien différente hors de la production commercialisée

L'importance de la production agricole est d'autant mieux appréhendée lorsqu'on sort du cadre stricto sensu de la production commercialisée. Ainsi, en tenant compte de la production agricole finale (production commercialisée + autoconsommation, troc, vente directe), les taux de couverture réels de la consommation (production locale + importations) en légumes frais et fruits frais s'établissent respectivement à 71 % et 90 %. Pour le segment vivrier, il est implicitement de 100 % puisque les importations de produits vivriers sont nulles.

Bâtiment et Travaux Publics

Le secteur du BTP demeure l'un des principaux moteurs de l'économie polynésienne en 2003. Cette activité s'inscrit dans un cycle de croissance observé depuis plusieurs années, caractérisé par la progression de près de 4 % des effectifs dans la construction. Les importations civiles de ciment restent sur des niveaux très élevés à plus de 140 000 tonnes, signe d'une forte demande de travaux.

1. ÉVOLUTION GLOBALE DU SECTEUR

Depuis l'an 2000, le chiffre d'affaires de la construction a connu une croissance à deux chiffres. En 2002, il atteint les 45 milliards de F.CFP, soit +11 % par rapport à 2001, année qui avait déjà connu une croissance de 17 %. En 2003, il frôle la barre des 50 milliards de F.CFP, en s'établissant à 49 milliards, soit une progression de 9 %.

Le nombre d'entreprises répertoriées dans le champ ICS* a lui aussi augmenté ; quelques 2 730 entreprises contre 2 698 en 2002. Parallèlement les chiffres de la CPS montrent une croissance continue des effectifs salariés depuis 2001. En 2003, le nombre de salariés est de 5 666 personnes au 31 décembre, soit une variation positive de 3,6 % par rapport à décembre 2002 (5 471 personnes recensées). L'effectif salarié de la construction a progressé de 88,5 %, entre décembre 1995 et décembre 2003. En revanche, le salaire moyen évolue peu à 153 958 F.CFP, soit une progression de 0,6 %, après des hausses de respectivement 3,8 % et 6,5 % en 2001 et 2002. Ces deux années avaient été particulièrement bénéfiques puisqu'elles enregistraient les plus fortes variations de ces sept dernières années.

Les importations civiles de ciment se sont stabilisées en 2003 après avoir connu plusieurs années de forte progression. En effet, après une augmentation de 18 % en 2002, le tonnage importé sur le territoire en 2003 se maintient sur les mêmes niveaux c'est-à-dire 140 000 tonnes, preuve d'une demande toujours soutenue.

Les indicateurs sont donc encore au vert en 2003 et traduisent un bilan positif. Parmi les secteurs clés du territoire, la bonne santé du BTP compense les faiblesses de la pêche et de la pèche et vient ainsi en soutien de l'économie locale.

2. LA DEMANDE PUBLIQUE DANS LA LIGNÉE DE 2002

Les professionnels du BTP ont pleinement bénéficié du dynamisme de la commande publique qui, même si elle n'a pas atteint le niveau de 2002, année où le gouvernement avait très fortement investi, est restée très dynamique. Elle représente encore près de 40 % de l'activité totale de la construction, comme en 2001, après avoir dépassé les 50 % en 2002.

En 2003, la commande publique, à travers les chiffres des dépenses liquidées, a été de 19,3 milliards de F.CFP répartis de manière presque équivalente entre le bâtiment d'une part (47 %) et les travaux publics d'autre part (53 %).

* : le champ ICS est la nouvelle nomenclature utilisée pour l'analyse des entreprises depuis 2002. Il se limite aux seuls secteurs productifs que sont l'Industrie, la Construction (hors constructeurs occasionnels), le Commerce et les services,

Dépenses publiques d'équipement liquidées

Unité :	2003	2002	Variation 2003 / 2002
	millions de F.CFP	millions de F.CFP	%
Bâtiment			
Total des investissements	9 140	12 283	-25,6
dont : Construction hors logement	3 840	7 337	-47,7
Construction logement	3 463	3 356	3,2
Rénovation hors logement	590	1 476	-60,0
Rénovation logement	-	114	
Travaux publics			
Total des investissements	10 202	11 104	-8,1
dont : Infrastructures routières	4 564	5 789	-21,2
Infrastructures maritimes	2 563	3 350	-23,5
Infrastructures aéroportuaires	1 874	783	139,3
Total Bâtiment et Travaux Publics	19 342	23 387	-17,3

Sources : État - Administration territoriale - Communes - ISPF

La construction de logements sociaux a représenté 3,4 milliards de F.CFP en 2003, comme en 2002, soit plus du tiers des dépenses publiques dans le bâtiment. Au budget 2004 sont encore inscrits 3,1 milliards de F.CFP pour ce volet d'investissement afin de coller au plus près à l'objectif de 1 000 logements par an.

Dans le segment de la construction hors logement, les équipements sanitaires (dont l'hôpital du Taaone) ont mobilisé 1,7 milliard de F.CFP et les équipements scolaires 1,8 milliard.

Les travaux de construction de l'hôpital du Taaone, repris en juillet 2003 seront poursuivis en 2004 sous l'égide de l'Établissement public des Grands Travaux ; 5,5 milliards de crédits de paiements sont inscrits au budget et 300 personnes devraient à nouveau travailler à la réalisation d'un des plus grands chantiers engagés en Polynésie française.

La ventilation des dépenses en travaux publics montre une prédominance des investissements dans les infrastructures routières, également prépondérants en 2002. Ils représentent 4,6 milliards de F.CFP, soit 45 % des dépenses des travaux publics. En effet, plusieurs travaux routiers ont été réalisés en 2003, comme l'échangeur de la Punaruu, plusieurs giratoires à Tahiti ou la route traversière de Taiohae à Terre déserte. Cette modernisation du réseau routier devrait se poursuivre en 2004.

De même, les ports et aéroports des cinq archipels ont bénéficié de cette volonté de développement à hauteur de 4,4 milliards de F.CFP en 2003, chiffre jamais atteint par le passé.

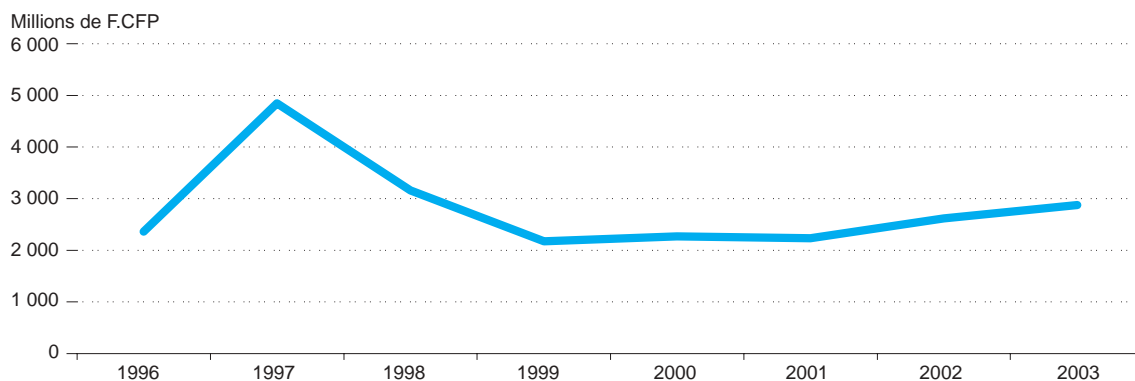
La réalisation du port de Faratea continuera en 2004 avec le démarrage des travaux du port de pêche et la livraison de la première partie de la zone industrielle prévue pour la fin de l'année, pour un budget de 700 millions de F.CFP.

3. DEMANDE PRIVÉE DES PARTICULIERS EN RETRAIT

Du côté des particuliers, après une année 2002 très dynamique, la demande de prêts à l'habitat personnel a diminué d'un milliard de F.CFP entre 2002 et 2003, le retrait le plus net s'observant au troisième trimestre (1,7 milliard contre 2,3 milliards en 2002).

Bâtiment et Travaux Publics

Prêts pour aménagements et réparations octroyés par les banques



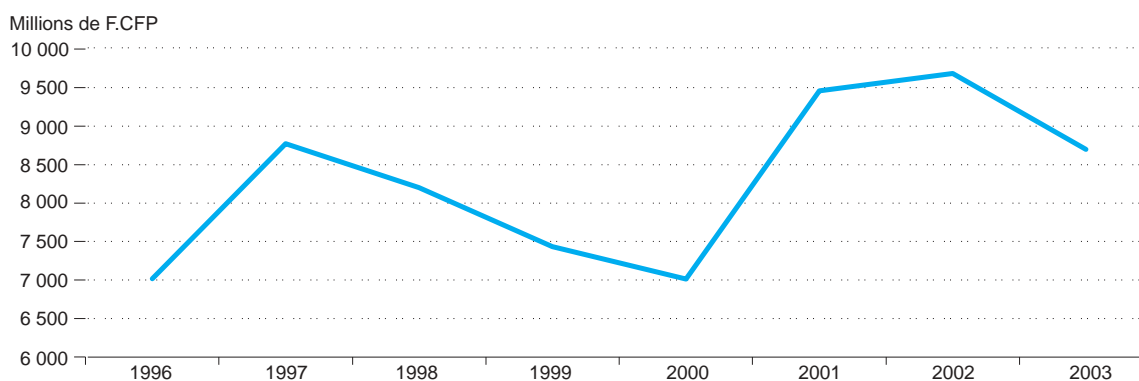
Source : IEOM (Institut d'Émission d'Outre-Mer)

Sur l'année, 703 dossiers de demandes de prêts ont été accordés aux résidents de la Polynésie française par les banques locales pour un montant de 8,7 milliards de F.CFP. Ce qui donne un montant moyen par emprunt égal à 12,4 millions de F.CFP contre près de 13 millions un an plus tôt.

Comme toujours lorsque le marché du neuf est au ralenti, les prêts pour aménagement de la maison ont augmenté en 2003. Avec une progression de 8 %, 757 projets ont été validés pour 2,8 milliards de F.CFP ce qui donne une enveloppe de 3,7 millions de F.CFP par emprunt, chiffre jamais atteint dans cette catégorie.

Au total, les prêts accordés par les établissements de crédit de la place (pour l'habitat personnel, les aménagements/réparations, les immeubles de rapport ou les immeubles commerciaux) s'élèvent à 15,6 milliards de F.CFP en 2003 contre 16,5 milliards en 2002 et sont donc en retrait de 5,4 %.

Prêts à l'habitat personnel octroyés par les banques



Source : IEOM (Institut d'Émission d'Outre-Mer)

Prix à la consommation

En 2003, afin de tenir compte de l'évolution des habitudes de consommation en Polynésie, des travaux de restructuration de l'indice des prix sont mises en oeuvre sur la base des résultats observés dans l'enquête Budget des Familles réalisée de mai 2000 à mai 2001 auprès de 3 600 ménages polynésiens. Une nouvelle base de calcul a été mise en place en août 2003 pour intégrer les premières modifications. L'évolution de l'indice s'observe donc désormais sur la base 100 d'août 2003. L'indice des prix à la consommation a progressé de 0,7 % en 2003 contre 2,0 % en 2002 et 0,9 % en 2001. Cette stabilisation de l'inflation résulte d'évolutions disparates parmi les principaux groupes de produits et services. Les prix des produits alimentaires et manufacturés ont globalement peu varié, ce qui compense la hausse des tarifs des services qui progressent à nouveau de 1,5 %, après 1,8 % en 2002.

1. UNE INFLATION LOCALEMENT MAÎTRISÉE

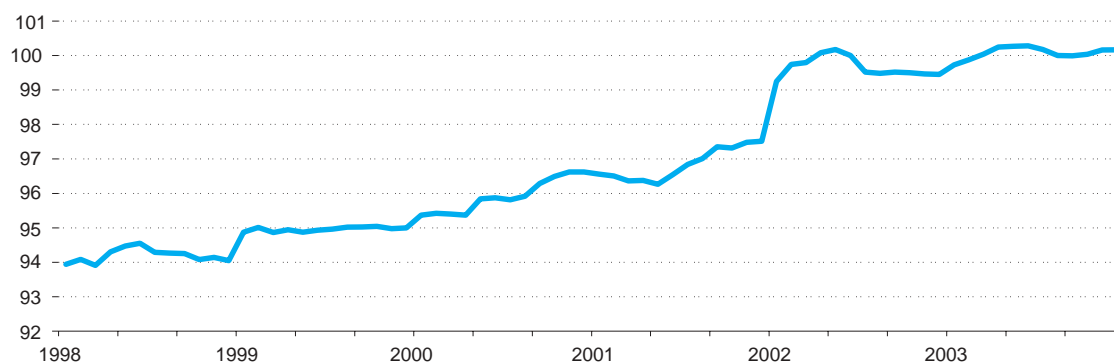
En août 2003, une nouvelle base de calcul est utilisée pour l'indice des prix à la consommation. Il s'agit, dorénavant, de l'indice base 100 en août 2003. Il intègre les modifications des habitudes de consommation observées à partir des résultats de l'enquête Budget des Familles dont la collecte a été réalisée pendant un an auprès de 3 600 ménages polynésiens entre mai 2000 et mai 2001. La dernière structure de consommation utilisée datait de 1988.

Ainsi réactualisé, le nouveau panier de la ménagère montre en effet qu'en quinze ans, l'achat de produits alimentaires ne représente plus que 24 % des dépenses contre 32 % et que les services de toute nature (loyer, hôtels, restaurants, cantines, poste et télécommunication, transports,...) absorbent désormais 39 % des dépenses du consommateur, en revanche, les produits manufacturés sont quasiment stables à 37 %.

D'autre part, l'enquête Budget des Familles a également permis de mettre à jour l'échantillon des points de vente et les services utilisés pour le calcul de l'indice.

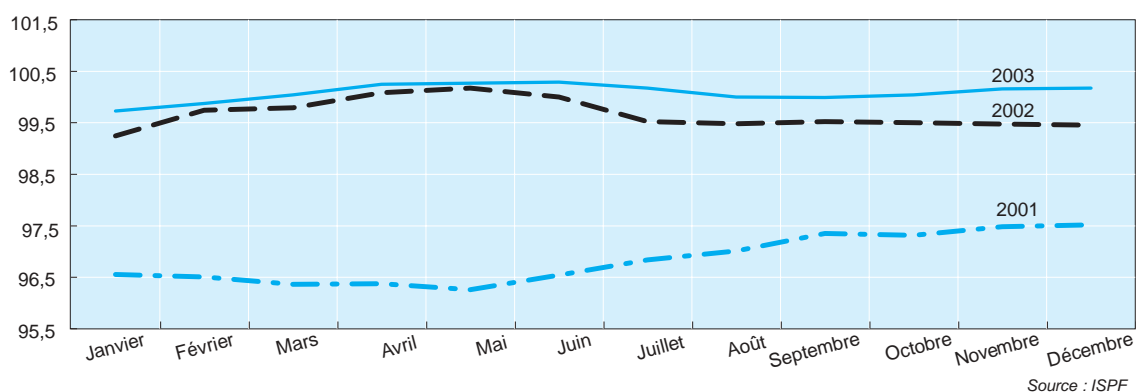
L'évolution de l'indice des prix à la consommation en 2003 montre clairement que l'inflation est à nouveau maîtrisée. Après les 2 % de hausse observée entre décembre 2001 et décembre 2002, les 0,7 % d'inflation entre décembre 2002 et décembre 2003

Évolution de l'indice des prix à la consommation (base 100 août 2003)



Source : ISPF

Évolution comparative de l'indice des prix à la consommation de 2001, 2002 et 2003 (Base 100 août 2003)



constituent une quasi stabilité. Toutefois, les différents postes de l'indice n'ont pas évolué de manière homogène.

Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 0,9 % en 2003. Cette augmentation est essentiellement due aux produits carnés (viandes et poissons) et aux boissons alcoolisées (+5 %). Sur la dernière partie de l'année, la raréfaction des poissons du large sur les étals polynésiens a provoqué une forte augmentation des prix, notamment des thonidés. La hausse des prix conjuguée à la diminution des quantités disponibles a provoqué un report de consommation sur les viandes dont les prix ont augmenté mécaniquement.

Les prix des produits manufacturés sont restés globalement stables en 2003, l'habillement et les articles textiles ayant baissé de 0,7 % et les autres produits manufacturés n'ayant pas bougé. La diminution du dollar explique, pour partie, cette évolution, puisque la plupart des produits manufacturés importés en Polynésie s'achètent dans cette devise. Par ailleurs, le commerce de produits textiles est un secteur à très forte concurrence où de nombreuses soldes et braderies ont eu lieu en 2003. Ces promotions à répétition ont tiré les prix du textile vers le bas de manière presque continue tout au long de l'année.

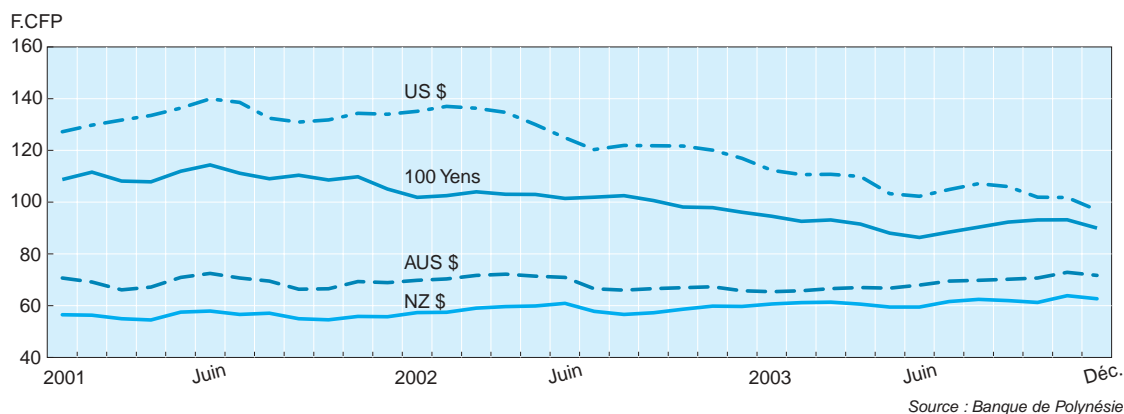
Les prix des services ont été en augmentation constante sur l'année 2003 pour présenter, in fine, une inflation de 1,5 %. C'est la plus forte variation des grands groupes de l'indice. Cet accroissement a touché plus particulièrement les services liés à l'activité touristique : hôtels, restaurants cantines (+2,9 %), consommation dans les bars (+3,2 %) et les services de vacances et de sport (+8,0 %). Les augmentations de cotisations sociales intervenues en début d'année ont vraisemblablement joué à la hausse sur les tarifs des services dont le coût de main d'œuvre est un des éléments essentiels dans le calcul du prix de revient.

2. L'INFLATION DANS LE MONDE

Au plan international, l'inflation a dans l'ensemble été plus importante dans le monde qu'en Polynésie française. Seul le Japon poursuit en 2003 sa conjoncture déflationniste. Les 0,7 % mesurés en 2003 constituent donc un bon résultat notamment au regard des 2,2 % de la métropole.

Prix à la consommation

Évolution du cours des changes de janvier 2001 à décembre 2003



La Polynésie française est un territoire fortement tributaire de l'extérieur puisque la quasi-totalité des produits consommés sont directement ou indirectement importés. Toutefois, la mise en rapport de l'inflation polynésienne avec celle des autres pays souligne que, malgré cette dépendance commerciale, l'inflation importée est très faible. Les variations des cours de changes cumulées à un accroissement certain de la concurrence dans certains secteurs d'activité ont à nouveau joué en faveur du territoire.

Comme en 2001 et 2002, les termes de l'échange ont été modifiés en faveur de nos importations (surtout de produits manufacturés) puisque certains de nos partenaires commerciaux comme les États-Unis et le Japon ont connu une dépréciation de leurs monnaies respectives vis-à-vis du franc pacifique. Depuis mai 2002, le dollar américain perd du terrain face à l'euro et donc face au franc pacifique. En 2003, il a reculé de près de 17 % en variation annuelle. Le Yen japonais est en repli de 10 % sur l'année.

En revanche, l'appréciation du dollar Néo-Zélandais (+4,6 %) a eu un effet haussier sur les produits alimentaires importés de Nouvelle-Zélande et notamment sur les viandes de boucherie.

Sur l'année, les prix des produits importés sont assez stables (0,2 %) alors que la progression des produits et services locaux peut être chiffrée à 1,2 %.

E

ntreprises polynésiennes

En 2003, le nombre de créations d'entreprises est de 2 206 pour 1 952 radiations soit 254 créations nettes contre 93 en 2002. Parallèlement 644 entreprises personnelles ont repris une activité après une cessation ou une radiation, ce qui augmente d'autant le nombre des créations. Le taux de rotation des activités dans le temps, toujours élevé, témoigne d'un fort dynamisme des entreprises, particulièrement dans les services.

La prédominance du secteur tertiaire, une majorité de petites entreprises et une forte concentration sur les Îles Du Vent sont toujours les caractéristiques dominantes du tissu d'entreprises polynésien.

1. DYNAMISME DES SERVICES

Depuis 2002, le champ d'analyse est circonscrit aux seuls secteurs productifs que sont l'Industrie, la Construction, le Commerce et les Services (ICS) de façon à privilégier une approche économique du monde des entreprises. Le champ ICS représente 43 % du stock d'entreprises polynésiennes. Les 57 % restants sont constitués par le secteur public (administrations, associations), le secteur primaire et autres sociétés civiles. En 2003, dans la poursuite de ce mouvement, les entreprises mises en sommeil, c'est-à-dire sans activité mais ayant toujours une existence légale dans le Répertoire Territorial des Entreprises (RTE) sont aussi exclues du champ ICS, ce qui a conduit à modifier le stock inventorié pour 2002 qui est passé de 18 436 entreprises à 17 877.

69 % des entreprises polynésiennes sont concentrées dans le secteur tertiaire qui regroupe à la fois le commerce, les services personnels et aux entreprises, les transports et communications, l'hôtellerie-restauration, l'immobilier, l'éducation, la santé ; ce large panel d'activités favorise cette concentration d'entreprises. Elles sont moins nombreuses dans l'industrie qui compte 16 % des entreprises, l'absence de ressources naturelles pénalise son développement. Le secteur de la construction reste stable avec 15 % du parc d'entreprises.

Selon le découpage ICS, en 2003, le secteur des services hors commerce est toujours le plus dynamique. Ce secteur aux activités très diverses et structurellement très flexible, puisqu'il regroupe les différents services destinés aux particuliers et aux entreprises, enregistre le plus fort taux d'inscriptions avec 45 % du total des créations. Le poste de « l'immobilier, locations et services aux entreprises » se montre le plus dynamique avec plus du tiers des inscriptions (34 %), puis les « services collectifs, sociaux et personnels » (27 %) et les « hôtels et restaurants » (17 %).

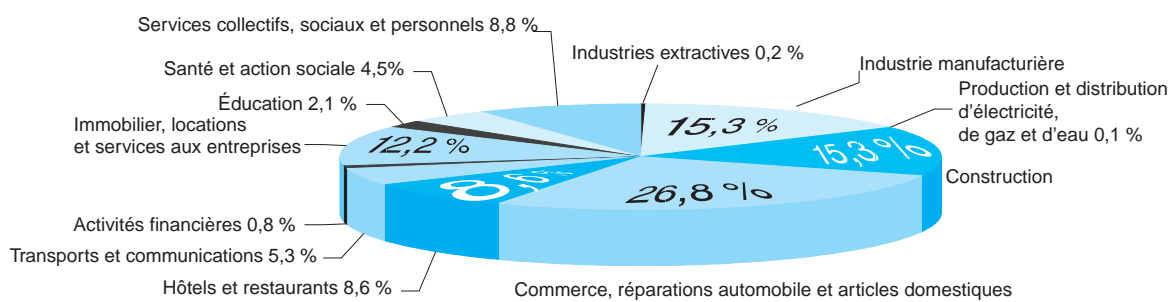
Mouvement des entreprises du champ ICS

Unité :	2002	2003	Variation 2003 / 2002	
	nombre	nombre	nombre	%
Entreprises actives au 31 décembre	17877 *	17 917	40	0,2
Créations	2 145	2 206	61	2,8
Radiations	2 052	1 952	-100	-4,9
Réinscriptions	616	644	28	4,5

* chiffre rectifié ne tenant pas compte des entreprises mises en sommeil

Source : ISPF (RTE)

Répartition des entreprises par secteur d'activité en Polynésie française en 2003



Source : ISPF (RTE)

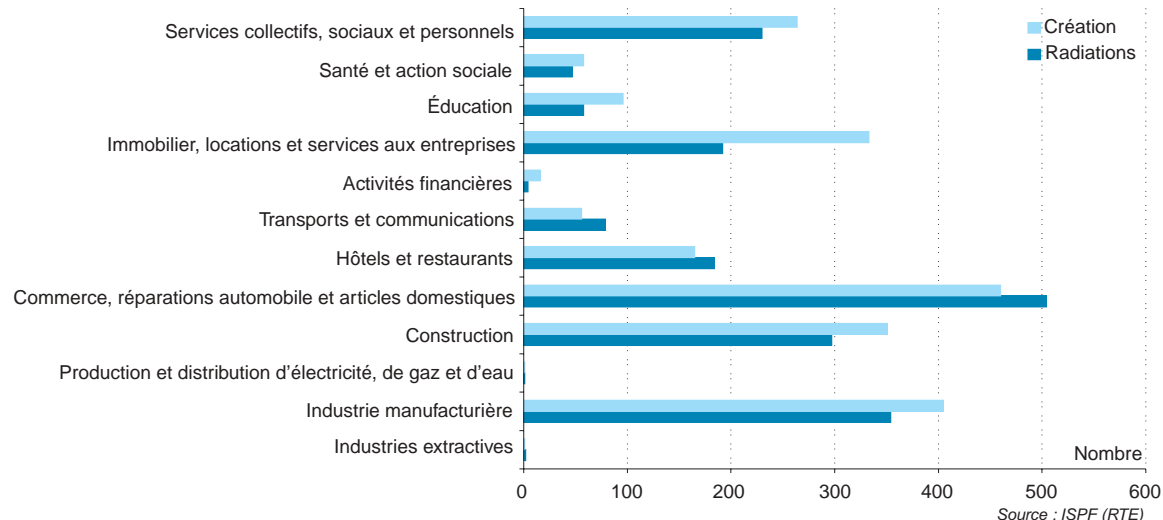
omniprésence du secteur commercial...

Premier secteur porteur de créations avec 21 % du total parmi l'ensemble des activités, le commerce demeure prépondérant. Par catégorie, le « commerce de détail et réparation d'articles domestiques » domine avec 59 % des unités créées et plus particulièrement l'activité des représentants de commerce et démarcheurs qui tire à la hausse les créations dans ce poste avec le petit commerce ambulante. Le « commerce de gros et intermédiaires du commerce » arrive en seconde position avec près de 31 % des créations. Le solde (10 %) va au « commerce et réparation automobile » qui est un poste plus restreint car très spécialisé.

...et foyers traditionnels

Parmi les autres secteurs pourvoyeurs d'entreprises, on retrouve l'industrie avec 18 % des inscriptions et en particulier l'industrie alimentaire, principal vivier avec 51 % des créations ; c'est essentiellement l'activité des plats préparés qui tire à la hausse le nombre des créations dans le domaine alimentaire (65 %).

Créations et radiations des entreprises en Polynésie française en 2003



Source : ISPF (RTE)

E

ntreprises polynésiennes

La construction représente 16 % des créations en 2003 et reste un bastion de l'activité sur le territoire. Ce sont surtout les petits travaux de finition et la construction de maisons ou bâtiments qui dominent la profession avec respectivement 42 % et 33 % des unités créées.

2. STRUCTURE DES ENTREPRISES REPRODUITES À L'IDENTIQUE

forte rotation du parc...

En 2003, les radiations continuent de diminuer. D'une manière générale, on observe que les secteurs les plus porteurs de créations sont aussi ceux où les radiations sont nombreuses et surtout certaines activités de nature temporaire ou sans grande qualification.

Par ordre d'importance et par secteur, on trouve le commerce avec 26 % des radiations totales (dont 16 % provient des radiations des représentants de commerce), l'industrie (18 %) notamment l'activité des plats préparés qui cumule 29 % des radiations du secteur et enfin la construction (15 %) avec en particulier un fort taux de radiation dans le poste des petits travaux de finition (43 %). Toutefois, ces radiations ne représentent que 11 % du parc des entreprises productives et restent inférieures au nombre de créations.

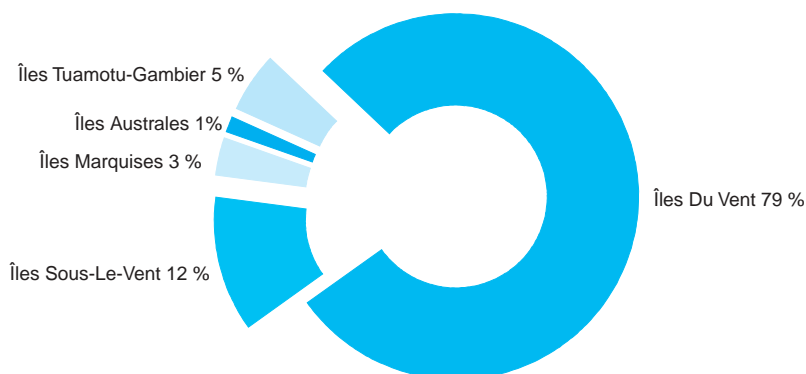
Sur les 2 206 entreprises créées durant l'année 2003, 260 unités ont cessé leur activité au 31 décembre en particulier : 28 % dans le « commerce, réparations automobile et d'articles domestiques » dont une forte proportion des représentants de commerce, activité souvent temporaire, 18 % dans l'industrie, 16 % dans la construction.

Papeete pôle d'attraction...

Sur les 17 917 unités qui constituent le stock d'entreprises du champ ICS inscrites au Répertoire Territorial des Entreprises au 31 décembre 2003, 79 % se concentrent aux Îles Du Vent.

Papeete demeure le principal pôle d'implantation, puisque 24 % des entreprises y ont leur siège social. On trouve en second lieu Punaauia (10 %) et, en troisième

Répartition géographique des entreprises en Polynésie française en 2003



Source : ISPF (RTE)

Faa'a (8 %). Géographiquement 59 % des entreprises de l'Industrie, du Commerce et des Services (champ ICS) se situent entre Mahina et Paea, les entreprises cherchant à se rapprocher au maximum de la capitale afin de bénéficier d'un marché plus large et d'infrastructures plus développées.

Les Îles Sous-Le-Vent accueillent 12 % des entreprises. Elles sont majoritaires dans le secteur du « commerce, réparations automobile et d'articles domestiques ». Les Tuamotu-Gambier regroupent 5,3 % des entreprises. Les activités de pêche et de perle n'étant pas comptabilisées c'est le commerce qui devient l'activité dominante. Les Marquises avec 3,3 % du parc des entreprises se démarquent par une activité plus portée sur l'industrie. Les Australes sans le secteur primaire ne rassemblent plus que 1,4 % des entreprises du champ ICS essentiellement dans le commerce.

une majorité d'entreprises individuelles...

La majorité des entreprises du territoire sont de petite taille : 87 % d'entre elles se composent de une à deux personnes. Elles sont constituées essentiellement (81 %) par des entrepreneurs individuels. Cette forme juridique a l'avantage de simplifier les démarches administratives et d'être immédiatement opérationnelle.

Les sociétés les plus représentées sont les SARL (Sociétés à Responsabilité Limitée) avec 1 917 unités, puis les SNC (Sociétés en Nom Collectif) avec 544 unités et les EURL (Entreprises Unipersonnelles à Responsabilité Limitée) avec 521 unités.

Au 31 décembre 2003, la CPS (Caisse de Prévoyance Sociale) comptabilise 72 969 emplois, soit une hausse de 1,6 % par rapport à 2002. Ces effectifs se répartissent entre le Régime Général des Salariés (RGS), 86 %, et le Régime des Non Salariés (RNS), 14 %.

À l'exception de l'industrie et du secteur primaire, l'ensemble des secteurs d'activité participe à l'accroissement du nombre d'emplois. Le salaire moyen global est en hausse de 3,3 %.

1. UN RYTHME DE PROGRESSION DES EFFECTIFS PLUS FAIBLE

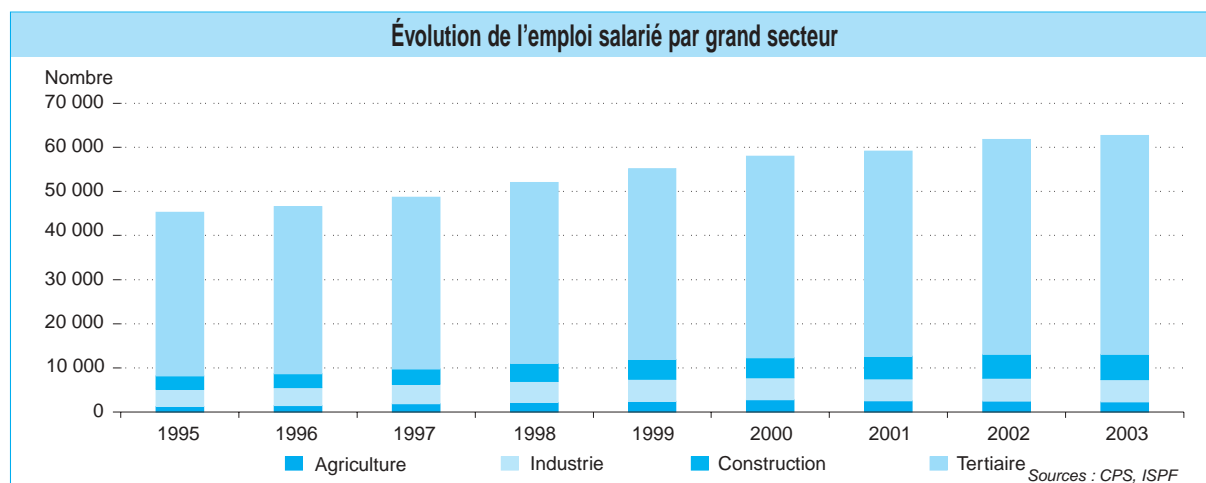
L'année 2003 montre un fléchissement dans le rythme d'accroissement des effectifs. La croissance de l'emploi salarié est de 1,5 % contre 4,5 % en 2002. Le Régime Général des Salariés compte désormais 62 738 affiliations.

Chez les non salariés, l'augmentation est de 2 % contre 10,6 % en 2002. La forte amplitude de variation en 2002 s'explique par l'obligation d'inscription devenue effective cette même année. Après la stabilisation des effectifs observable à partir de 2000 où le taux de croissance se calait autour de 3 %, les inscriptions au RNS ont à nouveau ralenti à 2 % en 2003.

Ce taux de progression est le plus faible depuis la création du régime en 1995. Cependant, malgré ce ralentissement, l'emploi non salarié s'est beaucoup développé durant ces neuf dernières années puisque la CPS répertorie aujourd'hui 10 231 emplois non salariés contre 5 220 en 1995.

2. LE TERTIAIRE, TOUJOURS CRÉATEUR D'EMPLOIS

En 2003, le secteur tertiaire augmente ses effectifs de 2 %. Principal créateur d'emplois, il embauche 80 % des salariés déclarés. Quatre activités dominent et se parta-



gent près des trois-quarts des emplois du tertiaire : les administrations (28,6 %), le commerce et la réparation d'automobile (19,4 %), les hôtels et restaurants (12,9 %), ainsi que les transports et communication (11,3 %).

Même si le rythme s'est ralenti en 2003, ce secteur demeure dynamique en terme de créations d'emplois puisqu'il aura généré 72 % des créations entre 1995 et 2003. En particulier, la baisse des effectifs observée dans l'administration publique résulte uniquement de la disparition des emplois d'agents recenseurs (plus de 500) qui ont naturellement pris fin avec l'opération du recensement elle-même en décembre 2002.

Les activités de transports et communications ont multiplié les embauches durant l'année 2003. Les effectifs progressent de 10 % par rapport à 2002 soit l'équivalent de 513 emplois supplémentaires. Cette tendance s'observe plus particulièrement dans le transport aérien qui compte un peu plus de 1 700 salariés. Les transports maritimes et les transports de voyageurs par taxi ont eux aussi bien évolué, augmentant respectivement leurs effectifs de 76 et 74 personnes.

Dans la rubrique « immobilier, locations et services aux entreprises », les emplois intérimaires tirent les chiffres à la hausse. L'ensemble du secteur a recruté 406 personnes supplémentaires, dont 108 répertoriées dans les activités de « sélection et mise à disposition de personnel ». Les autres progressions s'observent principalement dans les activités de nettoyage, locations de matériels de construction, mais aussi, administrations de biens immobiliers.

L'emploi industriel recule de 0,4 %. Les activités liées à la fabrication de charpente et de menuiserie ont réduit leurs effectifs de 9 %. En contrepartie, la fabrication de construction métallique progresse de 7 %.

Le secteur de la construction continue ses embauches, malgré une baisse de rythme (+3,6 % en 2003 contre +6 % en 2002). Soutenu par les nombreux investissements publics et une demande privée importante, le secteur du bâtiment a ainsi créé un peu plus de 1 100 emplois entre 2000 et 2003.

Contribution des activités à la création d'emplois

	2001	2002	2003	Variation 2003 / 2002	
				Absolue	Relative
<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>
Administration publique	13 937	14 655	14 197	-458	-3,1
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	9 310	9 415	9 663	248	2,6
Hôtels et restaurants	5 816	6 203	6 421	218	3,5
Construction	5 160	5 471	5 666	195	3,6
Transports et communications	4 791	5 113	5 626	513	10,0
Industrie manufacturière	4 361	4 492	4 463	-29	-0,6
Immobilier, locations et services aux entreprises	3 636	4 132	4 409	277	6,7
Santé et action sociale	2 770	2 890	3 050	160	5,5
Services collectifs, sociaux et personnels	2 922	2 845	2 940	95	3,3
Pêche, aquaculture	1 855	1 839	1 598	-241	-13,1
Activités financières	1 481	1 497	1 488	-9	-0,6
Services domestiques	1 291	1 314	1 271	-43	-3,3
Agriculture, chasse, sylviculture	672	655	669	14	2,1
Éducation	526	668	640	-28	-4,2
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	468	482	488	6	1,2
Industries extractives	148	148	148	0	0,0
Activités extra-territoriales	2	2	1	-1	-50,0
Effectif global	59 146	61 821	62 738	917	1,5

Sources : CPS, ISPF

La part des effectifs du secteur primaire passe sous la barre des 4 %. Désormais, 2 267 personnes travaillent dans ce secteur, soit 3,6 % de l'effectif salarié total. Les difficultés de la perle en 2003 ont engendré de nombreuses disparitions d'emplois dans le secteur aquacole et piscicole (235 personnes de moins par rapport à 2002).

3. ÉVOLUTION DES SALAIRES

En 2003, la masse salariale du RGS (Régime Général des Salariés) atteint les 159,2 milliards de F.CFP soit une croissance de 6,1 % par rapport à 2002. Cet accroissement résulte de l'augmentation des effectifs salariés et des rémunérations, mais aussi du déplacement du plafond de déclaration des salaires fixé par la CPS qui s'établit désormais à 750 000 F.CFP au lieu de 650 000 F.CFP. Ce changement induit une hausse mécanique de la masse salariale entre 2002 et 2003 puisque tout salaire supérieur à 750 000 F.CFP est dorénavant comptabilisé à hauteur de 750 000 F.CFP au lieu de 650 000 F.CFP en 2002.

Le salaire moyen augmente globalement de 3,3 % avec des évolutions disparates selon les secteurs d'activité.

Dans le secteur primaire, il gagne 2,6 % par rapport à 2002. La hausse concerne plus particulièrement les activités liées à l'agriculture dont le salaire moyen passe à 107 879 F.CFP contre 103 780 F.CFP (+3,9 %) en 2002. Les rémunérations dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture progressent quant à elles de 2,7 %, soit un salaire moyen de 137 643 F.CFP.

Dans l'industrie le salaire moyen croît de 4,6 %. Ainsi, un salarié employé dans ce secteur est rémunéré en moyenne à 223 460 F.CFP avec des salaires élevés pour les activités relatives à la production d'électricité, d'eau et de gaz (392 204 F.CFP).

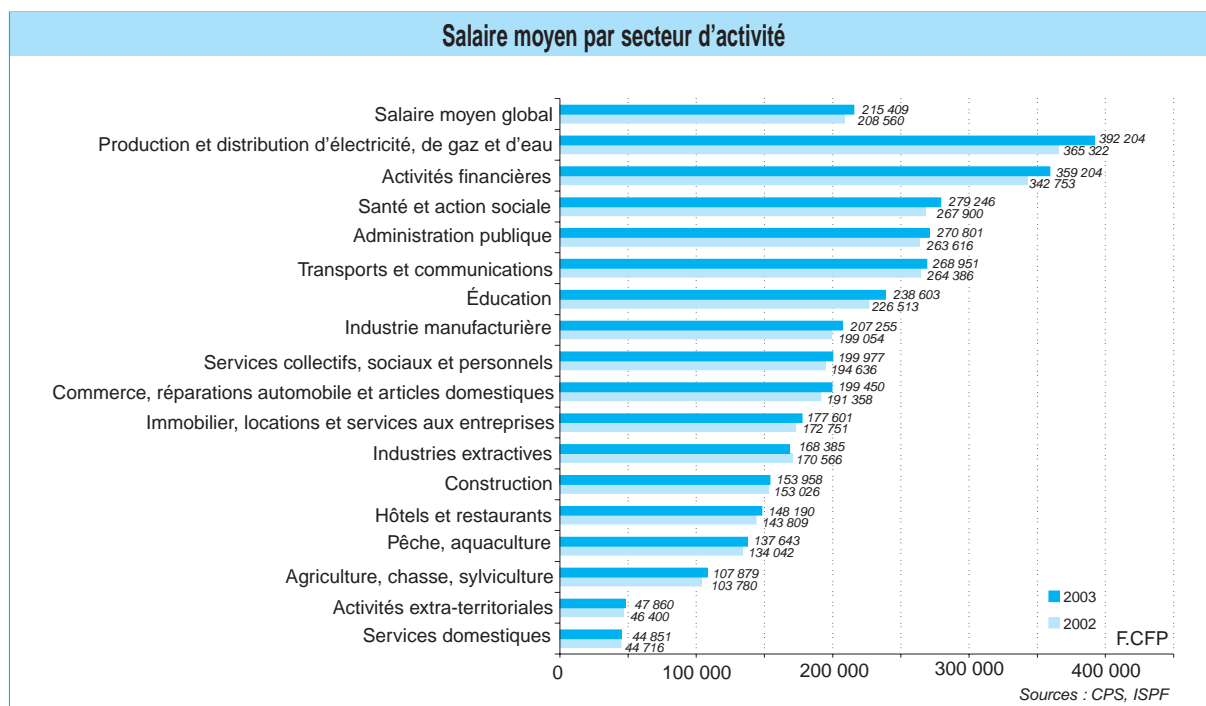
Dans le secteur du bâtiment, le salaire moyen se fixe à 153 958 F.CFP contre 153 026 F.CFP un an plus tôt. Après deux années de forte croissance, le secteur de la construction perd donc un peu de son dynamisme.

Le secteur tertiaire qui concentre la plus forte proportion d'emplois salariés (79 % des emplois salariés globaux) engendre 82 % de la masse salariale totale ce qui équivaut à 132 milliards de F.CFP. Sa masse salariale progresse ainsi de 7,3 % pour des effectifs en hausse de 2 %. Le salaire moyen dans ce secteur s'évalue à 225 609 F.CFP toutes activités confondues. Parmi les plus fortes variations, on trouve les activités financières qui enregistrent une hausse de 4,8 %, le commerce à 4,2 % ainsi que l'hôtellerie et restauration qui, pour la première fois de son histoire, passe au-dessus de 148 000 F.CFP, soit une progression de 3 % par rapport à 2002 après deux années de relative stagnation (143 000 F.CFP).

4. STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIÉS

Aujourd'hui, 70 % des salariés travaillent dans le secteur privé contre 30 % dans le secteur public. La part du privé s'est élargie depuis 1995 puisque les proportions respectives étaient de 65 % et 35 % à l'époque.

La présence masculine est encore prédominante, mais la répartition par sexe se rapproche de la parité. Les hommes occupent 57,8 % des emplois salariés contre 42,2 % pour les femmes. La santé est un secteur fortement féminisé où les femmes sont pré-



sentés à 75 %, seuls 22 % des postes créés sont occupés par des hommes. À l'inverse, le bâtiment, traditionnellement masculin, a essentiellement recruté des hommes qui représentent désormais 95 % des salariés dans ce secteur.

En 2003, la forte embauche de travailleurs de sexe masculin dans la construction et les transports et communications a fait progresser plus rapidement leurs effectifs. Ainsi, les emplois féminins ne progressent que de 0,6 % tandis que ceux des hommes augmentent de 2,1 %.

5. MARCHÉ DE L'EMPLOI : STABILITÉ DES DEMANDEURS D'EMPLOIS

Selon les chiffres du SEFI, le nombre de demandeurs d'emploi n'a pas évolué entre 2002 et 2003.

À la fin de 2003, 4 236 personnes étaient en situation de recherche d'emploi contre 4 297 un an plus tôt. Le flux des demandes d'emploi enregistrées au fil des mois est également identique. Seul le nombre de personnes s'inscrivant pour la première fois au SEFI baisse de façon significative : 8 477 nouveaux demandeurs d'emploi ont été comptabilisés en 2003 contre 9 772 en 2002 (-13,3 %). Ils représentent 45 % de l'ensemble des personnes à la recherche d'un travail.

Dans le détail, 84,3 % des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis moins de trois mois et 12,7 % depuis trois à six mois. Ils ont moins de 25 ans pour 45,4 % d'entre eux et la répartition homme femme est égale.

Les personnes ne possédant aucun diplôme représentent 37,9 % des inscrits, 9 % ont le certificat d'étude, 9,7 % le BEPC, 23,5 % sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP, 14,6 % ont le baccalauréat et 5,3 % sont diplômés de l'enseignement supérieur.

Du côté de l'offre, les emplois proposés sont en hausse par rapport à 2002 malgré le fléchissement observé pour les offres d'emploi normal (-13,8 %). Ce dernier s'explique par la prise en compte de plus de 500 emplois d'agents recenseurs dans le cadre du recensement de la population de 2002. Hormis cette opération exceptionnelle, le niveau de cette catégorie d'offre demeure stable.

Sur les 3 342 offres d'emploi normal proposées par les entreprises du territoire, la répartition se fait de façon égale entre les contrats à durée indéterminée et les contrats à durée déterminée, comme en 2002. Cette caractéristique découle du type d'activité des entreprises qui embauchent. En 2003, le BTP a de nouveau proposé le plus grand nombre d'offres d'emploi avec un total de 1 103, en progression de 26,8 % par rapport à 2002. Viennent ensuite les entreprises de services aux entreprises ou aux particuliers avec, respectivement, 599 et 342 nouveaux contrats au cours de l'année. Le secteur touristique local a offert 458 postes, chiffre en baisse de 9,8 %.

Les offres d'emploi aidé, les offres d'insertion et les offres de stages de formation progressent de façon non négligeable. Les emplois aidés du secteur marchand augmentent de 35,2 %, évolution due à une envolée des contrats CIG (Chantier d'Intérêt Général) en entreprise au nombre de 989 (717 de plus qu'en 2002).

Les stages destinés à favoriser l'orientation et l'insertion des travailleurs handicapés ont aussi fait un bond en avant (194 au lieu de 138) après trois années de stagnation et les offres de contrats sont au nombre de 27, soit 5 de plus qu'en 2002.

Les offres d'insertion du secteur non marchand ne bougent quasiment pas tandis que le chiffre des stages de formation croît de 17,3 %, le SEFI et le CFPA (Centre de Formation Professionnelle pour Adultes) ayant proposé 3 041 stages au cours de l'année.

Demandes et offres d'emploi recensées par le SEFI

	2003	2002	Variation 2003 / 2002
	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>
<i>Unité :</i>			
Demandeurs d'emploi non satisfaits	4 236	4 297	-1,4
Demandes d'emploi enregistrées au cours de l'année	18 869	18 879	-0,1
Primo-demandeurs d'emploi enregistrés au cours de l'année	8 477	9 772	-13,3
Offres d'emploi de toutes natures	13 147	12 372	6,3
dont offres d'emploi normal	3 342	3 879	-13,8
dont offres d'emploi aidé (secteur marchand)	3 088	2 285	35,2
dont offres d'insertion (secteur non marchand)	3 676	3 616	1,7
dont offres de stage de formation pour demandeurs d'emploi (SEFI+CFPA)	3 041	2 592	17,3

Source : SEFI

Bilan démographique

Au 1^{er} janvier 2004, la population est estimée à 249 200 habitants, soit un accroissement de 1,6 %. Les principaux indicateurs démographiques en 2003 confirment la baisse du rythme d'accroissement naturel de la population, la diminution des décès et la stabilité des comportements en matière de mariage.

En 2003, le nombre de naissances vivantes est de 4 501 individus, en diminution de 5,8 %. Parallèlement, le taux général de fécondité continue à s'infléchir, passant à 68 enfants pour 1 000 femmes en âge de procréer. Le nombre de décès est quasi stable (1 121 personnes) et le nombre de décès des enfants de moins d'un an aussi (31 personnes).

Le taux brut de nuptialité, toujours aux alentours de 4 ‰, souligne la décroissance en pente douce des unions légitimes.

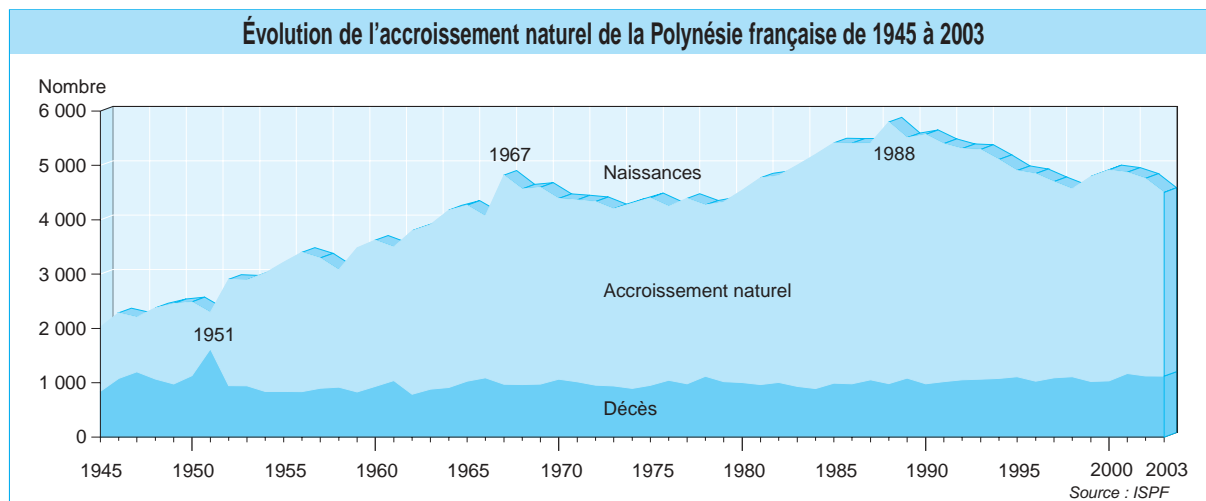
1. BAISSÉ DU RYTHME D'ACCROISSEMENT NATUREL ET DE LA FÉCONDITÉ

Pour l'année 2003, le nombre de naissances est de 4 501, en diminution de 5,8 % par rapport à 2002. Le taux brut de natalité s'établit à 18,2 ‰, largement sous la barre des 20 ‰, il évolue à la baisse de façon continue depuis 2000. Le rythme d'accroissement naturel de la population est aussi plus faible, passant à 3 380 personnes contre 3 638 en 2002 soit un taux d'accroissement naturel de 13,7 ‰ contre 15,0 ‰. Cette diminution est aussi observable de manière continue depuis 2000.

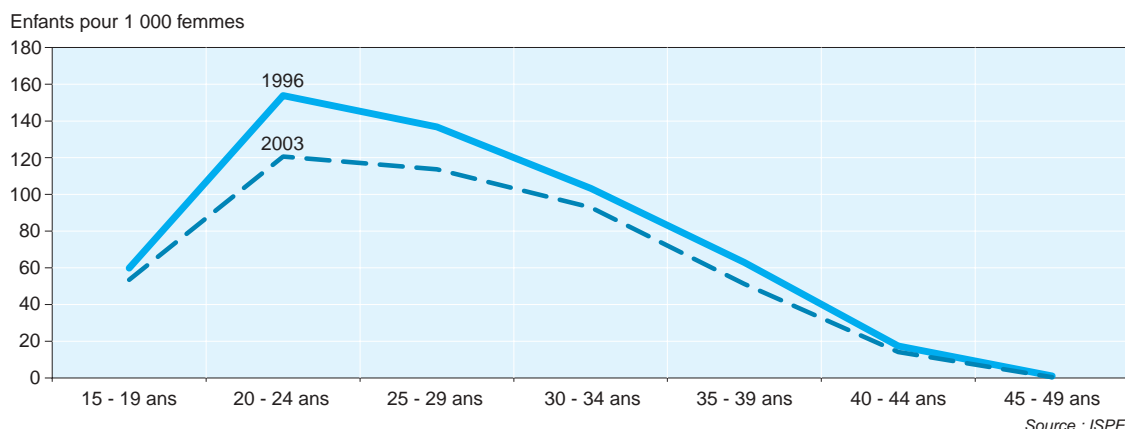
La répartition des naissances selon l'âge de la mère montre que le nombre des naissances diminue pour chaque âge des femmes en âge de procréer à l'exception des 40-44 ans en légère progression. En particulier chez les 15-19 ans, ce chiffre est à nouveau inférieur à 700 alors qu'un regain de la fécondité avait été observé de 2000 à 2002.

Toutefois, la proportion des naissances chez les mères de moins de 20 ans frôle à nouveau les 15 % en augmentation depuis 1997 bien que ce chiffre ait déjà atteint un palier à 12 % en 1996. Cette évolution est en relation directe avec l'augmentation des effectifs des femmes de la classe d'âge concernée.

Évolution de l'accroissement naturel de la Polynésie française de 1945 à 2003



Taux de fécondité par groupe d'âge quinquennal



À l'inverse, la proportion des naissances chez les femmes de 20-24 ans diminue régulièrement depuis 1996, passant de 30 % à 26 %. De même, leur nombre dans la population des femmes en âge de procréer est en légère diminution. Le phénomène est identique chez les 25-29 ans avec une baisse de la proportion des naissances de 3 points depuis 1996. À l'opposé, chez les femmes de 30 à 39 ans, l'augmentation de la proportion des naissances atteint presque les deux points depuis 1996.

On observe aussi une légère progression chez les femmes en fin de cycle de fécondité de 40 à 44 ans. La proportion de 35-49 ans est aussi plus importante dans la population des femmes en âge de féconder.

Le calendrier de la fécondité s'est donc modifié et la tendance à la baisse de la fécondité, modérée mais régulière, semble se confirmer avec un nombre d'enfants par femme (Indicateur Conjoncturel de Fécondité - ICF) de 2,23 contre 2,41 en 2002. Le taux global de fécondité général s'élève à 68 enfants pour 1 000 femmes en 2003 contre 74 ‰ en 2002.

La baisse du rythme de l'accroissement naturel modifie aussi la structure par âge de la population. Le vieillissement de la population s'accroît. La part des moins de 20 ans qui avoisinait les 42 % en 1999 est passée à 40 % en 2003, inversement, les 60 ans et plus représentent dorénavant 7,2 % contre 6,4 % en 1999. Les plus de 80 ans augmentent régulièrement en valeur absolue, en valeur relative, leur pourcentage est stable.

Structure par âge de la population*

	Population au 1 ^{er} janvier									
	1999		2000		2001		2002		2003	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
- de 20 ans	96 592	42,2	97 378	41,8	97 915	41,3	98 326	40,7	98 490	40,1
20-59 ans	117 505	51,4	120 266	51,6	123 189	51,9	126 130	52,3	129 107	52,6
+ de 60 ans	14 653	6,4	15 287	6,6	16 122	6,8	16 884	7,0	17 740	7,2
+ de 65 ans	9 111	4,0	9 671	4,2	10 202	4,3	10 711	4,4	11 218	4,6
+ de 70 ans	5 100	2,2	5 350	2,3	5 729	2,4	6 037	2,5	6 400	2,6
+ de 75 ans	2 490	1,1	2 652	1,1	2 897	1,2	3 045	1,3	3 291	1,3
+ de 80 ans	1 120	0,5	1 137	0,5	1 198	0,5	1 226	0,5	1 376	0,6
Population totale	228 750		232 931		237 226		241 340		245 337	

* : données provisoires

Source : ISPF

Bilan démographique

2. BAISSÉ DE LA MORTALITÉ

En 2003, la mortalité s'établit à 1 121 décès contre 1 124 en 2002. Après un pic en 2001, le nombre de décès retrouve donc le niveau déjà observé à la fin des années 90. Depuis 1999, le taux brut de mortalité évolue entre 4,4 et 4,6 ‰, excepté l'année 2001 déjà mentionnée. Le taux de mortalité infantile remonte légèrement, il oscille autour des 7 ‰ après avoir diminué à 6,5 ‰ en 1999. Le nombre de morts-nés suit une évolution similaire, en augmentation en 2003, après avoir diminué presque de moitié en 2002 par rapport à 2001. Ces variations s'expliquent par les très faibles populations observées.

Globalement, la baisse de la mortalité a été forte jusqu'à la fin des années 80 notamment à travers la diminution de la mortalité infantile qui passe de 23,1 ‰ en 1985 à 7 ‰ en 2003, ce qui montre l'importance du progrès sanitaire en Polynésie. L'espérance de vie à la naissance a largement bénéficié de cette baisse de la mortalité infantile. Elle est passée de 64,4 ans sur la période 1982-1983 à 68,5 ans sur la période 1997-2001 pour les hommes et de 69,2 ans à 74,2 ans pour les femmes aux mêmes périodes. En revanche, l'amélioration de l'espérance de vie passe dorénavant par une diminution de la mortalité aux âges élevés, en particulier par une diminution de la mortalité prématurée, que l'on définit comme la mortalité survenue avant l'âge de 65 ans.

En 2003, la mortalité prématurée correspond encore à près de 48 % de l'ensemble des décès. À titre de comparaison, elle ne concerne plus qu'un décès sur cinq en France métropolitaine en 1999 où elle est déjà considérée comme importante par rapport à la moyenne européenne. L'analyse des causes de décès par les services de la santé montre que les traumatismes, en particulier, les morts dues aux accidents de la circulation, les tumeurs et les maladies cardiovasculaires sont les principaux responsables de cette mortalité avant 65 ans.

3. STABILITÉ EN MATIÈRE DE NUPTIALITÉ

Le nombre de mariages est quasi identique à celui de 2002, 1 047 mariages célébrés en 2003 contre 1 042. Le taux brut de nuptialité s'établit à 4,2 mariages en moyenne pour 1 000 individus, la tendance est donc toujours à la diminution des unions légitimes depuis la deuxième moitié de la décennie 90. La structure de la population de 15 ans et plus selon l'état matrimonial entre les deux recensements de 1996 et 2002 montre que la diminution de la proportion des personnes mariées est plus importante chez les femmes que chez les hommes. Le nombre des femmes mariées rapporté à la population féminine globale de chaque classe d'âge est en nette diminution dans les classes jeunes : 8 points de moins chez les 20-29 ans et les 30-39 ans par rapport à 1996. Chez les femmes mariées, la classe d'âge la plus nombreuse en 2002 est toujours celle des 30-39 ans (30 % en 2002 contre 31 % en 1996), en revanche, les 20-29 ans ont nettement diminué (10 % en 2002 contre 15 % en 1996).

État matrimonial de la population de 15 ans et plus selon le sexe

	Hommes				Femmes			
	Célibataire %	Marié %	Veuf %	Divorcé %	Célibataire %	Mariée %	Veuve %	Divorcée %
Recensement de 1996	56,0	40,1	2,1	1,8	49,3	42,9	5,6	2,2
Recensement de 2002	59,0	37,7	1,9	1,3	52,8	39,7	5,7	1,8

Source : ISPF

Principaux indicateurs démographiques en Polynésie française*

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Population moyenne (nombre)	219 227	222 868	226 817	230 841	235 079	239 283	243 339	247 027
Naissances (nombre)	4 848	4 710	4 569	4 794	4 920	4 874	4 762	4 501
Taux brut de natalité (‰)	22,1	21,1	20,1	20,8	20,9	20,4	19,6	18,2
Population féminine 15-49 ans (nombre)	56 451	57 726	59 028	60 399	61 886	63 420	65 809	67 148
Taux global de fécondité générale (‰)	87	83	78	80	81	78	74	68
Décès (nombre)	1 029	1 090	1 113	1 023	1 037	1 170	1 124	1 121
Taux brut de mortalité (‰)	4,7	4,9	4,9	4,4	4,4	4,9	4,6	4,5
Décès de moins de un an (nombre)	48	36	32	31	33	36	32	31
Taux de mortalité infantile (‰)	9,9	7,6	7,0	6,5	6,7	7,4	6,7	6,9
Mort-nés (nombre)	34	38	34	26	23	31	17	35
Taux de mortinatalité (‰)	7,0	8,0	7,4	5,4	4,7	6,3	3,6	7,7
Mariages (nombre)	1 244	1 157	1 047	1 107	1 091	964	1 042	1 047
Taux brut de nuptialité (‰)	5,7	5,2	4,6	4,8	4,6	4,0	4,3	4,2
Accroissement naturel (nombre)	3 819	3 620	3 456	3 771	3 883	3 704	3 638	3 380
Taux d'accroissement naturel (‰)	17,4	16,2	15,2	16,3	16,5	15,5	15,0	13,7

* : données provisoires de 1999 à 2003

Source : ISPF

Situation de la France métropolitaine

	2000	2001	2002	2003		2000	2001	2002	2003
Naissances (milliers)	775	771	762	760	Espérance de vie (années)				
Décès (milliers)	541	542	544	560	Hommes	75,3	75,5	75,8	75,9
Excédent naturel (milliers)	268	263	249	232	Femmes	82,8	82,9	83	82,9
Solde migratoire (milliers)	52	62	67	57	Mariages (milliers)	297,9	288,3	279,1	273,1
Variation totale (milliers)	320	325	316	289	Taux de nuptialité (‰)	5,1	5,1	4,7	4,6
Taux de natalité (‰)	13,2	13	12,8	12,7	Moins de 20 ans (%)	25,6	25,4	25,3	25,1
Taux de mortalité (‰)	9,1	8,9	9	9,2	65 ans et plus (%)	16,0	16,1	16,2	16,3
Taux de mortalité infantile (‰)	4,5	4,5	4,1	4,1					
ICF (enfants par femme)	1,88	1,9	1,9	1,9					

ICF : Indicateur Conjoncturel de Fécondité

Source : INSEE

Taux brut de mortalité

Il rapporte le nombre de décès de l'année « n » à la population présente en milieu d'année (population moyenne). Il représente donc le nombre moyen de décès pour 1 000 individus de la population sous observation pour une année donnée.

Taux de mortalité infantile

Il rapporte le nombre de décès d'enfants de moins de 1 an de l'année « n » au nombre de naissances de la même année.

Espérance de vie à la naissance

Elle représente le nombre d'années que vivront en moyenne les individus s'ils étaient soumis à une loi de mortalité considérée de leur naissance jusqu'à leur extinction.

Taux de natalité

Il rapporte le nombre de naissances vivantes de l'année « n » à la population moyenne de cette même année. Il représente donc le

nombre moyen de naissances vivantes pour 1 000 individus de la population sous observation pour une année donnée.

Taux global de fécondité générale

Il rapporte le nombre de naissances vivantes d'une année « n » à la population moyenne de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans). Il représente donc le nombre moyen d'enfants par femme en âge d'avoir des enfants pour une année et une population donnée.

Indicateur Conjoncturel de Fécondité (ICF)

Il est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Il représente donc le nombre moyen d'enfant(s) nés vivants que mettrait au monde une femme ayant atteint l'âge de 50 ans, si durant toute sa vie féconde elle connaissait à chaque âge, la fécondité observée une année donnée.



2- TABLEAUX ET GRAPHIQUES

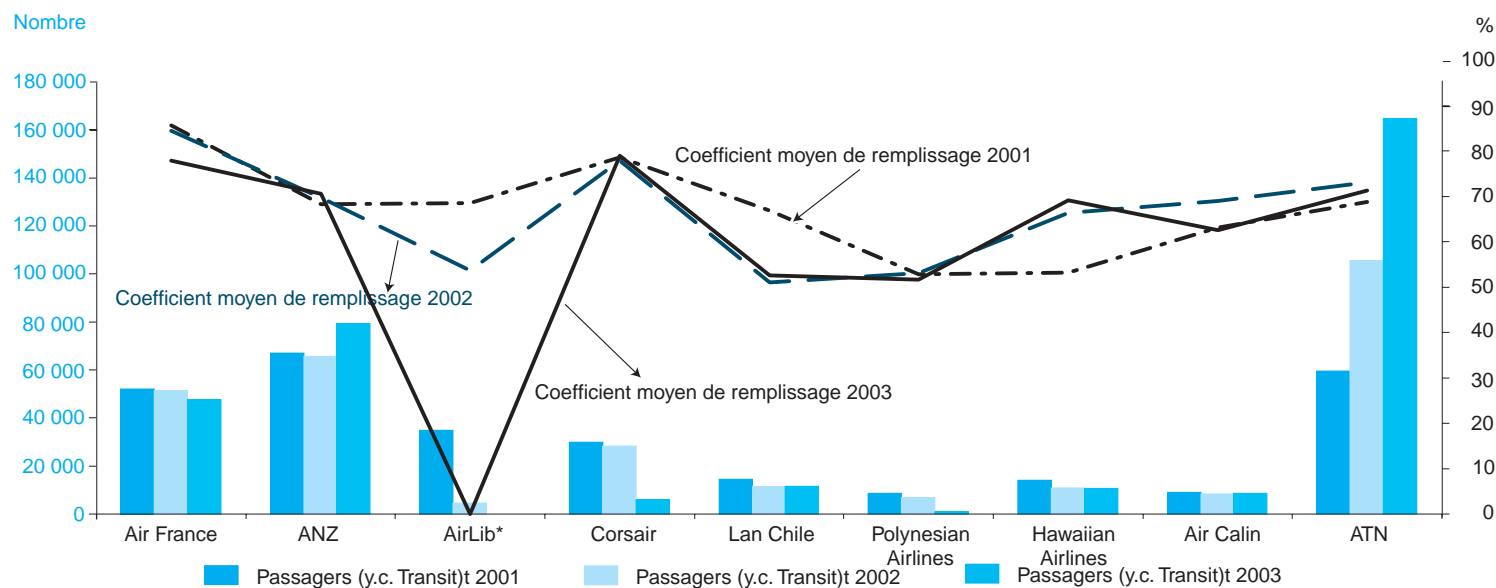
Trafic international de passagers (vols réguliers)

Unité :	Vols au départ de Tahiti-Faa'a			Sièges offerts			Passagers (y compris transit)			Coefficient moyen de remplissage			Part de marché		
	2003	2002	Variation 2003 / 2002	2003	2002	Variation 2003 / 2002	2003	2002	Variation 2003 / 2002	2003	2002	Variation 2003 / 2002	2003	2002	Variation 2003 / 2002
	nombre	%		nombre	%		nombre	%		%	%		%	%	
Air Tahiti Nui	785	495	58,6	230 998	144 283	60,1	164 649	105 482	56,1	71,3	73,1	-2,5	50,0	36,0	38,8
Air New Zealand	484	406	19,2	112 312	94 108	19,3	79 264	65 685	20,7	70,6	69,8	1,1	24,1	22,4	7,3
Air France	155	155	0,0	60 908	60 758	0,2	47 437	51 299	-7,5	77,9	84,4	-7,8	14,4	17,5	-17,8
Corsair	13	64	-79,7	7 540	36 409	-79,3	5 957	28 356	-79,0	79,0	77,9	1,4	1,8	9,7	-81,3
Lan Chile	104	104	0,0	22 048	22 050	0,0	11 607	11 252	3,2	52,6	51,0	3,2	3,5	3,8	-8,3
Hawaiian Airlines	58	53	9,4	15 345	16 382	-6,3	10 619	10 875	-2,4	69,2	66,4	4,2	3,2	3,7	-13,2
Air Calin	52	66	-21,2	13 915	12 061	15,4	8 698	8 330	4,4	62,5	69,1	-9,5	2,6	2,8	-7,1
Polynesian Airlines	12	84	-85,7	1 848	12 936	-85,7	955	6 867	-86,1	51,7	53,1	-2,7	0,3	2,3	-87,6
Air Lib*	-	29	-	-	8 590	-	-	4 615	-	-	53,7	-	-	1,6	-
Total	1 663	1 456	14,2	464 914	407 577	14,1	329 186	292 761	12,4	70,8	71,8	-1,4	100,0	100,0	

* : anciennement AOM.

Source : Service d'État de l'Aviation Civile

Trafic international de passagers par compagnie au départ de Tahiti-Faa'a (vols réguliers)



* : anciennement AOM.

Source : Service d'État de l'Aviation Civile

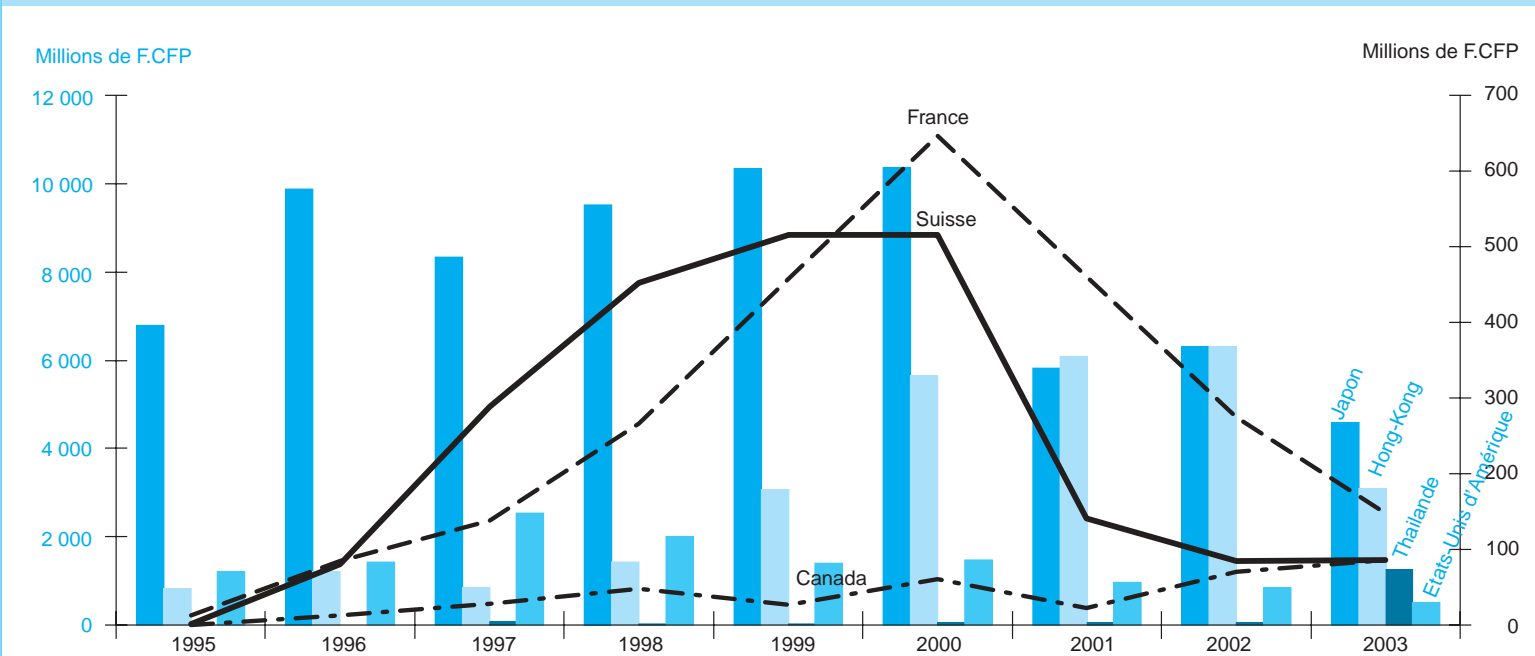


Exportations des produits perliers par pays destinataire

	1996		1997		1998		1999		2000		2001		2002		2003	
Unité : Millions de F.CFP		%		%		%		%		%		%		%		%
Japon	9 869	70,1	8 318	57,5	9 506	65,9	10 327	58,8	10 348	51,6	5 820	40,9	6 297	43,1	4 586	45,4
Hong-Kong	1 207	8,6	857	5,9	1 424	9,9	3 067	17,5	5 640	28,1	6 089	42,7	6 299	43,1	3 083	30,5
Thaïlande	39	0,3	61	0,4	13	0,1	24	0,1	45	0,2	56	0,4	56	0,4	1 256	12,4
États-Unis d'Amérique	1 427	10,1	2 533	17,5	1 998	13,8	1 405	8,0	1 471	7,3	975	6,8	852	5,8	515	5,1
France	85	0,6	138	1,0	266	1,8	457	2,6	647	3,2	460	3,2	274	1,9	148	1,5
Canada	13	0,1	28	0,2	48	0,3	27	0,2	61	0,3	22	0,2	71	0,5	86	0,9
Suisse	80	0,6	289	2,0	452	3,1	516	2,9	515	2,6	141	1,0	85	0,6	86	0,8
Total	14 074	100,0	14 463	100,0	14 429	100,0	17 574	100,0	20 073	100,0	14 244	100,0	14 601	100,0	10 107	100,0

Sources : Service des Douanes, ISPF (mise à jour du 1^{er} janvier 2004)

Évolution des exportations de produits perliers par principaux pays destinataires



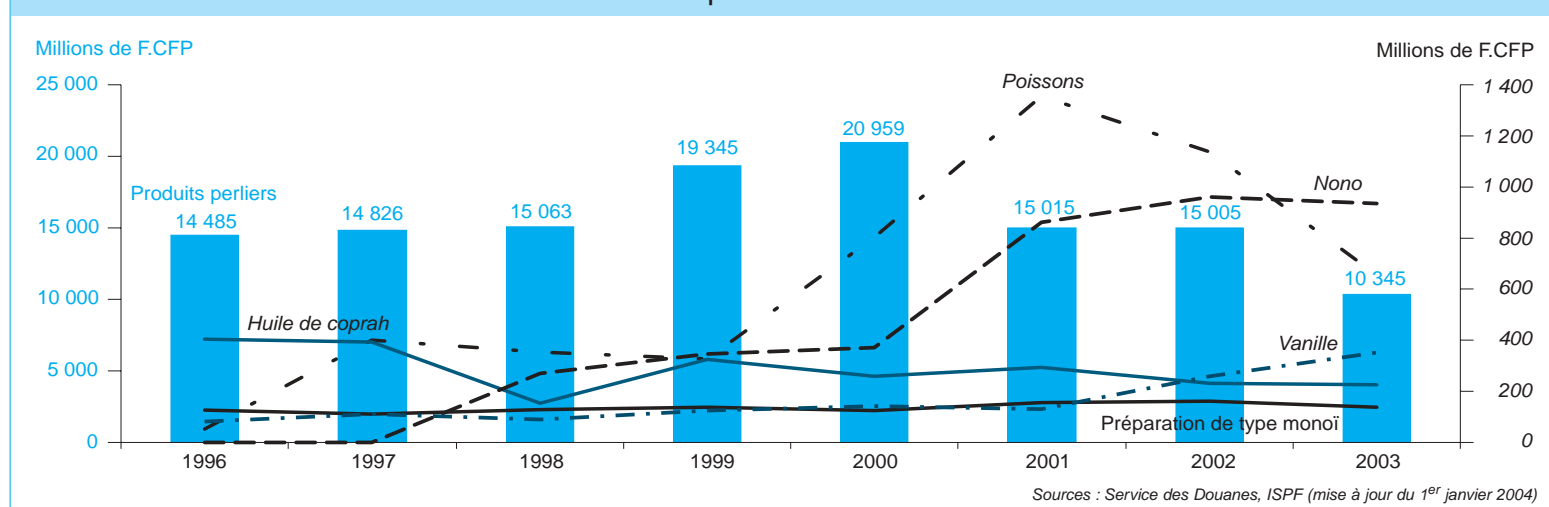
Sources : Service des Douanes, ISPF (mise à jour du 1^{er} janvier 2004)

Exportations locales

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Variation 2003 / 2002	Part relative en 2003
<i>Unité :</i>								<i>%</i>	<i>%</i>
	<i>Millions de F.CFP</i>								
Produits perliers	14 826	15 063	19 345	20 959	15 015	15 005	10 345	-31,1	77,0
<i>dont perles de culture brutes</i>	14 463	14 429	17 574	20 073	14 244	14 601	10 107	-30,8	75,2
Poissons	401	354	327	804	1 356	1 137	656	-42,3	4,9
Vanille	111	89	125	141	131	259	351	35,8	2,6
Huile de coprah	392	153	324	259	293	232	225	-2,8	1,7
Nono	-	271	346	371	861	960	935	-2,6	7,0
Préparation de type monoï	110	128	138	124	155	162	137	-15,2	1,0
Total exportations locales	16 476	16 554	21 808	23 416	18 700	18 725	13 440	-28,2	100,0
TOTAL exportations	23 804	26 462	28 339	28 741	26 000	23 160	16 493	-28,8	
<i>Unité :</i>								<i>%</i>	<i>%</i>
	<i>Tonnes</i>								
Produits perliers	5	7	11	12	11	11	10	-9,4	0,1
<i>dont perles de culture brutes</i>	5	6	8	11	11	11	10	-9,3	0,1
Poissons	1 118	886	842	1 736	2 423	1 924	1 210	-37,1	7,3
Vanille	8	5	7	7	6	11	12	12,3	0,1
Huile de coprah	6 060	2 704	4 635	5 750	4 819	5 201	5 022	-3,5	30,3
Nono	-	2 648	3 690	3 092	3 428	3 579	4 150	15,9	25,1
Préparation de type monoï	171	187	196	180	222	243	201	-17,1	1,2
Total exportations locales	10 468	7 888	11 436	15 537	14 710	17 479	16 562	-5,2	100,0
TOTAL exportations	13 112	13 295	13 313	16 652	16 278	18 648	20 489	9,9	

Sources : Service des Douanes, ISPF (mise à jour du 1^{er} janvier 2004)

Exportations Locales

Sources : Service des Douanes, ISPF (mise à jour du 1^{er} janvier 2004)



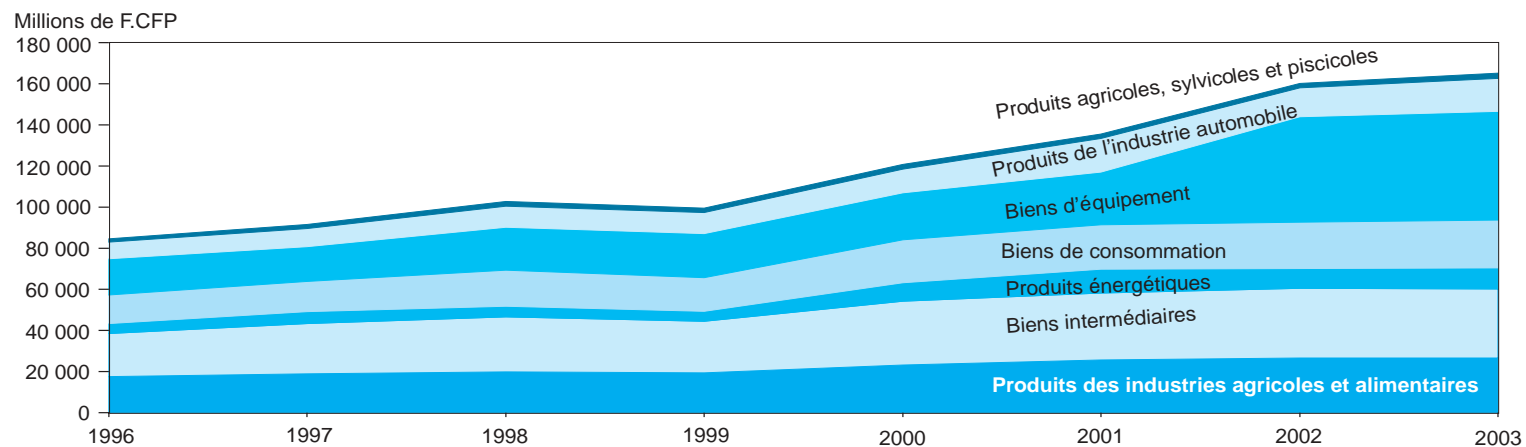
Importations civiles

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Variation 2003 / 2002	Part relative en 2003
<i>Unité :</i>								<i>%</i>	<i>%</i>
	<i>Millions de F.CFP</i>								
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	1 939	2 256	2 188	2 166	2 180	2 169	2 435	12,3	1,5
Produits des industries agricoles et alimentaires	18 794	19 865	19 359	23 138	25 592	26 668	26 656	0,0	16,1
Biens intermédiaires	24 521	26 689	25 095	31 093	32 671	33 793	33 462	-1,0	20,3
Produits énergétiques	5 828	5 172	4 803	8 875	11 492	9 561	10 226	7,0	6,2
Biens de consommation	14 741	17 481	16 295	21 041	21 585	22 772	23 323	2,4	14,1
Biens d'équipement	16 968	20 983	21 552	22 809	25 738	51 119	53 020	3,7	32,1
Produits de l'industrie automobile	8 814	10 331	10 181	11 635	16 321	14 076	15 941	13,2	9,7
Total	91 604	102 777	99 473	120 757	135 579	160 157	165 063	3,1	100,0

								<i>%</i>	<i>%</i>
<i>Unité :</i>									
	<i>Tonnes</i>								
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	15 864	17 087	15 653	16 635	16 217	16 141	17 208	6,6	2,0
Produits des industries agricoles et alimentaires	117 811	124 105	121 085	134 786	143 516	142 891	145 379	1,7	16,9
Biens intermédiaires	212 042	228 921	245 591	256 708	275 603	311 364	319 293	2,5	37,1
Produits énergétiques	219 459	221 781	244 522	279 643	287 137	290 009	312 101	7,6	36,3
Biens de consommation	15 488	18 020	16 551	20 537	21 229	22 630	24 361	7,6	2,8
Biens d'équipement	10 500	12 534	12 172	13 761	20 456	17 060	25 787	51,2	3,0
Produits de l'industrie automobile	8 672	10 368	10 212	10 882	15 157	13 019	15 426	18,5	1,8
Total	599 836	632 816	665 784	732 950	779 315	813 115	859 554	5,7	100,0

Sources : Service des Douanes, ISPF (mise à jour du 1^{er} janvier 2004)

Importations civiles



Sources : Service des Douanes, ISPF (mise à jour du 1^{er} janvier 2004)



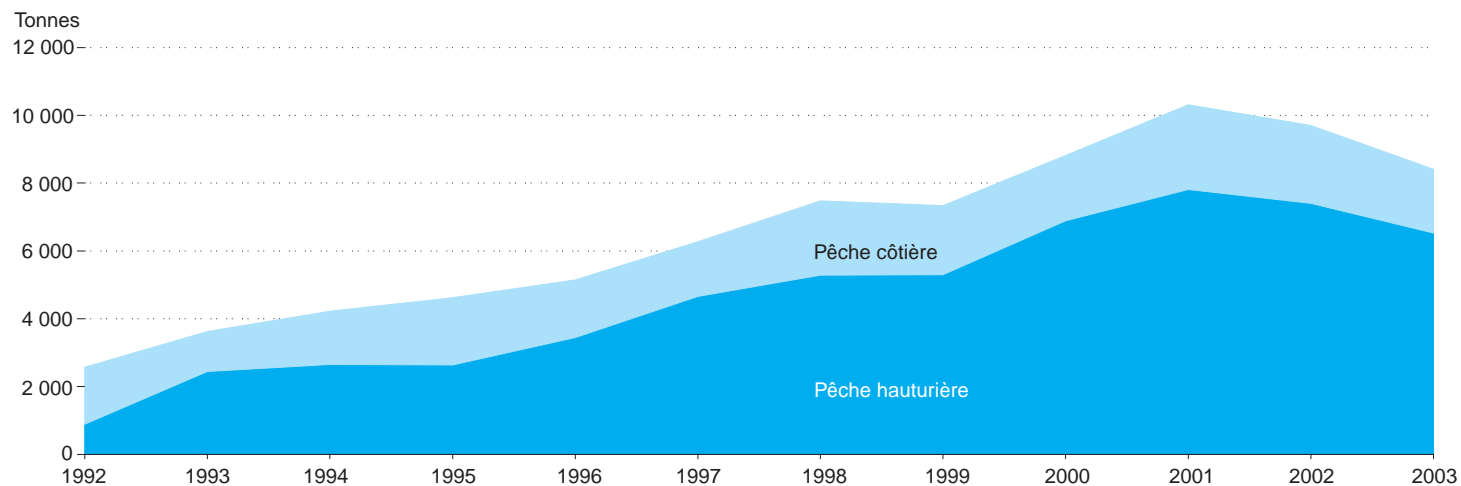
Pêche des professionnels polynésiens

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<i>Unité :</i>						<i>nombre</i>					
Flottille professionnelle active	276	291	301	294	296	327	359	400	364	346	353
Pêche hauturière											
Palangriers	50	66	65	59	60	54	57	57	57	54	64
Thoniers ligneurs aux 40ièmes Sud	4	-	4	4	1	-	-	0	0		
Pêche côtière											
Bonitiers classiques	70	70	77	75	70	72	74	63	60	55	54
Poti marara (a)	152	155	159	160	166	207	242	280	250	237	235
<i>Unité :</i>						<i>tonnes</i>					
Production (poids vifs)	3 621	4 222	4 619	5 145	6 272	7 474	7 336	8 815	10 317	9 703	8 409
Pêche hauturière											
Palangriers	2 400	2 653	2 455	3 373	4 636	5 282	5 303	6 891	7 811	7 401	6 530
Thoniers ligneurs aux 40ièmes Sud	45	-	183	69	24	0	0	0	0		
Pêche côtière											
Bonitiers classiques	979	1 229	1 611	1 126	934	992	827	631	891	712	646
Poti marara (a)	197	340	370	577	678	1 200	1 206	1 293	1 615	1 590	1 233

(a) : il s'agit uniquement des « Poti marara » détenteurs d'une licence de pêche professionnelle

Source : Service de la Pêche

Production de pêche hauturière



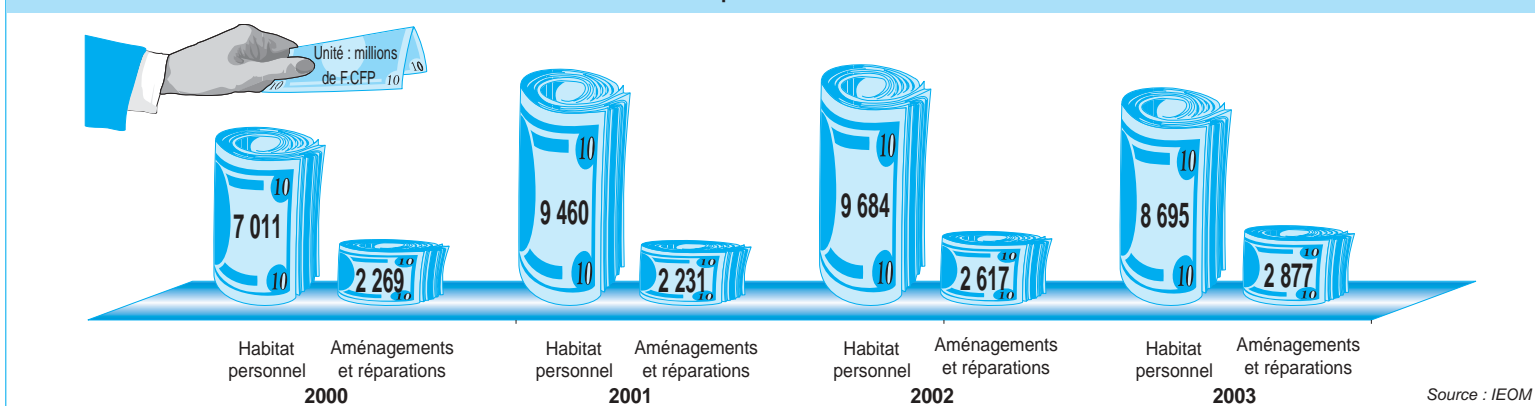
Source : Service de la Pêche

Dépenses publiques d'équipement liquidées (cumul au 31 décembre)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Variation 2003 / 2002
	Unité : F.C.F.P.						%
Bâtiment							
Locaux administratifs	2 555 839 052	4 524 124 450	2 939 485 519	4 922 732 672	2 166 327 182	292 551 733	-86,5
Logements sociaux	362 000 000	543 960 000	1 839 082 000	2 312 100 000	1 196 400 000	3 369 817 402	181,7
Constructions scolaires	968 252 029	830 147 171	1 162 066 438	1 652 036 902	2 065 306 350	1 785 774 163	-13,5
Logements de fonction	30 623 302	317 783 000	557 176 328	132 082 919	274 334 150	93 000 000	-66,1
Équipement collectif	547 967 521	792 582 384	529 760 657	-	424 501 901	598 267 462	40,9
Équipement social	60 352 500	21 278 103	79 934 208	302 900 000	114 049 046	3 000 000	-97,4
Équipement sanitaire	363 965 596	1 618 124 892	74 494 850	1 145 147 507	4 042 081 371	1 707 500 000	-57,8
Autres	-	-	-	-	-	1 290 304 453	-
Total	4 889 000 000	8 648 000 000	7 182 000 000	10 467 000 000	10 283 000 000	9 140 215 213	-11,1
Travaux publics							
Infrastructures routières	2 658 864 480	4 093 471 583	2 044 506 408	1 176 051 674	5 789 375 266	4 564 000 000	-21,2
Infrastructures aéroportuaires	11 500 000	489 931 367	449 459 208	-	782 934 048	1 874 000 000	139,4
Infrastructures maritimes	462 828 968	1 548 565 978	1 299 383 608	1 145 535 728	3 350 153 867	2 563 000 000	-23,5
AEP - Assainissement	187 553 986	2 697 764 902	2 084 444 508	1 324 281 961	549 461 886	123 000 000	-77,6
Travaux électriques	37 606 653	251 510 825	297 861 061	100 293 666	42 039 130	78 000 000	85,5
Terrassement généraux	19 879 000	90 744 895	351 882 885	-	-	583 000 000	-
Viabilisation de terrains	-	474 281 608	383 395 365	372 605 410	540 619 171	417 000 000	-22,9
Autres	119 614 714	613 578 297	637 882 652	274 806 055	49 841 830	-	-
Total	3 497 847 801	10 259 849 455	7 548 815 695	4 393 574 494	11 104 425 198	10 202 000 000	-8,1
Location avec opérateur de matériel de construction	940 797 092	422 816 278	135 925 620	nd	nd	nd	-
TOTAL GÉNÉRAL	9 327 644 893	19 330 665 733	14 866 741 315	14 860 574 494	21 387 425 198	19 342 215 213	-9,6

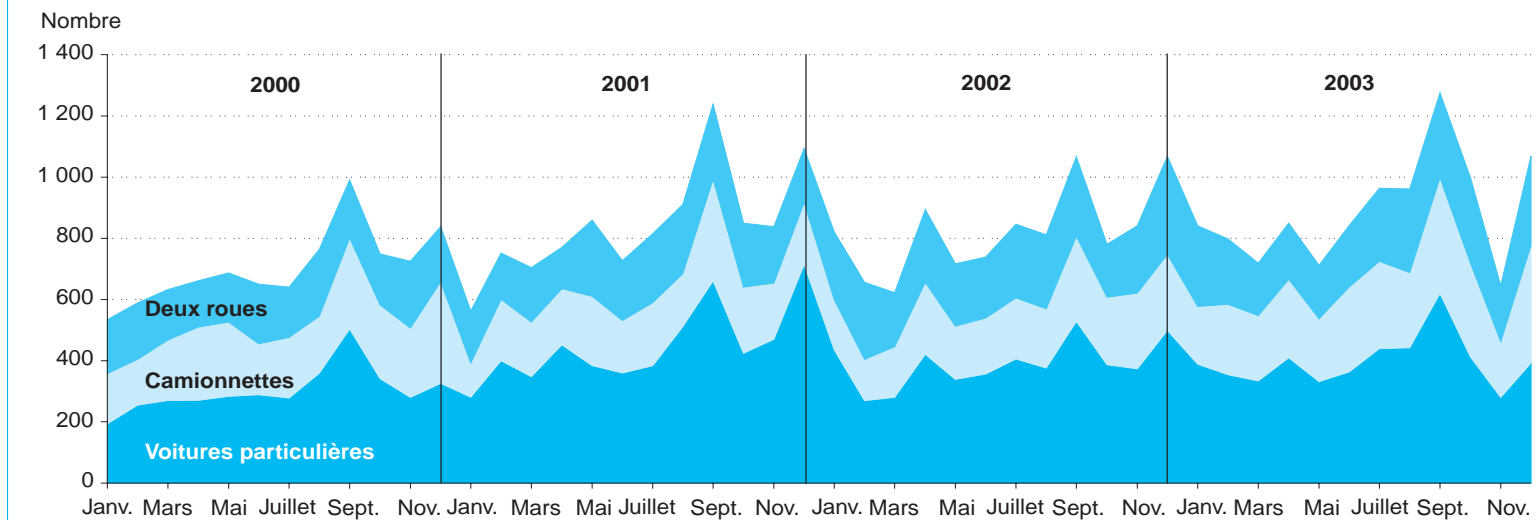
Sources : État, Administration territoriale, Communes, ISPF

Prêts immobiliers accordés par les établissements de crédits locaux





Immatriculations de véhicules neufs



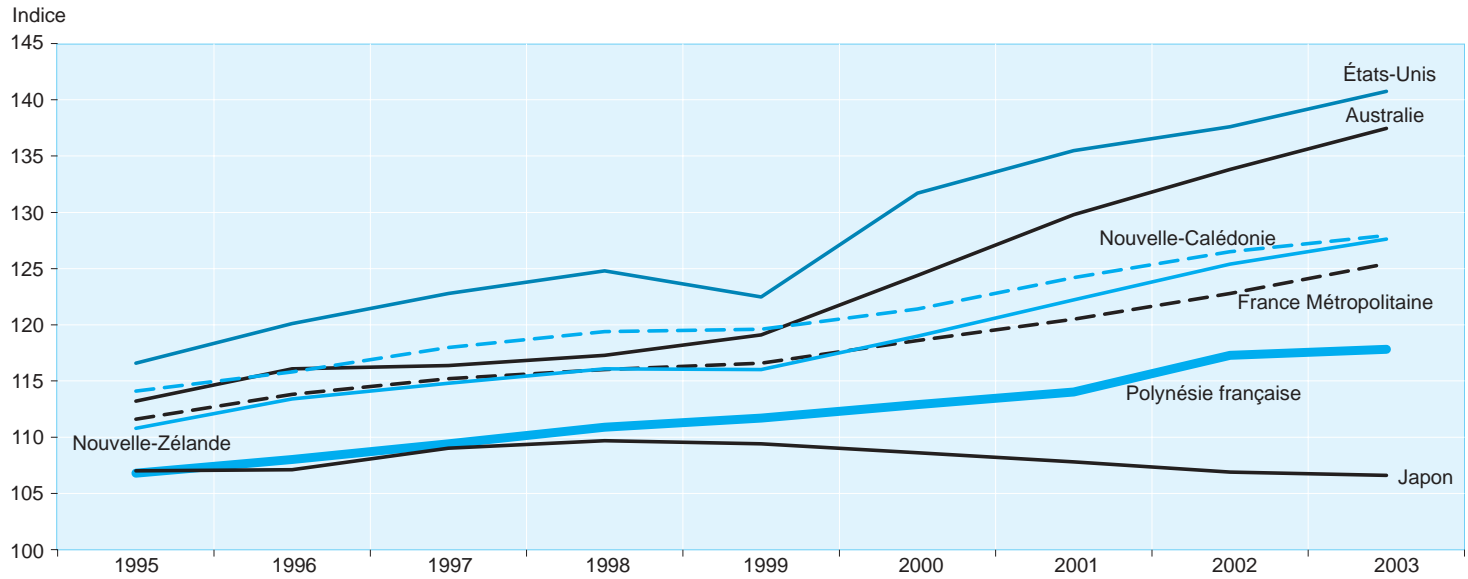
Sources : ISPF, Service des Transports Terrestres

Immatriculations de véhicules neufs

Unité :	Immatriculations de véhicules neufs												Total	
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.		
Voitures Particulières	Nombre													
	2001	281	400	348	452	384	360	383	512	661	424	470	714	5 389
	2002	436	269	280	421	339	356	406	376	528	387	373	499	4 670
	2003	388	354	334	409	332	363	440	443	620	412	280	393	4 768
Camionnettes	2001	164	149	198	239	243	167	199	187	297	242	227	333	2 645
	2002	164	135	166	236	174	184	200	194	279	221	248	249	2 450
	2003	190	231	214	257	206	278	285	245	378	307	183	384	3 158
Deux roues	2001	170	151	178	135	249	195	225	226	246	209	184	177	2 345
	2002	221	253	177	237	204	199	240	242	260	173	220	320	2 746
	2003	263	213	171	184	174	201	239	274	277	280	183	292	2 751
TOTAL	2001	615	700	724	826	876	722	807	925	1 204	875	881	1 224	10 379
	2002	821	657	623	894	717	739	846	812	1 067	781	841	1 068	9 866
	2003	841	798	719	850	712	842	964	962	1 275	999	646	1 069	10 677

Sources : ISPF, Service des Transports Terrestres

Comparaison par pays de l'évolution de l'indice des prix à la consommation de 1995 à 2003 (indice base 100 en 1990)



Sources : Bulletin mensuel de statistique des Nations-Unies (ONU), ISPF

Évolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation par grand poste en 2003

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<i>Indice base 100 en août 2003</i>												
Indice général	99,8	99,9	100,1	100,2	100,3	100,3	100,2	100,0	100,0	100,0	100,2	100,2
Alimentation	99,9	100,0	100,4	100,4	100,8	100,8	100,5	100,0	100,3	100,3	100,8	100,6
Produits manufacturés	99,8	99,9	99,9	100,4	100,4	100,5	100,4	100,0	99,7	99,9	99,9	99,9
Services	99,6	99,7	99,8	99,8	99,6	99,6	99,6	100,0	100,1	100,1	100,1	100,3

Source : ISPF



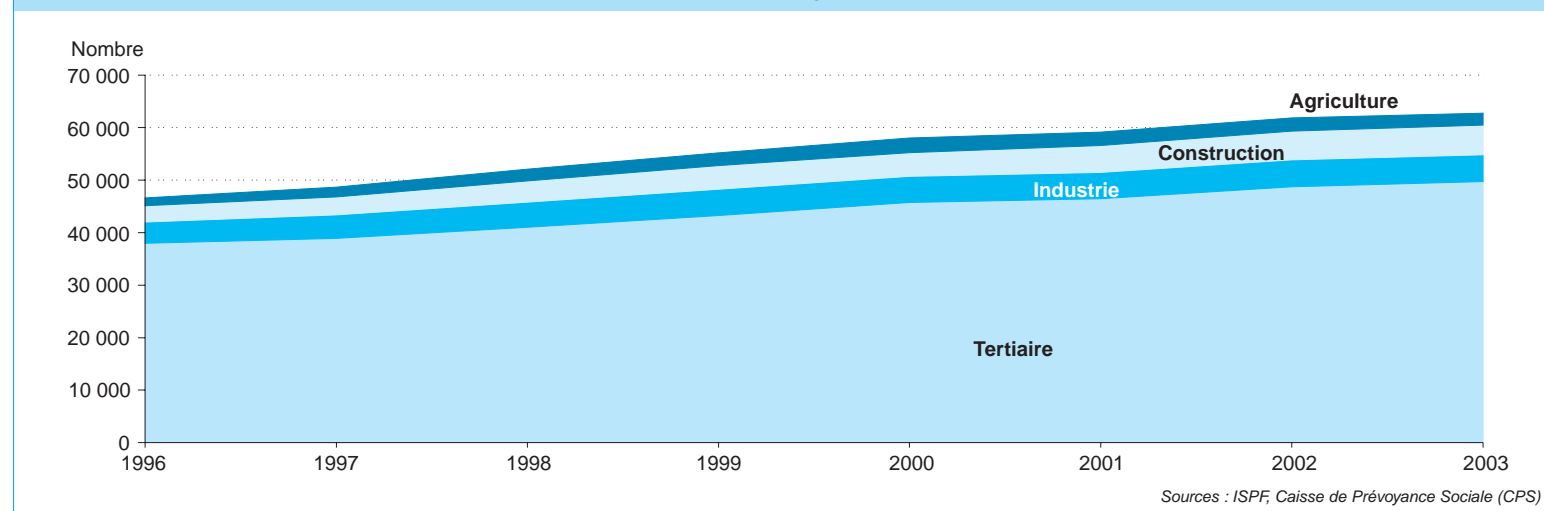


Effectifs salariés déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<i>Unité :</i>								
					<i>Nombre</i>			
Primaire	1 474	1 858	2 196	2 415	2 757	2 527	2 494	2 267
Agriculture, chasse, sylviculture	476	498	573	700	664	672	655	669
Pêche, aquaculture	998	1 360	1 623	1 715	2 093	1 855	1 839	1 598
Industrie	4 076	4 490	4 754	4 996	4 986	4 977	5 122	5 099
Industries extractives	108	123	163	194	178	148	148	148
Industrie manufacturière	3 513	3 919	4 152	4 351	4 368	4 361	4 492	4 463
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	455	448	439	451	440	468	482	488
Construction	3 110	3 394	4 063	4 530	4 517	5 160	5 471	5 666
Construction	3 110	3 394	4 063	4 530	4 517	5 160	5 471	5 666
Tertiaire	37 955	38 929	41 047	43 244	45 740	46 482	48 734	49 706
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	7 032	7 467	8 006	8 465	9 073	9 310	9 415	9 663
Hôtels et restaurants	4 738	4 934	5 428	5 885	6 205	5 816	6 332	6 421
Transports et communications	3 811	3 900	4 099	4 402	4 684	4 791	5 113	5 626
Activités financières	1 432	1 439	1 468	1 447	1 422	1 481	1 497	1 488
Immobilier, locations et services aux entreprises	2 570	2 711	2 963	3 189	3 567	3 636	4 003	4 409
Administration publique	12 374	12 238	12 513	12 980	13 626	13 939	14 657	14 198
Éducation	594	558	520	535	524	526	668	640
Santé et action sociale	2 061	2 157	2 336	2 467	2 649	2 770	2 890	3 050
Services collectifs, sociaux et personnels	2 189	2 322	2 450	2 566	2 673	2 922	2 845	2 940
Services domestiques	1 154	1 203	1 264	1 308	1 317	1 291	1 314	1 271
Total des effectifs salariés déclarés à la CPS	46 615	48 671	52 060	55 185	58 000	59 146	61 821	62 738

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Effectifs salariés déclarés par secteur d'activité



Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

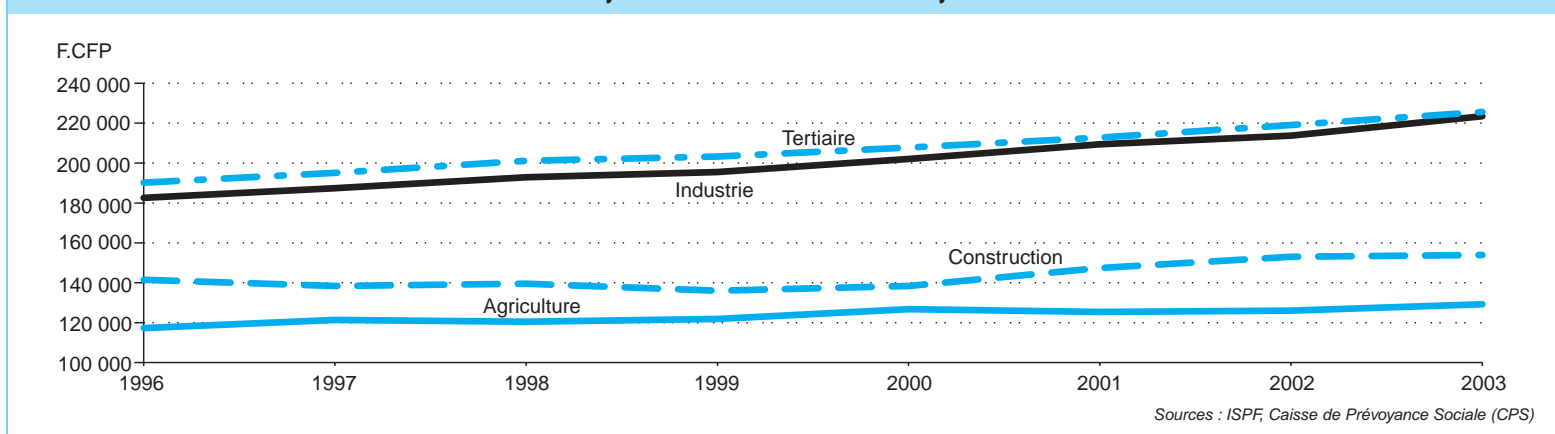


Salaires moyens déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale

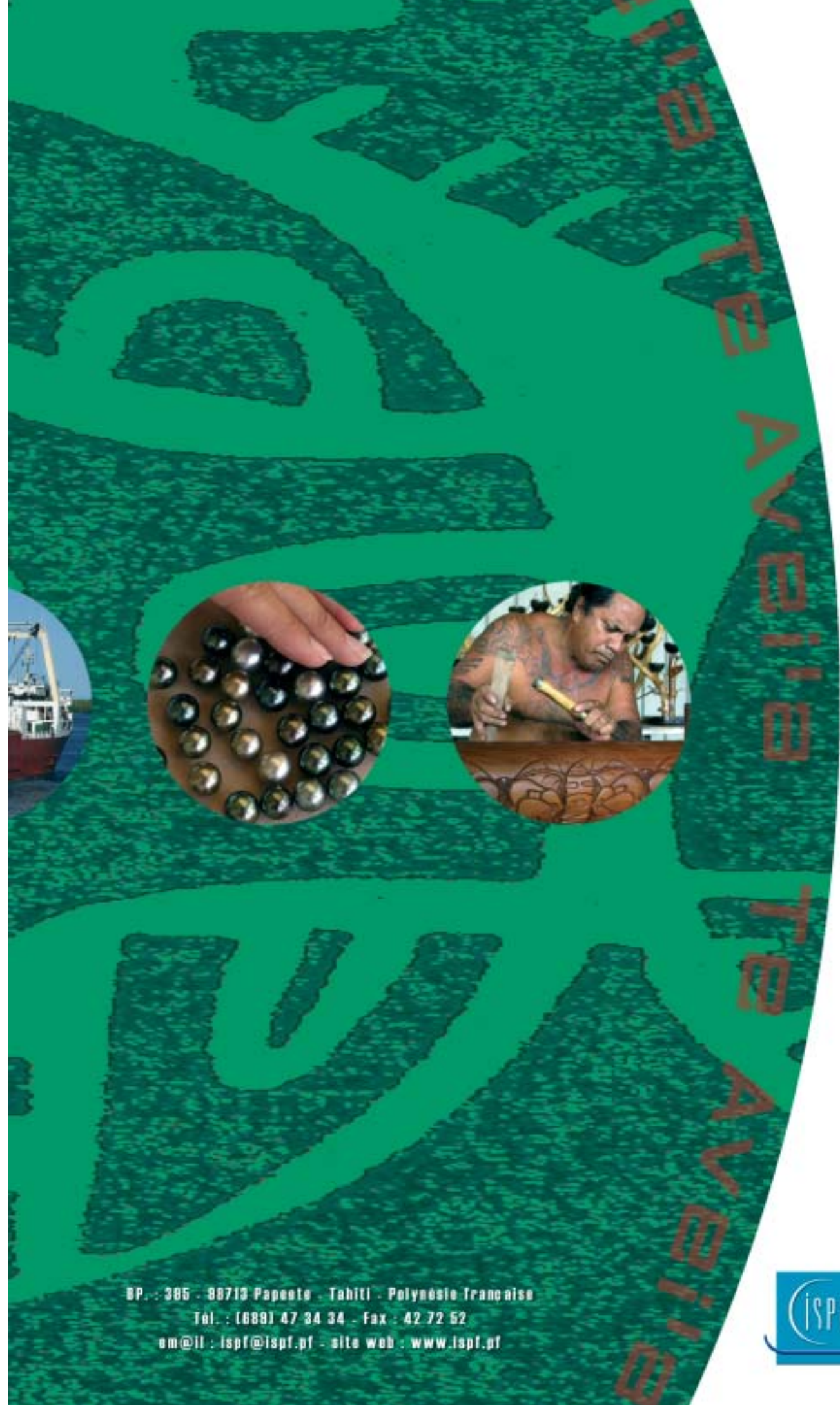
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<i>Unité :</i>					<i>F.CFP</i>			
Primaire	117 295	121 367	120 422	121 810	126 844	125 448	126 050	129 261
Agriculture, chasse, sylviculture	97 033	101 223	97 364	95 884	100 512	99 877	103 780	107 879
Pêche, aquaculture	126 801	129 318	128 797	131 784	135 245	133 595	134 042	137 643
Industrie	182 566	187 326	192 872	195 522	202 021	209 427	213 745	223 460
Industries extractives	117 792	121 314	124 004	140 801	149 241	162 042	170 566	168 385
Industrie manufacturière	169 813	173 697	178 552	181 580	188 798	195 834	199 054	207 255
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	297 227	320 728	345 167	350 221	356 453	354 595	365 322	392 204
Construction	141 507	138 425	139 591	136 035	138 396	147 377	153 026	153 958
Construction	141 507	138 425	139 591	136 035	138 396	147 377	153 026	153 958
Tertiaire	190 181	195 136	201 186	203 313	207 768	212 804	218 998	225 609
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	162 515	167 327	173 234	177 356	182 825	187 670	191 358	199 450
Hôtels et restaurants	126 908	126 675	130 950	132 200	136 896	143 644	143 809	148 190
Transports et communications	221 288	230 640	240 803	242 830	249 166	255 498	264 386	268 951
Activités financières	275 359	297 327	316 401	334 160	336 461	342 829	342 753	359 204
Immobilier, locations et services aux entreprises	165 267	163 356	168 481	166 960	169 738	170 541	172 751	177 601
Administration publique	223 253	231 543	240 158	245 440	250 995	254 631	263 616	270 801
Éducation	244 704	261 643	239 800	232 481	230 838	212 350	226 513	238 603
Santé et action sociale	237 922	242 284	246 441	247 560	251 828	255 968	267 900	279 246
Services collectifs, sociaux et personnels	158 876	162 085	171 192	168 675	176 240	187 929	194 636	199 977
Services domestiques	42 203	41 726	41 954	42 249	42 742	42 659	44 716	44 851
Salaires moyens globaux	184 036	187 962	192 391	193 665	197 816	202 978	208 560	215 409

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Salaires moyens déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale



Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)



BP. : 385 - 98713 Papeete - Tahiti - Polynésie Française
 Tél. : (889) 47 34 34 - Fax : 42 72 52
 em@il : ispf@ispf.pf - site web : www.ispf.pf

